



Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine

107 Boulevard du Grand Cerf

CS 70432 - 86 011 POITIERS

# Étude faune/flore et prescriptions pour le maintien de la biodiversité actuelle sur le site des Berneries Communes de Saint-Yrieix sur Charente (16)

*Novembre 2023*

**Version 0.1**



47 av. des Ribas, 13 770 Venelles, France, +33 (0)4 42 20 12 57

[www.mtda.fr](http://www.mtda.fr)

[mtda@mtda.fr](mailto:mtda@mtda.fr)



## SOMMAIRE

<b>1 Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>2 Méthodologie du volet naturel</b> .....	<b>5</b>
2.1 Délimitation des aires d'étude pour l'expertise écologique .....	6
2.2 Consultations bibliographiques .....	8
2.3 Méthodologie d'inventaires .....	8
2.3.1 Les habitats naturels et la flore .....	8
2.3.1 Les oiseaux .....	9
2.3.2 Les amphibiens .....	9
2.3.1 Les reptiles .....	10
2.3.2 Les mammifères terrestres .....	10
2.3.3 Les chauves-souris.....	10
2.3.4 Les insectes.....	10
2.4 Profils des intervenants.....	12
2.5 Calendrier des inventaires .....	12
2.6 Méthodologie de hiérarchisation des enjeux.....	13
2.6.1 Les habitats naturels .....	13
2.6.2 La flore.....	13
2.6.3 La faune .....	14
<b>3 Analyse des données existantes</b> .....	<b>16</b>
3.1 Protections réglementaires .....	17
3.2 Protections contractuelles.....	17
3.3 Protections foncières .....	18
3.4 Inventaires patrimoniaux .....	19
3.5 Les continuités écologiques .....	21
3.5.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) .....	21
3.5.2 La trame verte et bleue régionale .....	21
3.5.1 La Trame verte et bleue locale .....	22
<b>4 Diagnostic écologique</b> .....	<b>23</b>
4.1 Les habitats naturels et semi-naturels.....	24
4.2 La flore .....	26
4.2.1 Données bibliographiques.....	26
4.2.2 Résultats des inventaires.....	26
4.3 La faune.....	30
4.3.1 Avifaune .....	30
4.3.2 Amphibiens.....	42
4.3.3 Reptiles.....	42
4.3.4 Mammifères .....	47
4.3.5 Chiroptères.....	51

4.3.6 Insectes .....	58
4.4 Synthèse des enjeux .....	63

## 5 Annexes..... 66

5.1 Annexe 1 : Données bibliographiques .....	67
5.2 Annexe 2 : Données d'inventaires.....	72

## TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des organismes ou personnes contactés dans le cadre de l'expertise écologique .....	8
Tableau 2 : Calendrier des inventaires naturalistes.....	12
Tableau 3 : Hiérarchisation de l'intérêt patrimonial habitat et flore .....	13
Tableau 4 : Hiérarchisation de l'intérêt patrimonial faune .....	14
Tableau 5 – Référentiel d'activité des protocoles Vigie-chiro .....	15
Tableau 6 : Protections contractuelles dans l'aire d'étude éloignée.....	17
Tableau 7 : Protections foncières dans l'aire d'étude éloignée.....	18
Tableau 8 : Inventaires patrimoniaux dans l'aire d'étude éloignée.....	19
Tableau 9 : Bio-évaluation des habitats présents dans la zone d'étude.....	24
Tableau 10 : Espèces à enjeux identifiées dans la bibliographie .....	26
Tableau 11 : Espèces à enjeux identifiées sur le site .....	26
Tableau 12 : Espèces d'oiseaux à enjeu de conservation identifiées sur la zone d'étude rapprochée.....	31
Tableau 13 : Liste des espèces de reptiles recensées lors des investigations et enjeux de conservation .....	42
Tableau 14 : Liste des espèces de mammifères terrestres recensées lors des investigations à enjeux de conservation .....	47
Tableau 15 : Liste des espèces de chiroptères recensées lors des investigations et enjeux de conservation .....	51
Tableau 16 : Liste des espèces d'insectes recensées lors des investigations et enjeux de conservation .....	58
Tableau 17 : Synthèse des enjeux écologiques.....	63

## CARTOGRAPHIES

Cartographie 1 : Localisation générale du projet.....	4
Cartographie 2 : Localisation des zones d'étude .....	7
Cartographie 3 : Localisation des points d'inventaire - avifaune.....	9
Cartographie 4 : Localisation des points d'inventaire – amphibiens.....	10
Cartographie 5 : Localisation des points d'inventaire - chiroptères .....	10
Cartographie 6 : Localisation des sites Natura 2000 dans l'aire d'étude éloignée.....	17
Cartographie 7 : Localisation des protections foncières dans l'aire d'étude éloignée.....	18
Cartographie 8 : Localisation des inventaires patrimoniaux dans l'aire d'étude éloignée.....	20
Cartographie 9 : Localisation de la trame verte et bleue régionale dans l'aire d'étude éloignée.....	22



Cartographie 10 : Localisation des habitats naturels et semi-naturels - Montauroux .....25  
 Cartographie 11 : Localisation des espèces de la flore à enjeux.....29  
 Cartographie 12 : Localisation des espèces d’avifaune à enjeu de conservation .....40  
 Cartographie 13 : Localisation des habitats d’espèces à enjeux de conservation (Avifaune) .....41  
 Cartographie 14 : Localisation des espèces de reptiles à enjeu de conservation.....45  
 Cartographie 15 : Localisation des habitats d’espèces à enjeux de conservation (Reptiles).....46  
 Cartographie 16 : Localisation des espèces de mammifères terrestres à enjeu de conservation.....49  
 Cartographie 17 : Localisation des habitats d’espèces à enjeux de conservation (Mammifères terrestres) .....50  
 Cartographie 18 : Utilisation de la zone d’étude par les chiroptères .....57  
 Cartographie 19 : Localisation des espèces d’insectes à enjeu de conservation.....61  
 Cartographie 20 : Localisation des habitats d’espèces à enjeux de conservation (Insectes) .....62  
 Cartographie 21 : Synthèse des enjeux écologiques forts de la zone de projet .....64  
 Cartographie 22 : Synthèse des enjeux écologiques modérés de la zone de projet .....65

**FIGURES**

Figure 1 : Schéma de la trame verte et bleue de l’Angoumois .....22  
 Figure 2 : Friches agricoles ou terres arables récemment abandonnées .....24  
 Figure 3 : Boisements caducifoliés .....24  
 Figure 4 : Ronciers et Vergers .....24  
 Figure 5 : Ancienne culture .....30  
 Figure 6 : Fourrés tempérés .....30  
 Figure 7 : Ancienne culture associée à des boisements et à des fourrés tempérés .....31

**LES AUTEURS DE L’ETUDE**

	<p>François LEGER, chargé d’étude,                  naturaliste faune                  Camille HUET, chargée d’étude, naturaliste                  flore habitats                  Tiphaine GABRIELLI, chargée d’étude,                  naturaliste flore habitats                  Julien MORGNIÉUX, chargé d’étude,                  naturaliste faune                  Relecture : Stéphanie FRAYSSE, chef de                  projet environnement</p>
---	---

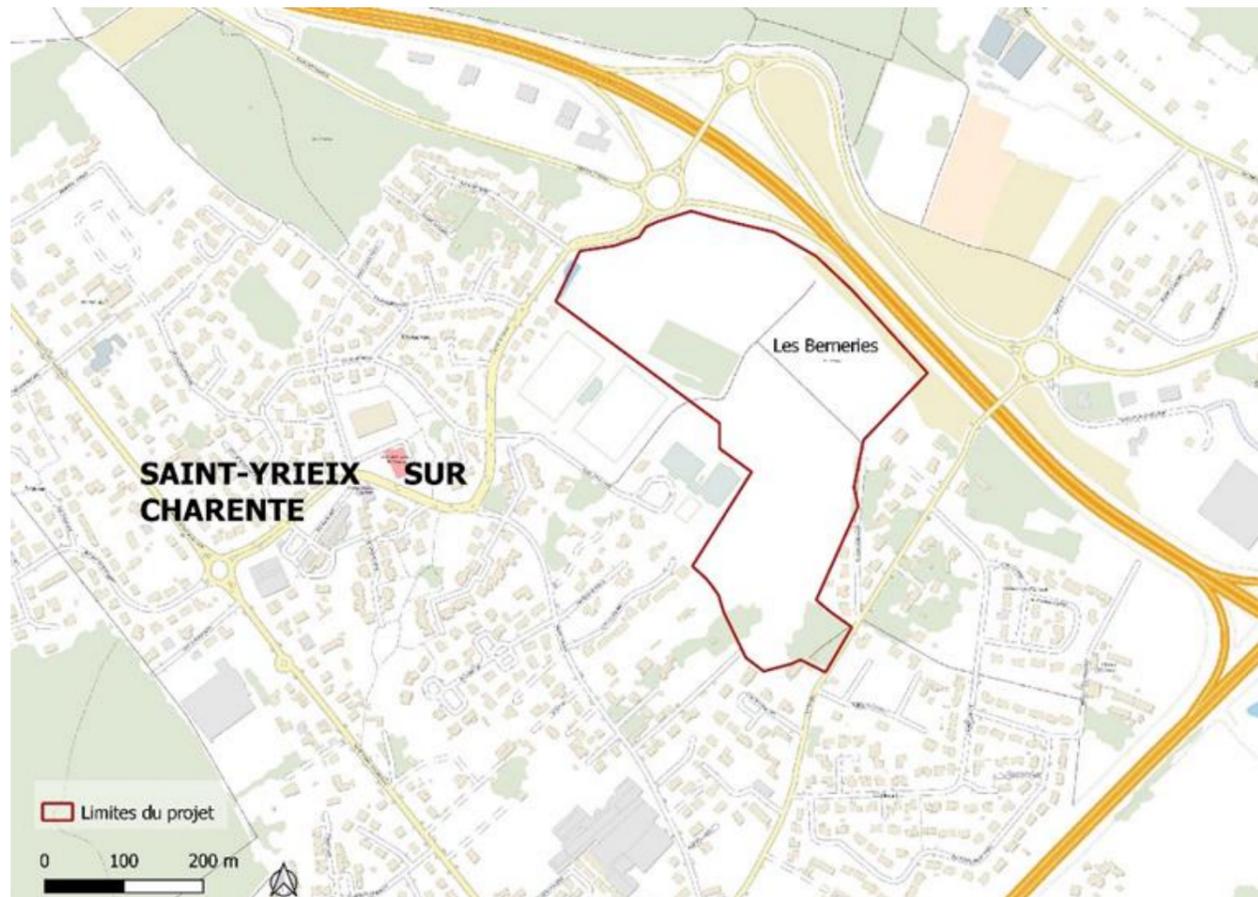
Source des illustrations : sauf indication contraire, l’auteur des documents graphiques, tableaux, schémas, cartes et photographies est l’Agence MTDA ou Nature & Compétences.



## 1 Préambule



La commune de Saint-Yrieix sur Charente souhaite à travers l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) réutiliser les parcelles du site des Berneries, actuellement agricoles (référéncées au RPG en pois d'hiver et jachère de 5 ans ou moins, et en zone AUE au PLUi de Grand Angoulême), afin de développer des lotissements dont une partie constituée de logements locatifs sociaux.



Cartographie 1 : Localisation générale du projet

Le présent dossier vise dans un premier temps à dresser un diagnostic écologique du site permettant de mettre en évidence les enjeux floristiques et faunistiques de la zone d'étude. Dans un second temps, il présentera des préconisations de gestion sous forme de fiches actions afin de maintenir dans son état actuel la biodiversité sur le site.

A small brown and white bird is perched on a chain-link fence. The background is a blurred green field. The image is framed by a white border with a blue diagonal stripe on the right side.

## 2 Méthodologie du volet naturel

## 2.1 Délimitation des aires d'étude pour l'expertise écologique

Plusieurs aires d'étude sont distinguées selon la terminologie utilisée dans l'étude:

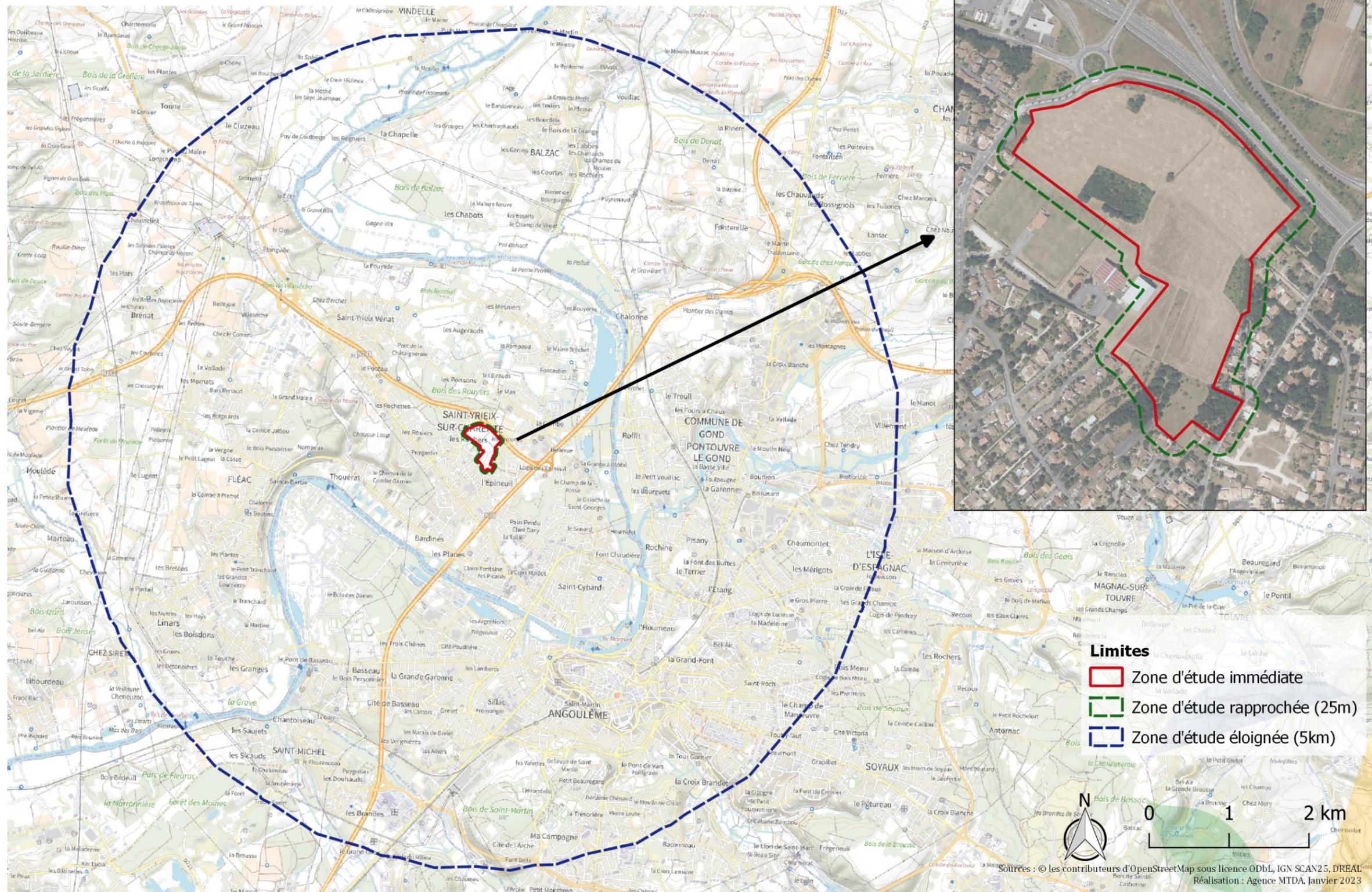
**Zone d'étude immédiate** ou **Zone d'implantation potentielle** (ZEI ou ZIP) : elle correspond à la zone d'emprise potentielle du projet. Nous avons réalisé à l'intérieur de ce périmètre des inventaires détaillés concernant la flore, les habitats naturels, et la faune en relevant espèces et habitats susceptibles d'être directement impactés par l'emprise du projet ou par sa phase travaux.

**Zone d'étude rapprochée** (ZEr) : elle correspond à la proximité immédiate de l'emprise du projet (25 m au-delà de la ZEI). À l'intérieur de ce périmètre ont été réalisés les inventaires faune / flore et la cartographie des habitats naturels avec une pression plus légère mais permettant au-delà de l'emprise stricte des aménagements, de réaliser une analyse plus pertinente des milieux et des incidences, autres que celles liées à l'effet d'emprise direct du projet (dérangement de la faune, pollutions temporaires, débordements d'emprise en phase travaux, ...).

**Zone d'étude éloignée** (ZEe) : elle est utilisée pour l'analyse du contexte environnemental global de la zone du projet (périmètres d'inventaire et de protection, continuités écologiques, consultation des bases de données naturalistes, ...). Cette aire d'étude correspond à une zone tampon jusqu'à 5 kilomètres afin de s'ajuster au mieux aux différents facteurs écologiques environnants comme les zonages d'inventaires et de protections, les données des bases de données naturalistes, etc. Ont été retenus des éléments bibliographiques en lien étroit avec le type de milieux naturels concernés.

Ces périmètres sont présentés dans la carte ci-après.

## Localisation des zones d'étude Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 2 : Localisation des zones d'étude



## 2.2 Consultations bibliographiques

Différents sites internet, organismes, banques de données participatives ont été consultés dans le cadre de l'expertise naturaliste afin de présenter le contexte d'inventaires et de protection des milieux naturels.

Tableau 1 : Liste des organismes ou personnes contactés dans le cadre de l'expertise écologique

Organisme	Type / nom du Contact	Date des échanges	Nature des informations recueillies
MNHN <sup>1</sup>	INPN <sup>2</sup>	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bordereaux ZNIEFF.</li> <li>Liste communale d'espèces faune / flore.</li> </ul>
Nouvelle-Aquitaine <sup>3</sup>	Géoportail de l'ARB Nouvelle-Aquitaine	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zonages d'inventaire et de protection, enjeux faune / flore.</li> </ul>
CBN Sud-Atlantique	CBNSA	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Synthèse communale, données SIG, enjeux flore.</li> </ul>
FAUNA	Observatoire-Faune	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données faunistiques à proximité du projet.</li> </ul>
LPO <sup>4</sup>	Faune-France <sup>5</sup>	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données faunistiques à proximité du projet.</li> <li>Liste communale d'espèces faune.</li> </ul>

L'objectif de l'analyse de données existantes est triple :

- présenter les mesures de protection existantes sur les zones d'étude immédiate, rapprochée et éloignée ;
- présenter les données d'inventaires type ZNIEFF sur les zones d'étude immédiate, rapprochée et éloignée ;
- faire part des connaissances précises sur les espèces floristiques et faunistiques présentes sur la ZIP et dans l'aire d'étude rapprochée en lien avec le milieu de la ZIP.

La bibliographie et les contacts permettent d'avoir des indications sur la dynamique du milieu et sur les enjeux de ce site et des alentours. A noter que nous avons retenu des études pertinentes en lien avec le type de milieux concernés.

## 2.3 Méthodologie d'inventaires

### 2.3.1 Les habitats naturels et la flore

La phytosociologie, ici selon la méthode sigmatiste, est utilisée pour caractériser les habitats naturels et semi-naturels présents sur le site. Le principe est d'étudier les communautés végétales spontanées et leurs dynamiques, en se basant sur des listes floristiques les plus exhaustives possibles appelés « relevés ». Les prospections de terrain pour faire ces relevés se feront durant la période optimale de visibilité (fin de printemps) afin de réaliser des inventaires possiblement les plus complets.

Le choix de l'emplacement d'un relevé se fait selon le principe de la double homogénéité floristique et écologique. À l'intérieur de la surface choisie du relevé, la composition floristique est identique et le milieu est constamment le même.

Une surface est définie pour la réalisation de chaque relevé de végétation : c'est l'aire d'échantillonnage. Cette aire correspond à un échantillon statistique qui est estimée en fonction de sa représentativité d'une communauté végétale étudiée. Cette surface échantillonnée suit le principe de la courbe aire-espèce, qui est en fait l'aire au-delà laquelle le nombre de taxons inventoriés n'augmente plus :

- 10 à 25 m<sup>2</sup> pour les formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies, roselières)
- 10 à 20 ml pour les ourlets et les lisières
- 30 à 50 ml pour les haies (arbustives et arborescentes) 10 à 50 ml pour les végétations en bordure d'eaux courantes et des plans d'eau
- 25 à 100 m<sup>2</sup> pour les végétations rudérales et les coupes forestières
- 100 à 200 m<sup>2</sup> pour les végétations de landes
- 300 à 800 m<sup>2</sup> pour les forêts

L'inventaire de la liste floristique se fait ensuite par la caractérisation la plus exhaustive possible des espèces végétales présentes dans la surface délimitée. Ce recensement se fait par l'expertise floristique de l'opérateur, appuyée par des clés de détermination compilées sous l'ouvrage de référence Flora Gallica. Le recouvrement relatif (en %) de chaque espèce est identifié à partir d'une estimation visuelle.

Les végétaux bénéficiant d'un statut de liste rouge (espèces menacées), de rareté, un statut législatif ou réglementaire seront recherchés avec attention. L'effectif des éventuelles populations sera caractérisé soit par un dénombrement complet soit par une estimation si la densité est élevée. Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), selon la liste de référence en ex-région Poitou-Charentes et celle actualisée de Nouvelle-Aquitaine, seront également identifiées et recensées par un comptage des pieds et des foyers. Ces espèces remarquables seront pointées à l'appareil GPS Garmin (précision de 3 à 5 m) et photographiées (DSC-HX90).

La description et le rattachement des relevés à une unité phytosociologique se font selon les références actuellement disponibles :

- Prodrome des végétations de France décliné (PVF2), coordonné par la Société Française de Phytosociologie ;
- Référentiel des Noms de la Végétation et des habitats de l'Ouest (RNVO), édité par le Conservatoire Botanique National de Brest ;
- Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine, compilé par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique ;
- Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes, édité par Poitou-Charentes Nature ;
- Système d'information européen sur la nature (EUNIS), traduit par le Muséum national d'Histoire naturelle
- Les Unités phytosociologiques des Cahiers d'habitats (2016) adaptées par le Muséum national d'Histoire naturelle

<sup>1</sup> Muséum national d'Histoire naturelle

<sup>2</sup> Inventaire National du Patrimoine Naturel - <https://inpn.mnhn.fr/>

<sup>3</sup> Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

<sup>4</sup> Ligue de Protection des Oiseaux

<sup>5</sup> <https://www.faune-france.org/>

La nomenclature utilisée ici pour présenter les résultats reposera sur la description officielle actuellement en vigueur (EUNIS).

Parmi les habitats naturels ainsi identifiés, les habitats à enjeu écologique seront mis en valeur. Il s'agit d'habitats naturels d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats-Faune-Flore »), d'habitats d'espèces patrimoniales (de fort intérêt) présentes sur le site, ou d'habitats présentant des intérêts écologiques particuliers, comme par exemple les habitats de zones humides. Les habitats seront photographiés pour illustrer les rendus.

Les éléments cartographiques seront restitués à l'échelle 1/1000ème sous format SHAPE et géoréférencés avec le système de projection Lambert 93 (EPSG : 2154).

La classification des éventuels habitats de zone humide se basera sur la liste de la Table B de l'Annexe II de l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008.

### 2.3.1 Les oiseaux

Les prospections diurnes et nocturnes de l'avifaune ont été mises en place à l'aide de points fixes d'observation et d'une déambulation semi-aléatoire couvrant l'intégralité des habitats.

Les points fixes offrent l'avantage en conditions de détection optimale lors de pics d'activité (aube, crépuscule) de l'avifaune, de dresser très rapidement une première liste qualitative des espèces et d'appréhender leur comportement dans les différentes aires d'études. Les espèces y sont principalement notées à l'ouïe en milieu arboré mais également à vue.

Les déambulations semi-aléatoires permettent quant à elles de préciser le statut de chaque espèce contactée sur point fixe par l'observation d'indices de reproduction, et d'accéder à des données quantitatives sur celle-ci au travers de prospections des différents habitats naturels. Elles constituent le meilleur moyen de détecter les espèces cryptiques et/ou asynchrones dans leur phénologie de reproduction (en couvaison qui ne chante plus par ex.). Les déambulations en conditions nocturnes offrent le meilleur moyen de localiser précisément les espèces nocturnes (Petit-Duc Scops par ex.).

À chaque passage, tous les contacts visuels et sonores des espèces manifestant un comportement territorial de reproduction sont notés. Toutes les autres espèces non-reproductrices (migratrices en halte, hivernantes) sont également recensées, dénombrées et localisées. Une analyse espèce par espèce, à l'issue des inventaires offre une estimation fiable du nombre de couples nicheurs. Elle permet également de statuer sur le niveau de certitude de reproduction de chaque espèce et de déterminer avec précision, les habitats d'espèces reproductrices certaines.

#### Localisation des points d'inventaire - avifaune

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 3 : Localisation des points d'inventaire - avifaune

### 2.3.2 Les amphibiens

Chez les amphibiens, les périodes de reproduction sont propices à l'échantillonnage et l'identification. En effet, on observe alors de fortes densités et des comportements reproducteurs s'exprimant par le chant.

Par conséquent, l'étude des amphibiens a porté sur les adultes et les larves grâce aux techniques couplées de détections visuelles, auditives et de pêche permettant ainsi un échantillonnage représentatif des différentes espèces. Les habitats favorables mis en évidence ont été prospectés de jour comme de nuit.

Pour ce qui est de la détection auditive, il s'agit d'écouter les chants émis par les mâles et qui sont spécifiques d'une espèce à l'autre.

Sur les sites propices, l'observation et la caractérisation des pontes permettent d'identifier les espèces présentes et donc leur activité reproductrice sur le site. Des captures avec relâche immédiate peuvent être réalisées pour la détermination des larves d'amphibiens, avec une époussette permettant la manipulation brève tout en évitant de les blesser.



**Localisation des points d'inventaire - amphibiens**

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 4 : Localisation des points d'inventaire – amphibiens

**2.3.1 Les reptiles**

Les habitats favorables aux reptiles ont été investigués avec attention afin de détecter des individus en thermorégulation. L'identification a été réalisée à l'œil nu ou via une paire de jumelles à faible distance de mise au point. Les indices de présence tels que les mues ont également été recherchés.

**2.3.2 Les mammifères terrestres**

L'étude des mammifères terrestres s'est concentrée sur les macros mammifères, à savoir les rongeurs, les carnivores, les lagomorphes, les ongulés. Ces espèces ont été recherchées par des observations directes (vue, jumelles). Ces investigations ont été complétées par la recherche d'indices de présence (terriers, fèces, empreintes, épreintes, cadavres).

**2.3.3 Les chauves-souris**

Les investigations chiroptérologiques ont débuté par une visite de repérage permettant d'identifier les gîtes potentiels ainsi que les habitats et les corridors favorables aux déplacements des chauves-souris. Ces éléments ont constitué le point de départ des écoutes et enregistrements nocturnes. Les points d'inventaire ont été disposés pour certains le long des corridors de déplacement supposés, pour d'autres, au sein de milieu uniforme, afin de juger de l'utilisation du site par les chiroptères.

D'une part, des points d'écoute active de 10 minutes (via un détecteur d'ultrasons Pettersson D240X et/ou un détecteur Echo-Meter Touch 2 de Wildlife Acoustics) ont eu lieu. Les signaux captés ont alors été identifiés sur place (écoute en hétérodyne) lorsque cela était possible, ou bien enregistrés (via l'enregistreur Zoom H2N) pour être ensuite analysés avec les logiciels Batsound ou Sonochiro. D'autre part, des enregistreurs SM4BAT et Song Meter MiniBat ont été déposés trois nuits complètes afin d'enregistrer les signaux des individus passant à proximité, signaux qui ont ensuite été analysés via les mêmes logiciels.

L'intégralité de ces éléments permet ensuite de dresser une liste des espèces ou des groupes d'espèces fréquentant le site d'étude.

**Localisation des points d'inventaire - chiroptères**

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 5 : Localisation des points d'inventaire - chiroptères

**2.3.4 Les insectes**

Les inventaires relatifs à l'entomofaune ont majoritairement concerné les odonates (libellules et demoiselles), les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) et les orthoptères (criquets et sauterelles). Cependant, toutes les autres espèces à enjeu identifiées lors des investigations ont été intégrées au diagnostic.

Concernant les rhopalocères (papillons de jour), l'intégralité de l'aire d'étude a été parcourue avec des identifications à vue ou à des captures ponctuelles avec relâches rapides au filet entomologique pour la détermination des espèces complexes. Les chenilles ont également été recherchées. La même méthode d'étude a été utilisée pour la recherche des orthoptères.



Les odonates ont été recherchées sur les milieux les plus propices de la zone d'étude. Une identification aux jumelles ou des captures avec relâche immédiate grâce à un filet entomologique, ont permis une identification rapide de tous les individus.

## 2.4 Profils des intervenants

Les naturalistes qui sont intervenus sur le terrain sont les suivants :

**Camille HUET**, Naturaliste botaniste, elle a acquis par sa formation et son parcours des compétences naturalistes sur les milieux naturels et semi-naturels, et notamment sur les milieux humides. Elle a réalisé les inventaires sur les habitats et la flore dans le cadre de cette étude.

**Tiphaine GABRIELLI**, Naturaliste botanique, diplômée de l'université de Bordeaux d'un Master 2 Biodiversité Ecologie Evolution, elle a acquis par sa formation et son parcours des compétences naturalistes sur les milieux naturels et semi-naturels, et notamment sur les milieux humides. Elle a réalisé les inventaires sur les habitats et la flore dans le cadre de cette étude.

**François LEGER**, Naturaliste, Écologue, diplômé de l'Université de Bordeaux, Master Biodiversité et Écosystèmes Continentaux. Il intervient pour les inventaires faune, et plus spécialement pour l'avifaune et les insectes. Il travaille sur les analyses des enjeux, les états de conservation et les pressions ; il est impliqué dans les plans de gestion de site Natura 2000. Il a réalisé les inventaires relatifs aux oiseaux, aux amphibiens, aux mammifères terrestres et aux insectes pour cette étude.

**Julien MORGNIÉUX**, naturaliste, diplômé de l'Université catholique d'Angers Master 2 Écologie des ressources naturelles et développement durable. Il intervient pour la réalisation des expertises de terrain (faune), mammologie, herpétologie, batrachologie, entomologie et a une approche en écologie terrestre et aquatique. Il a réalisé les inventaires relatifs aux chiroptères, aux insectes et aux reptiles pour cette étude.

## 2.5 Calendrier des inventaires

Les inventaires de terrain ont eu lieu entre les mois de juin et septembre 2022. Les différentes dates de passage et les groupes concernés sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Calendrier des inventaires naturalistes

Date	Intervenant	Groupes concernés	Conditions d'inventaires
27 janvier 2023	François LEGER	Oiseaux Mammifères terrestres	Diurne : Nuageux avec quelques éclaircies, vent faible à modéré, entre 3°C et 5°C
23 mars 2023	François LEGER	Oiseaux Amphibiens	Nocturne : Ciel couvert, vent faible, environ 15°C
24 mars 2023	François LEGER Camille HUET	Oiseaux Flore - Habitat	Diurne : Nuageux avec quelques averses éparses, vent faible, entre 11°C et 15°C
24 avril 2023	Julien MORGNIÉUX	Chiroptères	Nocturne : nuageux, pluie en fin de journée et dans la soirée, vent faible, 7 à 9°C
26 avril 2023	François LEGER	Reptiles	Diurne : Ensoleillé avec quelques nuages, vent nul, environ 18°C
5 mai 2023	Camille HUET	Flore - Habitat	Diurne : couvert
23 mai 2023	François LEGER	Oiseaux	Nocturne : couvert, vent faible, environ 15°C
24 mai 2023	François LEGER	Oiseaux Reptiles Insectes	Diurne : ensoleillé, vent faible, entre 12°C et 19°C
9 juin 2023	Camille HUET	Flore - Habitat	Diurne : ensoleillé
15 juin 2023	François LEGER	Oiseaux	Nocturne : Dégagé, vent nul, environ 20°C
16 juin 2023	François LEGER	Oiseaux	Diurne : Ensoleillé, vent nul, entre 13°C et 19°C
20 juin 2023	Julien MORGNIÉUX	Chiroptères	Nocturne : dégagé, pas de vent 20 à 22°C
28 juin 2023	Julien MORGNIÉUX	Insectes Reptiles	Diurne : ensoleillé, vent nul, entre 27°C et 29°C
17 juillet 2023	François LEGER	Insectes	Diurne : Ensoleillé avec quelques nuages, vent nul, 23°C
14 septembre 2023	Julien MORGNIÉUX	Insectes Chiroptères Mammifères terrestres	Diurne : soleil et nuage, vent nul à faible, 27 à 31°C Nocturne : ciel nuageux, pas de vent, 24-25°
26 septembre 2023	Tiphaine GABRIELLI	Flore – Habitats	Diurne : ensoleillé
02 octobre 2023	François LEGER	Oiseaux	Diurne : Ensoleillé, vent faible, entre 22°C et 30°C

L'intensité de prospection pour chaque groupe taxonomique est satisfaisante par rapport aux périodes d'inventaire et aux activités des taxons concernés. Les inventaires ont été réalisés dans des conditions favorables pour l'étude des groupes concernés.



## 2.6 Méthodologie de hiérarchisation des enjeux

Une hiérarchisation de l'**Enjeu local de conservation** est réalisée pour chaque entité du patrimoine naturel (habitat ou espèce) en utilisant une échelle de classification à plusieurs niveaux d'enjeux (très faible, faible, modéré, fort, très fort) et avec ce code couleur.

Valeur de l'enjeu	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
-------------------	-------------	--------	--------	------	-----------

À cette classification s'ajoute la valeur « nul » ou « sans objet » qui pourra être utilisée.

Les niveaux des enjeux seront attribués en fonction des éléments d'analyse recueillis lors des consultations bibliographiques, des études de terrain et de nos connaissances et expertises du territoire d'étude. Cette analyse permet de hiérarchiser l'enjeu local de conservation.

### 2.6.1 Les habitats naturels

Ils sont évalués selon les 4 critères suivants :

L'enjeu patrimonial :

Les relevés ont permis de rattacher les habitats naturels présents avec les typologies existantes (Corine Biotopes, EUNIS, EUR27), au moyen des correspondances phytosociologiques. Les habitats naturels à enjeux sont repérés selon leur appartenance à :

- des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive «Habitats»);
- des habitats d'espèces patrimoniales présentes et inventoriées sur le site ;
- des habitats présentant des intérêts écologiques particuliers (habitats de zones humides par exemple).

L'état de conservation :

Les habitats naturels sont caractérisés selon leur typicité floristique. Celle-ci permet de déterminer si l'habitat est représenté de façon caractéristique ou dégradé.

La sensibilité :

Parmi les habitats identifiés et leurs intérêts écologiques, **la sensibilité** est considérée. Elle est évaluée en prenant en compte les différentes perturbations/menaces (exemple, la colonisation par une espèce envahissante ou destruction d'habitat). Le niveau de sensibilité de l'habitat est ainsi obtenu, en combinant ses capacités de résistance et de résilience.

La représentativité :

L'occurrence de l'habitat à l'échelle du site étudié donne une indication supplémentaire. La représentativité est traduite en termes de pourcentage de surface occupée sur la zone d'étude.

### 2.6.2 La flore

La hiérarchisation permet de mettre en évidence le statut de l'espèce à différents niveaux géographiques (communautaire, national, régional) pour aboutir à une caractérisation locale de l'enjeu de l'espèce en relativisant son intérêt par rapport au milieu concerné.

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir l'intérêt patrimonial de l'espèce, c'est-à-dire la valeur d'existence qu'on lui prête, basée sur des critères de rareté et de connaissances. Cette évaluation s'appuie sur :

- les **statuts de protection à l'échelle européenne** : Espèce inscrite en Annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil dite Directive Oiseaux ou Annexe II ou IV de la Directive 2006/105/CE du Conseil dite Directive Habitat Faune Flore, ainsi que les habitats inscrits en Annexe I de la Directive Habitat Faune Flore ;
- les **statuts de protection à l'échelle nationale, régionale voire locale** ;
- les **statuts de conservation issus des Listes Rouges à l'échelle européenne, nationale, voire régionale** ;
- l'inscription de l'espèce à la liste des **espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF** (à l'échelle régionale) ;
- les statuts de conservation indiqués dans le cadre d'atlas nationaux ou régionaux.

**L'intérêt patrimonial de l'espèce est ainsi classé selon 5 niveaux présentés ci-après.**

Tableau 3 : Hiérarchisation de l'intérêt patrimonial habitat et flore

Intérêt patrimonial	Critères pris en compte
<b>Très fort</b>	- Espèce classée CR (En danger critique d'extinction) selon les Listes rouges européenne, nationale voire régionale
<b>Fort</b>	- Habitat inscrit en annexe I de la Directive Habitats Faune Flore - Espèce inscrite en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore - Espèce inscrite à l'article 1 de l'arrêté du 15 septembre 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire - Espèce inscrite dans l'arrêté ministériel fixant la liste des espèces végétales protégées en région - Espèce classée EN (En danger) selon les Listes rouges européenne, nationale voire régionale
<b>Modéré</b>	- Espèce inscrite en Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore - Espèce classée VU (Vulnérable) selon les Listes rouges européenne, nationale voire régionale - Espèce inscrite à l'annexe 2 de l'arrêté du 15 septembre 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire - Espèce classée Déterminante au titre de l'inventaire ZNIEFF
<b>Faible</b>	- Espèce classée NT (Quasi-menacée) selon les Listes rouges européenne, nationale voire régionale
<b>Très faible</b>	- Les autres espèces et habitats non concernées par les éléments ci-dessus

Dans un second temps, il est nécessaire de recontextualiser cette première analyse dans le contexte de la zone d'étude. On parle alors **d'enjeu local de conservation**.

Ces enjeux sont évalués sur la base de l'intérêt patrimonial de l'espèce, pondéré par les observations réalisées lors de la phase d'étude, les connaissances des naturalistes et la bibliographie. Les critères utilisés sont notamment :

- Les effectifs observés pour les espèces concernées (individu isolé, taille de population) ;
- Leur vulnérabilité vis-à-vis des perturbations du milieu (conditions hydriques, piétinement, compétition entre espèces...);
- La représentativité des habitats favorables à l'espèce.



### 2.6.3 La faune

La détermination de niveau d'enjeu de conservation associé aux espèces **faune** est l'aboutissement d'un processus en plusieurs étapes, illustré ci-après :

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir l'**intérêt patrimonial** de l'espèce, c'est-à-dire la valeur d'existence qu'on lui prête, basée sur des critères de rareté et de connaissances. Cette évaluation s'appuie sur :

- les **statuts de protection à l'échelle européenne** : Espèce inscrite en Annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil dite Directive Oiseaux ou Annexe II ou IV de la Directive 2006/105/CE du Conseil dite Directive Habitat Faune Flore, ainsi que les habitats inscrits en Annexe I de la Directive Habitat Faune Flore ;
- les **statuts de protection à l'échelle nationale, régionale voire locale** ;
- les **statuts de conservation issus des Listes Rouges à l'échelle européenne, nationale, voire régionale** ;
- l'inscription de l'espèce à la liste des **espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF** (à l'échelle régionale) ;
- les statuts de conservation indiqués dans le cadre d'atlas nationaux ou régionaux.

L'intérêt patrimonial de l'espèce est ainsi classé selon 5 niveaux présentés ci-après.

Tableau 4 : Hiérarchisation de l'intérêt patrimonial faune

Intérêt patrimonial	Critères pris en compte
<b>Très fort</b>	- Espèce classée CR (En danger critique d'extinction) selon les Listes rouges nationales voire régionales
<b>Fort</b>	- Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux, et pouvant être déterminante pour un espace Natura 2000 situé à proximité - Espèce inscrite en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore - Espèce classée EN (En danger) selon les Listes rouges nationales voire régionales - Espèce classée Déterminante stricte au titre de l'inventaire ZNIEFF - Espèce inscrite sur la liste d'espèces prioritaires (PAP) nationale
<b>Modéré</b>	- Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux mais aucun espace Natura 2000 à proximité, ou ne respectant pas les critères pour y être déterminante - Espèce inscrite en Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore - Espèce classée VU (Vulnérable) selon les Listes rouges nationales voire régionales - Espèce inscrite sur l'arrêté du 14 Décembre 2006 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire - Espèce inscrite à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire - Espèce inscrite à l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire - Espèce inscrite à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire - Espèce classée Déterminante sous conditions au titre de l'inventaire ZNIEFF
<b>Faible</b>	- Espèce classée NT (Quasi-menacée) selon les Listes rouges nationales voire régionales - Espèce inscrite à l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire - Espèce inscrite à l'article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire - Protection Nationale 3 ou 4 pour l'avifaune - Espèce classée Remarquable au titre de l'inventaire ZNIEFF
<b>Très faible</b>	- Les autres espèces non concernées par les éléments ci-dessus

La détermination prend en compte l'enjeu le plus important déterminée pour l'espèce (classement sur les listes rouges, citation dans les documents Natura 2000), mais la connaissance locale et les autres critères peuvent pondérer le degré d'intérêt patrimonial.

En région Nouvelle-Aquitaine, ce premier niveau d'évaluation sera complété par la consultation du *référentiel espèces sur la faune sauvage de Nouvelle Aquitaine*, mis en place par l'observatoire FAUNA (<https://observatoire-fauna.fr/programmes/referentiel-especes/rechercher-especes>). Ce référentiel forme un socle de connaissance sur les espèces animales, accessible à tous, et constitue une base de travail primordiale en permettant à l'ensemble des acteurs de travailler à partir de listes de référence communes.

Le référentiel espèce exprime, pour chaque espèce, un **enjeu régional de conservation**, précisé de la manière suivante :

<b>Majeur</b>	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale majeurs
<b>Très Fort</b>	Espèce présentant des niveaux de menace ou de responsabilité régionale très élevés
<b>Fort</b>	Espèce présentant des niveaux de menace et/ou de responsabilité régionale élevés
<b>Notable</b>	Espèce présentant des niveaux de menace ou de responsabilité régionale notables
<b>Modéré</b>	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale modérés
<b>Autre</b>	Espèce considérée en lacune de connaissance, pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation ne peut être évalué à ce stade
<b>Non applicable</b>	Espèce pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation n'est pas applicable (espèce introduite, occasionnelle ou accidentelle)
<b>Non évaluée</b>	Espèce n'ayant pas été soumise au processus d'évaluation.

Dans un second temps, il est nécessaire de recontextualiser cette première analyse dans le contexte de la zone d'étude. On parle alors **d'enjeu local de conservation**.

Ces enjeux sont évalués sur la base de l'intérêt patrimonial de l'espèces, pondéré par les observations réalisées lors de la phase d'étude, les connaissances des naturalistes et la bibliographie. Les critères utilisés sont notamment :

- Les effectifs observés pour les espèces concernées (individu isolé, couple, colonie) ;
- L'utilisation des habitats en présence par les espèces concernées (transit, chasse ou nidification) ;
- La période d'observation (migration, hivernage, période de reproduction) ;
- Leur vulnérabilité vis-à-vis des fonctions liées au site d'étude (espèce ubiquiste, espèce spécialiste).
- Des études scientifiques spécifiques et des données de référence pour certains groupes taxonomiques : exemple du référentiel d'activité du protocole Vigie-Chiro, qui permet d'interpréter l'activité des espèces de chiroptères selon le protocole d'inventaire et le nombre de contacts étudié.

Tableau 5 – Référentiel d'activité des protocoles Vigie-chiro

Référentiels d'activité des protocoles Vigie-Chiro

Les valeurs données dans le tableau ci-dessous sont des nombres de contacts cumulés sur l'ensemble du circuit routier ou sur l'ensemble du carré pédestre ou encore sur une nuit complète en point fixe, selon le protocole. Elles permettent d'interpréter objectivement l'activité mesurée sur vos sites :

- Si vous mesurez une activité supérieure à la valeur **Q98%**, c'est que vous avez obtenu une activité **très forte**, particulièrement notable pour l'espèce
- Si vous mesurez une activité supérieure à la valeur **Q75%**, c'est que vous avez obtenu une activité **forte**, révélant l'intérêt de la zone pour l'espèce
- Si vous mesurez une activité supérieure à la valeur **Q25%**, c'est que vous avez obtenu une activité **modérée**, donc dans la norme nationale
- Si vous mesurez une activité inférieure à la valeur **Q25%**, vous pouvez considérer l'activité comme **faible** pour l'espèce

Espèce	Protocole Routier			Protocole Pédestre			Protocole Point Fixe		
	Q25%	Q75%	Q98%	Q25%	Q75%	Q98%	Q25%	Q75%	Q98%
<i>Barbastella barbastellus</i>	1	2	7	1	7	10	1	15	406
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	7	18	1	4	22	2	9	69
<i>Hypsugo savii</i>	3	13	23				3	14	65

A titre d'exemple, un individu d'une espèce à enjeu dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, observé une seule fois à proximité d'un secteur dont les habitats en présence ne correspondent pas à la biologie de l'espèce, verra son **enjeu local de conservation abaissé à modéré, voir faible**.

Au contraire, si plusieurs individus d'une espèce, dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, sont observés à plusieurs reprises dans des habitats potentiellement favorables à leur biologie, alors **l'enjeu local de conservation sera conservé et identique à l'intérêt patrimonial**.



### 3 Analyse des données existantes

L'analyse des périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel a été effectuée sur l'aire d'étude éloignée (jusqu'à 5 km) incluant la zone immédiate et rapprochée.

### 3.1 Protections réglementaires

Les protections réglementaires visent un objectif de préservation des habitats et des espèces, et constituent la plus forte mesure de protection. Ce sont principalement les espaces suivants :

- Parc National (PN),
- Réserve Naturelle Nationale (RNN),
- Réserve Naturelle Régionale (RNR),
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB),
- Réserve de chasse et de faune sauvage,
- Réserve biologique (domaniale, forestière).

**Les zones d'études définies dans le cadre du projet ne sont pas concernées par des mesures de protection réglementaire.**

### 3.2 Protections contractuelles

Les protections contractuelles ou périmètres de gestion concertés sont des espaces appartenant à des personnes publiques ou privées, physiques ou morales et méritant d'être préservés au regard de l'intérêt que présentent les espèces faunistiques ou floristiques qu'ils abritent, en considération de ses qualités paysagères, etc. Deux types de protections contractuelles peuvent être concernées :

- Réseau Natura 2000 – directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ;
- Parc Naturel Régional (PNR).

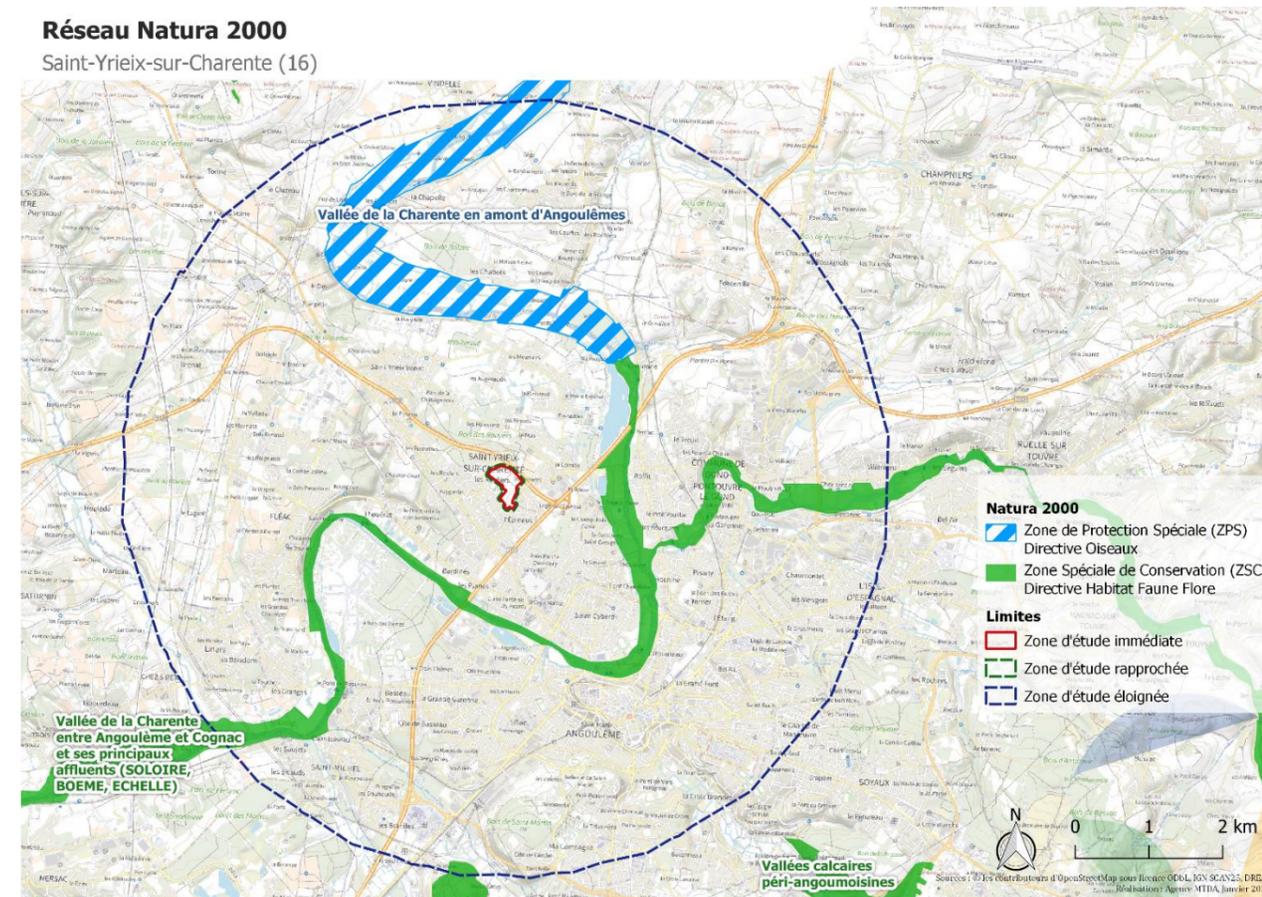
**Natura 2000** est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale. En la matière, les deux textes de l'Union européenne les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

- La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3 000 sites ont été classés par les États de l'Union en tant que Zones de Protection Spéciale (ZPS).
- La directive « Habitats » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leurs habitats. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20 000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

**La zone d'étude immédiate n'est pas située au sein même d'un site Natura 2000. La zone d'étude éloignée est concernée par plusieurs sites Natura 2000 dont un désigné par la Directive et deux désignés par la directive Habitat Faune Flore**

Tableau 6 : Protections contractuelles dans l'aire d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Superficie directement concernée par l'aire d'étude immédiate	Distance à la zone d'étude immédiate
Zones Spéciales de Conservation (ZSC)	Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents FR5402009	-	1 km à l'est
	Vallées calcaires péri-angoumoises FR5400413	-	4,8 km au sud
Zones de Protection Spéciale (ZPS)	Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006	-	1,9 km au nord



Cartographie 6 : Localisation des sites Natura 2000 dans l'aire d'étude éloignée

### 3.3 Protections foncières

Dans un but de protection et de valorisation du patrimoine naturel, il existe en France un éventail d'outils juridiques de protection foncière. Cette protection passe par l'acquisition de la maîtrise foncière des espaces naturels. Cette méthode de protection est utilisée par différentes structures :

- Les Conseils Départementaux, via la politique des Espaces Naturels Sensibles ;
- Le Conservatoire du littoral ;
- Les Conservatoires d'Espace Naturel.

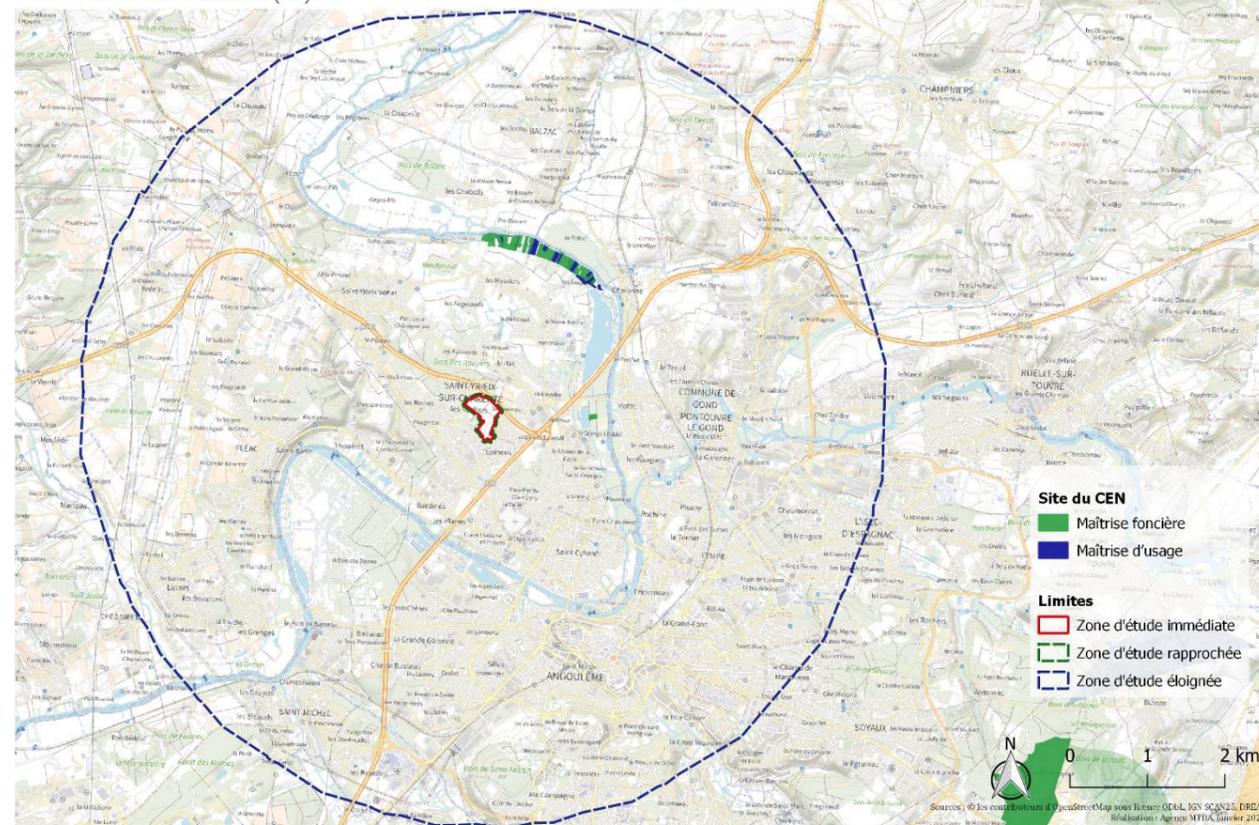
Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** des départements sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Ces espaces reconnus pour leurs patrimoines naturels exceptionnels accueillent une faune et une flore très diversifiées ou remarquables.

Le **Conservatoire du littoral** est un établissement public administratif français. Sa mission vise à l'acquisition de sites côtier, dans le but de limiter le développement d'infrastructures sur les littoraux et rivages et de protéger le patrimoine naturel particulier des rivages maritimes et/ou lacustres.

Les **Conservatoires d'Espace Naturel (CEN)** sont des structures associatives qui ont pour mission la préservation du patrimoine naturel. Leur action repose sur la maîtrise foncière et d'usage des sites naturels. Les espaces gérés par le CEN comprennent des milieux et des habitats variés.

**La zone d'étude est située à proximité de plusieurs parcelles acquises et/ou gérées par le CEN. Aucune de ces parcelles n'est située au sein de l'aire d'étude immédiate.**

Site du Conservatoire d'Espace Naturel  
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 7 : Localisation des protections foncières dans l'aire d'étude éloignée

Tableau 7 : Protections foncières dans l'aire d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Superficie directement concernée par l'aire d'étude immédiate	Distance à la zone d'étude immédiate
Maîtrise foncière CEN	Vallée de la Charente FR1505544	-	1,9 km au nord
Maîtrise d'usage CEN	Petite Prairie de Saint-Yrieix	-	1,9 km au nord
	Vallée de la Charente	-	1,9 km au nord



### 3.4 Inventaires patrimoniaux

L'inventaire ZNIEFF lancé en 1982 au niveau national par le Ministère de l'Environnement, a pour objectif d'identifier des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des secteurs du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. On distingue deux types de ZNIEFF :

- ⦿ Les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional
- ⦿ Les ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis à vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

Les ZICO ou Zones d'Inventaire pour la Conservation des Oiseaux sont les zones d'inventaire ayant servi, à l'échelle de l'Union Européenne, de base pour la délimitation des sites Natura 2000 de la directive Oiseaux (ZPS).

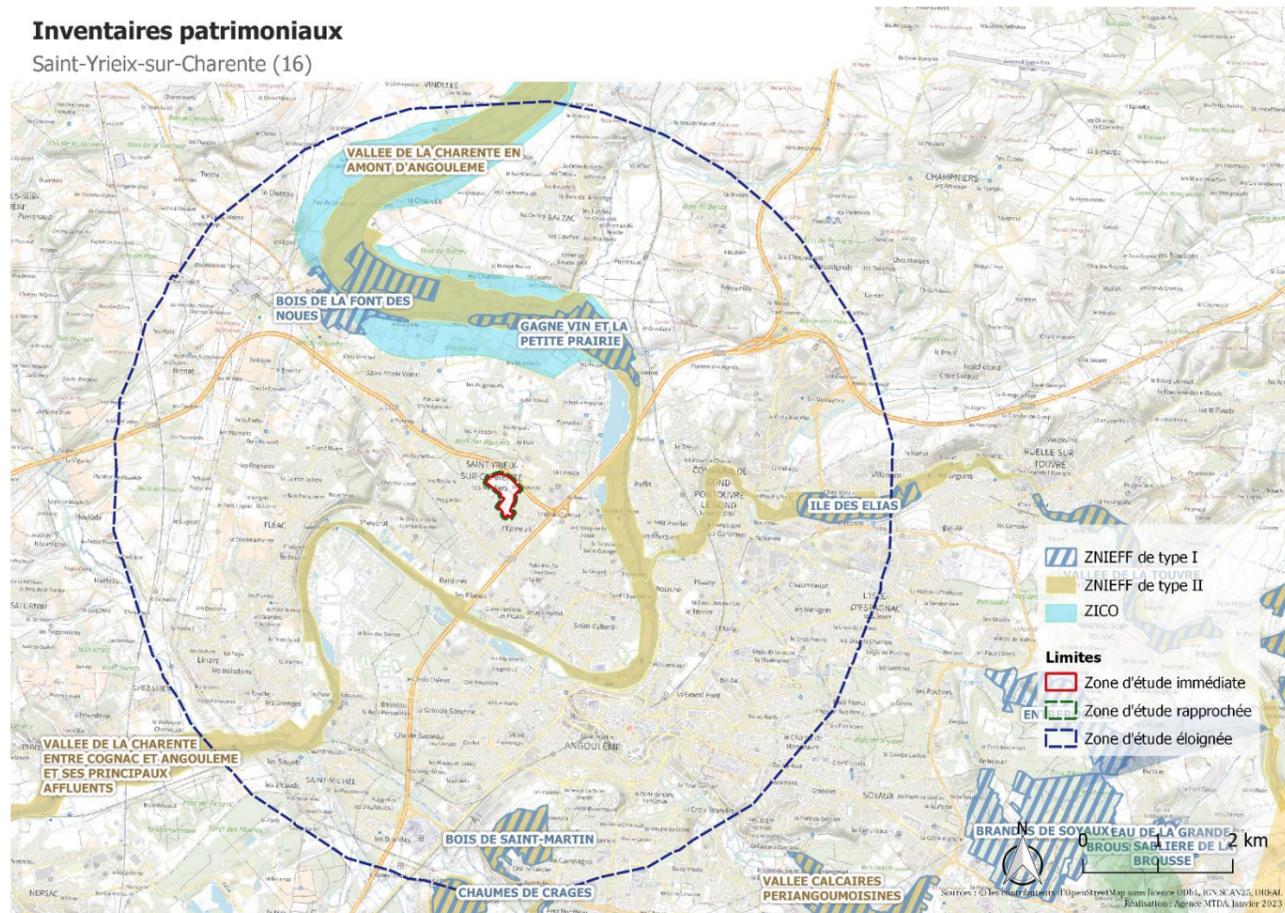
L'inventaire des zones humides est avant tout un outil de connaissance du territoire. Un inventaire peut permettre de faire un état des lieux d'un territoire pour identifier les enjeux et définir des objectifs de moyens et de résultats. L'identification des enjeux liés à la gestion des zones humides est un travail à mener avec les acteurs du territoire. Cela permet d'avoir une réflexion globale et concertée, et de prendre en compte toutes les préoccupations et les problématiques locales.

**La zone d'étude est située à proximité de plusieurs ZNIEFF de type 1 et 2 et d'une ZICO.. La zone d'étude immédiate n'est pas située au sein même d'une de ces zones.**

Tableau 8 : Inventaires patrimoniaux dans l'aire d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Superficie directement concernée par l'aire d'étude immédiate	Distance à la zone d'étude immédiate
ZNIEFF type I	Bois de la Font des Noues 540003095	-	2,5 km au nord-ouest
	Gagne Vin et la Petite Prairie 540015992	-	1,8 km au nord
	Ile des Elias 540007585	-	3,7 km à l'est
	Bois de Saint-Martin 540003096	-	3,8 km au sud
ZNIEFF type II	Vallée de la Charente en Amont d'Angoulême 540120100	-	1 km à l'est et au nord
	Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents 540120111	-	1,4 km au sud
	Vallée Calcaire Periangoumoisine 540007614	-	4 km au sud-est
ZICO	Vallée de la Charente : Amont d'Angoulême	-	1,5 km au nord

**Inventaires patrimoniaux**  
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 8 : Localisation des inventaires patrimoniaux dans l'aire d'étude éloignée

## 3.5 Les continuités écologiques

### 3.5.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

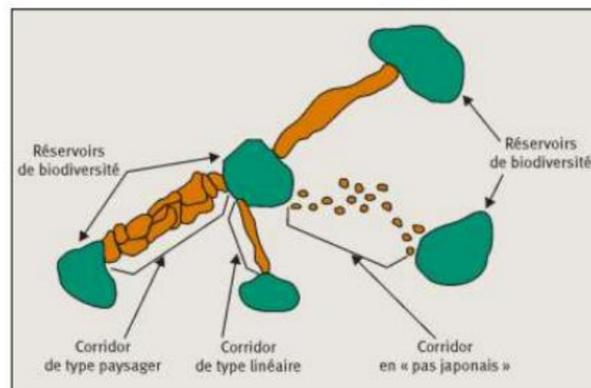
La fragmentation des espaces à caractère naturel et leur morcellement peuvent conduire à des phénomènes d'isolats : c'est l'une des causes de la perte de biodiversité.

La Trame verte et bleue entend contribuer à enrayer la perte de biodiversité en préservant et en remettant en bon état des réseaux de milieux naturels, permettant aux individus de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, ou continuités, sont constitués de « réservoirs de biodiversité », reliés les uns aux autres par des « corridors écologiques ». Un réservoir de biodiversité (ou zone nodale) constitue un espace où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les conditions indispensables à son maintien et à son fonctionnement y sont réunies. Une espèce peut ainsi y exercer l'ensemble de son cycle de vie : alimentation, reproduction, repos.

De manière plus globale, les milieux naturels peuvent y assurer leur fonctionnement. Il s'agit donc : soit d'espaces à partir desquels des individus d'espèces peuvent se disperser, soit d'espaces rassemblant des milieux de grand intérêt. Un corridor écologique est une voie de déplacement, empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles, entre milieux naturels, permettent la dispersion et la migration des espèces. On les classe généralement en trois types principaux :

- 🕒 Les structures linéaires : haies, chemins et bords de chemins, ripisylves...
- 🕒 Les structures en « pas japonais » : ponctuation d'espaces - relais ou d'îlots - refuges (mares, bosquets...),
- 🕒 Les matrices paysagères : type de milieu paysager dominant sur le territoire d'étude.

Les continuités écologiques d'un territoire d'étude correspondent à l'ensemble des éléments du maillage d'espaces ou de milieux constitutif d'un réseau écologique (réservoirs de biodiversité + corridors écologiques). Les cours d'eau constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



Exemple d'éléments de la Trame verte et bleue : réservoirs de biodiversité et types de corridors terrestres (source : Cemagref, d'après Bennett 1991)

- Par différentes formes d'obstacles (routes, voies ferrées, constructions, barrages, micro centrales, pollutions, clôtures, ...),
- Par divers milieux répulsifs peu favorables (densité d'habitat, zones d'activités denses, agriculture intensive, éclairage public).

### 3.5.2 La trame verte et bleue régionale

Le SRCE a été initié par la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II) de juillet 2010 et son article 21 (codifié dans les articles L.371-1 et suivants du Code de l'environnement). Ce schéma constitue la pierre angulaire de la démarche Trame verte et bleue à l'échelle régionale, en articulation avec les autres échelles de mise en œuvre. Il est piloté par l'État et la Région, en association avec un comité régional « trames verte et bleue », regroupant l'ensemble des acteurs locaux concernés (collectivités territoriales et leurs groupements, associations ou organismes œuvrant pour la préservation de la nature, scientifiques, ...).

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) du Poitou-Charentes est le document cadre régional qui identifie les continuités écologiques à l'échelle régionale. Le SRCE Poitou-Charentes a été adopté par arrêté préfectoral le 3 novembre 2015.

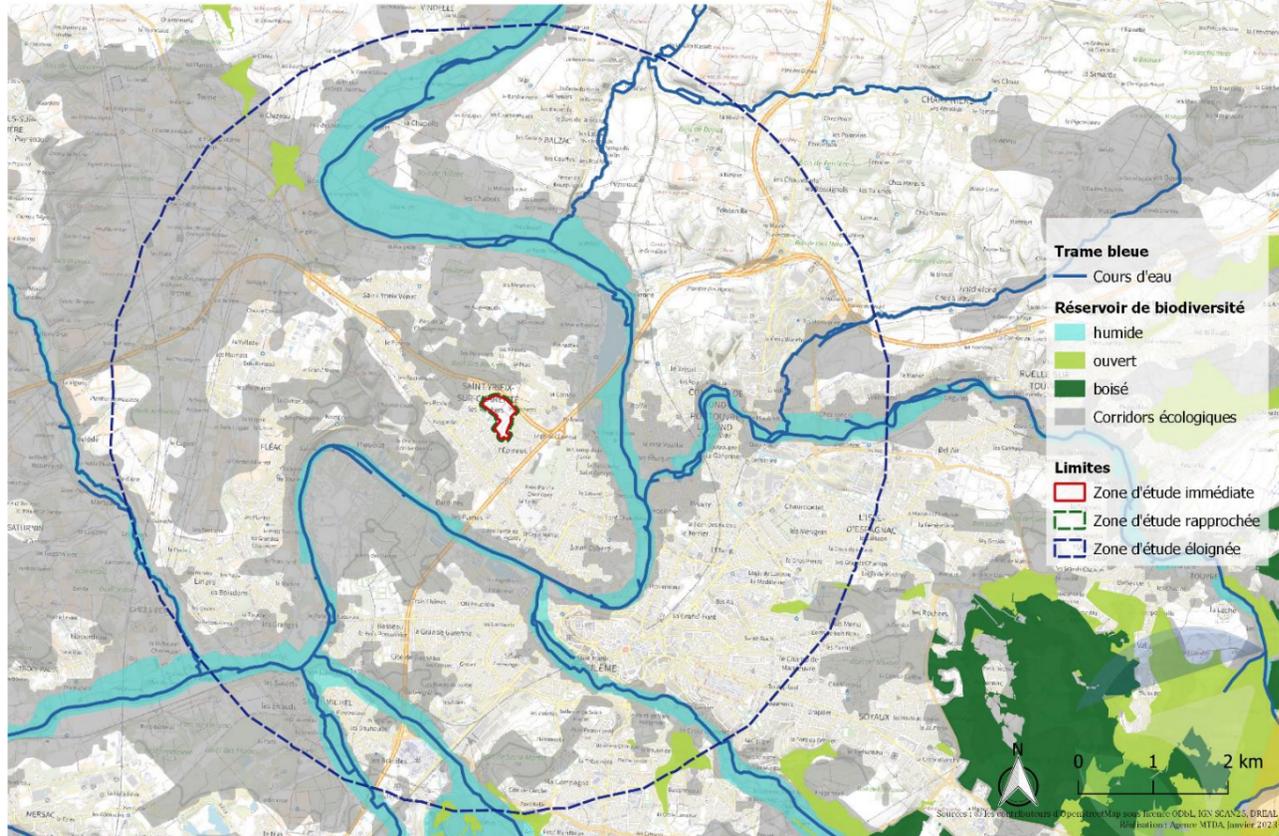
La zone d'étude immédiate n'est pas directement concernée par un élément de la trame verte et bleue

La zone d'étude éloignée est en revanche concernée par plusieurs éléments des continuités écologiques. La commune de Saint-Yrieix-sur-Charente dispose de nombreux milieux naturels ou semi-naturels (cultures, boisements) identifiés comme corridors écologiques. Ces éléments sont localisés tout autour de la ZEi, parfois à quelques centaines de mètres seulement (au nord de la ZEi notamment). La ZEE comprend également la rivière « La Charente » cours d'eau identifiés dans le SRCE, avec ses abords, comme réservoir de biodiversité de la sous-trame humide (la ripisylve notamment). Notons également au sein de la ZEE quelques patchs identifiés comme réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts, au nord-ouest et au sud-est.

L'aménagement et l'équipement des territoires peuvent générer des contraintes au bon fonctionnement des trames vertes et bleues :

### Schéma Régional de Cohérence Écologique

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 9 : Localisation de la trame verte et bleue régionale dans l'aire d'étude éloignée

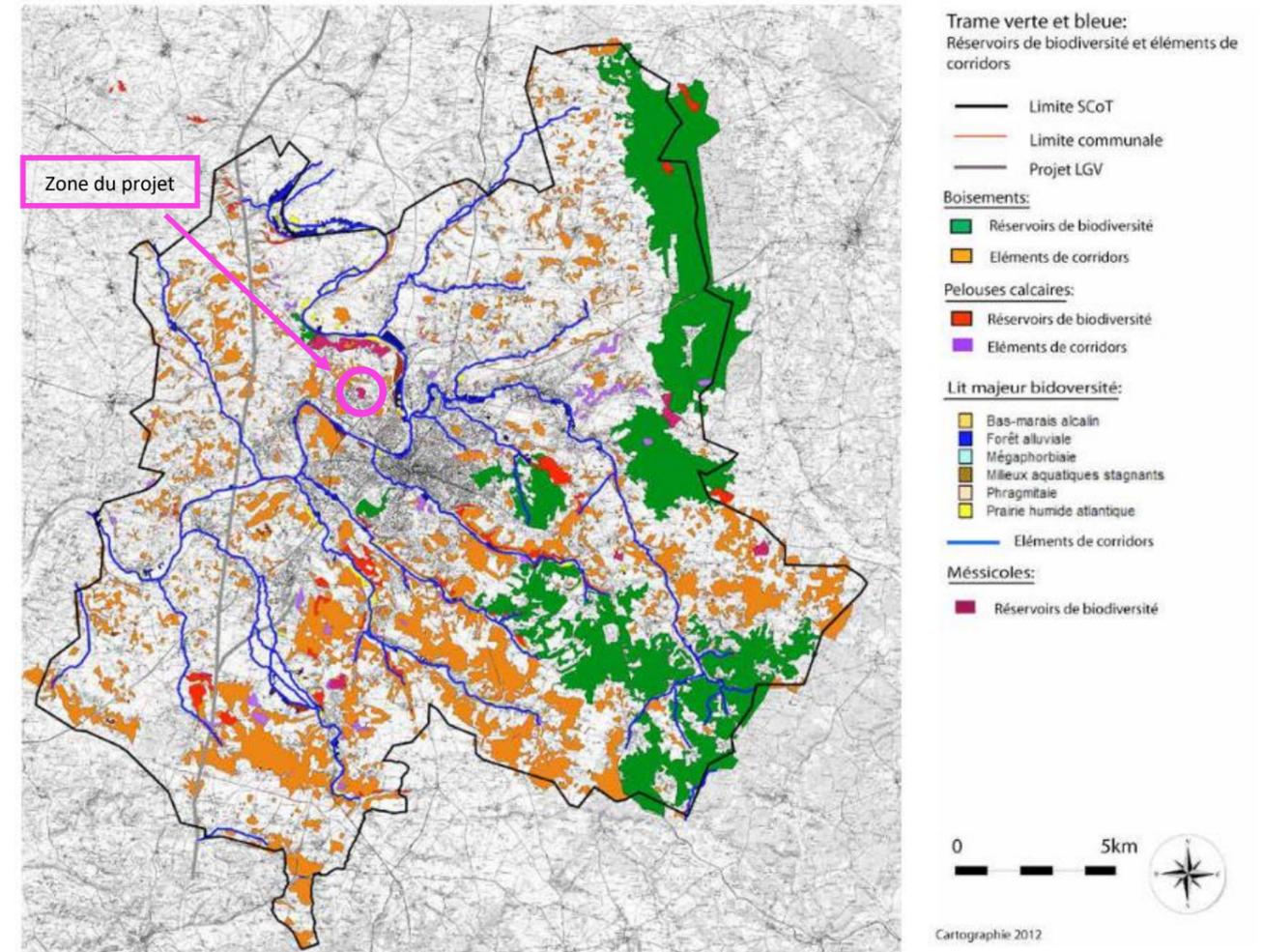


Figure 1 : Schéma de la trame verte et bleue de l'Angoumois

(Source : Syndicat mixte de l'Angoumois – Décembre 2012)

### 3.5.1 La Trame verte et bleue locale

La commune de Saint-Yrieix-sur-Charente appartient à l'agglomération du Grand Angoulême dont le SCoT a défini en 2013 une trame verte et bleue locale à l'échelle de son territoire.

La zone d'étude immédiate est concernée par un réservoir de biodiversité « secteur messicole ». Aux abords directs de la ZEI sont présents plusieurs secteurs identifiés comme réservoir de biodiversité « bois simple ».

Ainsi, aux abords directs du site, existe un enjeu de prise en compte des continuités écologiques.



#### 4 Diagnostic écologique

## 4.1 Les habitats naturels et semi-naturels

Le site est majoritairement agricole avec plus de 51 % de sa superficie occupée par des friches agricoles. Le reste des surfaces est couvert par des habitats ouverts entretenus (pelouses et gazons) ainsi que par des habitats plus fermés tels que des fourrés et boisements thermophiles. De nombreux habitats anthropiques (habitations, jardins domestiques, routes et parkings, etc.) sont présents dans l'aire d'étude rapprochée.

Aucun habitat à enjeu patrimonial n'est identifié sur le site d'étude.

Tableau 9 : Bio-évaluation des habitats présents dans la zone d'étude

Habitats	Superficie	Code EUNIS	Code HIC	Etat de conservation	Enjeux
Friches agricoles ou terres arables récemment abandonnées	8,98 ha // 51,87 %	I1.5	-	Bon	FAIBLE
Fourrés	1,22 ha // 7,09 %	F3.17	-	Bon	FAIBLE
Pelouses entretenues	1,06 ha // 6,12 %	E2.65	-	Bon	FAIBLE
Boisements caducifoliés à dominance d'Orme	0,65 ha // 3,80 %	G1.A61	-	Bon	FAIBLE
Jardins peu entretenus boisés	0,58 ha // 3,40 %	X13	-	Bon	FAIBLE
Boisements caducifoliés	0,44 ha // 2,58 %	G1.7	-	Bon	FAIBLE
Haies champêtres	0,07 ha // 0,43 %	FA.3	-	Bon	FAIBLE
Ronciers	0,04 ha // 0,28 %	F3.1	-	Bon	FAIBLE
Boisements d'Aubépines et Prunelliers	0,03 ha // 0,22 %	F3.111	-	Bon	FAIBLE
Habitations et Jardins	1,93 ha // 11,15 %	I2.2	-	-	NUL
Routes et Parkings	1,06 ha // 6,15 %	J4.2	-	-	NUL
Gazons entretenus de terrains de sport	0,44 ha // 2,58 %	E2.63	-	-	NUL
Chemins herbacés et sentiers	0,38 ha // 2,20 %	H5.61	-	-	NUL
Bâtiments urbains	0,18 ha // 1,04 %	J1	-	-	NUL
Vergers	0,11 ha // 0,68 %	G1.D4	-	-	NUL
Plan d'eau artificiel	0,09 ha // 0,53 %	J5	-	-	NUL



Figure 3 : Boisements caducifoliés



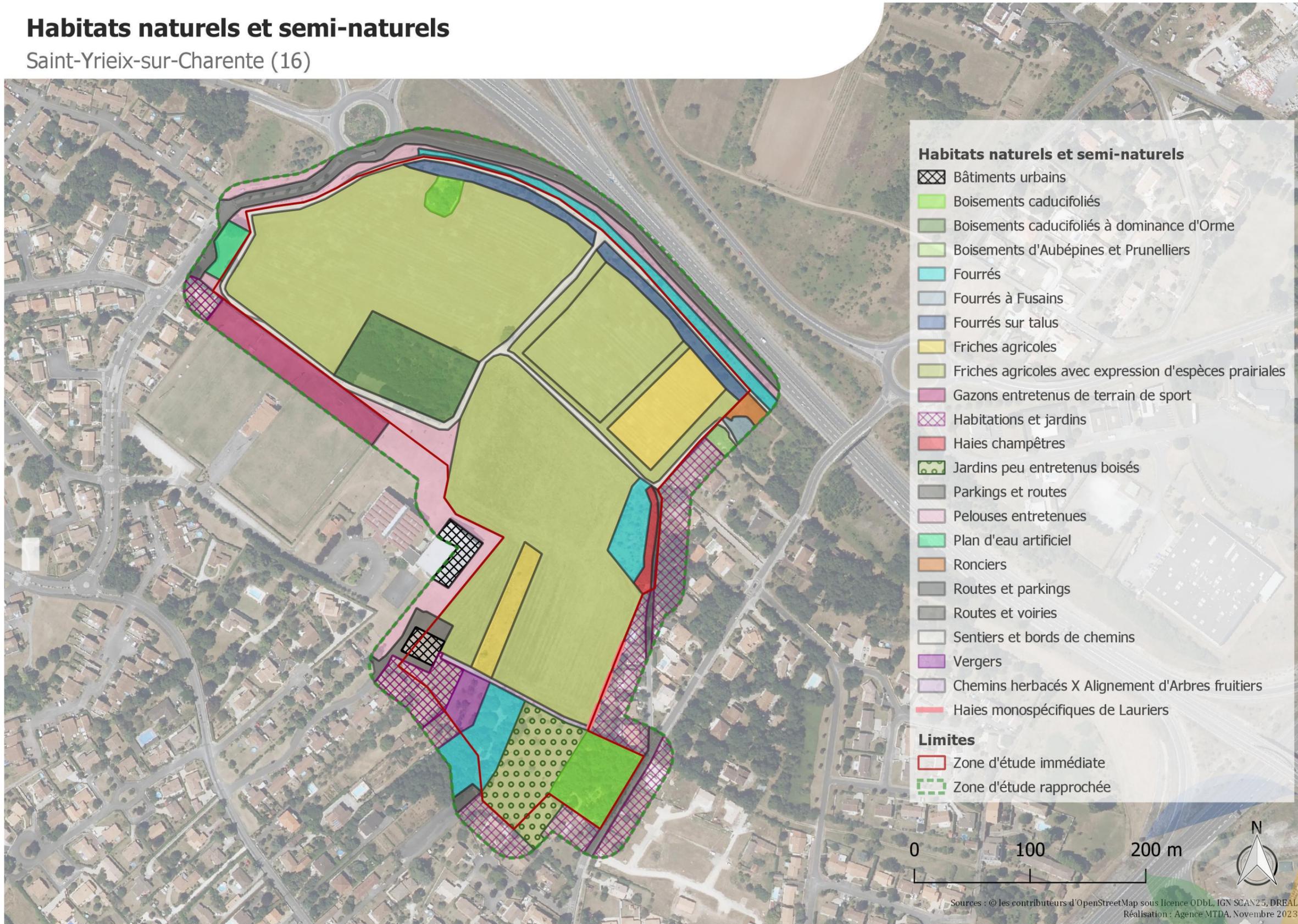
Figure 4 : Ronciers et Vergers



Figure 2 : Friches agricoles ou terres arables récemment abandonnées

## Habitats naturels et semi-naturels

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 10 : Localisation des habitats naturels et semi-naturels - Montauroux

## 4.2 La flore

### 4.2.1 Données bibliographiques

L'analyse des données à partir de la base de données de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine permet de dresser une liste des espèces protégées et/ou menacées connues dans ce secteur. Ce travail a pour objectif d'identifier les sensibilités floristiques de la zone et d'orienter la recherche sur le terrain.

Cette analyse permet d'identifier deux espèces présentes, dans la bibliographie, sur le site. Il s'agit d'espèces inscrites sur la liste rouge régionale comme quasi-menacées (NT) et présentant un enjeu patrimonial modéré.

Tableau 10 : Espèces à enjeux identifiées dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection régionale	ZNIEFF	Intérêt patrimonial
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	NT	-	Déterminante	MODERE
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	NT	-	Déterminante	MODERE

Le Bleuet des moissons a été contacté à trois reprises sur le site (d'après la bibliographie).

### 4.2.2 Résultats des inventaires

Au total, 111 espèces floristiques ont été observées sur la zone d'étude rapprochée. La majorité est considérée d'enjeu faible à très faible mais certaines sont considérées comme patrimoniales (ZNIEFF, Listes rouges, etc...). Ces espèces, au nombre de 2, présentent des enjeux modérés à forts.

#### 4.2.2.1 Espèces d'intérêt patrimonial

Trois espèces à enjeu patrimonial ont été contactées sur le site. Aucune d'entre elle n'est protégée mais elles bénéficient tout de même de statuts de conservation notables.

Tableau 11 : Espèces à enjeux identifiées sur le site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection régionale	ZNIEFF	Intérêt patrimonial
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle consoude	EN	-	Déterminante	FORT
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	NT	-	Déterminante	MODERE
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	NT	-	Déterminante	MODERE

Les deux espèces à enjeu identifiées dans la bibliographie ont été recontactées sur le site. Toutes deux ont un **intérêt patrimonial modéré**, au regard de leur statut de protection et de menace. Toutefois, leur **enjeu local de conservation** est évalué comme **fort**. En effet, la population de Miroir de Vénus identifiée sur le site d'étude est constituée d'une dizaine d'individus et localisée sur une friche agricole, l'habitat préférentiel de l'espèce. Il s'agit donc d'une **population viable et importante**. Il en est de même pour le Bleuet des moissons dont les populations sont constituées de plusieurs dizaines d'individus.

On note aussi la présence d'un pied de Dauphinelle consoude dont l'**intérêt patrimonial** et l'**enjeu patrimonial sont forts**.

Ces trois espèces messicoles ont fait l'objet des Plans Nationaux d'Action en faveur des messicoles.

#### 4.2.2.2 Espèces exotiques envahissantes

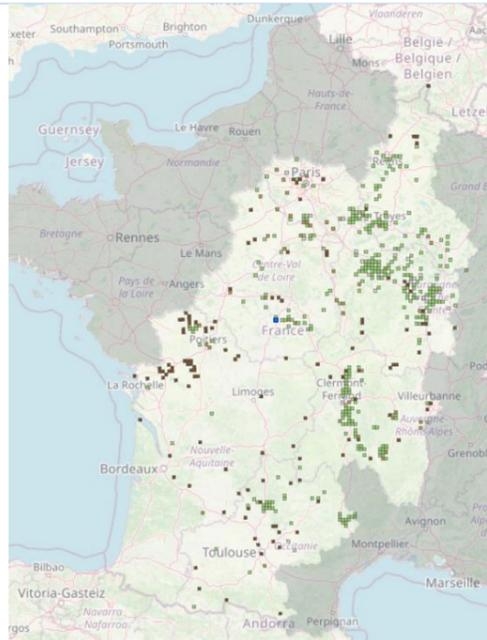
Une espèce végétale exotique envahissante (EVEE) avérée est contactée sur le site. Il s'agit de l'Ailanthus glanduleux (*Ailanthus altissima*) retrouvé dans l'extrémité est du site.

On notera également la présence de la Véronique de Perse (*Veronica persica*) dont le statut d'EVEE reste potentiel du fait de son origine asiatique. L'espèce est ubiquiste, retrouvée dans la plupart des milieux (hors altitude), et fait l'objet de surveillance, mais son pouvoir invasif reste très limité.

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Nouvelle-Aquitaine)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Dauphinelle consoude	<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Déterminante ZNIEFF EN Poitou-Charentes	FORT	FORT
Description générale				
La Dauphinelle consoude, ou Dauphinelle des champs, est une plante annuelle de la famille des Renonculacées. Fleurissant de mai à août, elle se différencie de la Dauphinelle cultivée ( <i>Delphinium ajacis</i> ) par son long éperon allongé. Elle se retrouve dans les moissons ou friches, notamment calcaire. Messicole menacée par l'intensification des pratiques agricoles, elle est en raréfaction dans la plupart des départements et est considérée comme en danger en Poitou-Charentes.				
Situation vis-à-vis du projet				
Un seul pied a été contacté à l'est du site, le long d'un grillage délimitant un jardin domestique.				



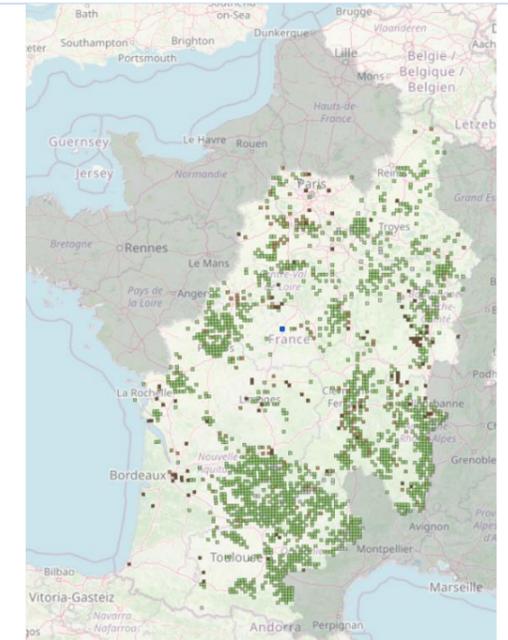
© C. HUET (2023)



© LOBELIA (Nov 2023)



© C. HUET (2023)



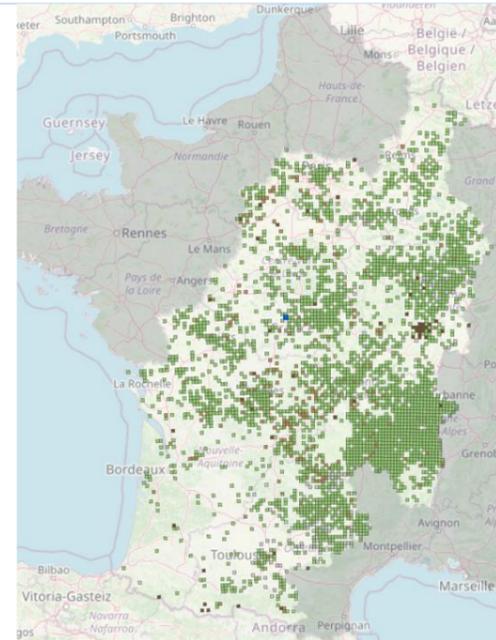
© LOBELIA (Nov 2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Nouvelle-Aquitaine)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Miroir de Vénus	<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Déterminante ZNIEFF NT Poitou-Charentes	<b>MODERE</b>	<b>FORT</b>
<b>Description générale</b>				
Le Miroir de Vénus est une plante annuelle à tige dressée facilement reconnaissable par son inflorescence à 5 pétales mauves qui apparaît à partir de mai. L'espèce apprécie les sols secs thermophiles et est principalement retrouvés dans les cultures et jachères, notamment calcaire. Messicole menacée par l'intensification des pratiques agricoles, elle est en raréfaction dans la plupart des départements et est considérée comme quasi-menacée en Poitou-Charentes.				
<b>Situation vis-à-vis du projet</b>				
Une dizaine de pieds a été retrouvé au sein de la friche agricole, au nord du boisement à Ormes. Cette jolie population retrouvée dans un habitat favorable à l'espèce (viabilité de l'espèce sur site) permet d'évaluer l'enjeu local de conservation du Miroir de Vénus comme fort.				

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Nouvelle-Aquitaine)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Bleuet des moissons	<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Déterminante ZNIEFF NT Poitou-Charentes	<b>MODERE</b>	<b>FORT</b>
<b>Description générale</b>				
Le Bleuet des moissons est une plante annuelle messicole de la famille des Astéracées, principalement retrouvés dans les cultures et jachères. Messicole menacée par l'intensification des pratiques agricoles, elle est en raréfaction dans la plupart des départements et est considérée comme quasi-menacée en Poitou-Charentes bien qu'elle soit l'une des plantes messicoles les plus fréquemment observées.				
<b>Situation vis-à-vis du projet</b>				
Plusieurs dizaines de pieds sont pointés au sein des friches agricoles du site. Ces importantes populations retrouvées dans un habitat favorable à l'espèce (viabilité de l'espèce sur site) permettent d'évaluer l'enjeu local de conservation du Bleuet des moissons comme fort.				



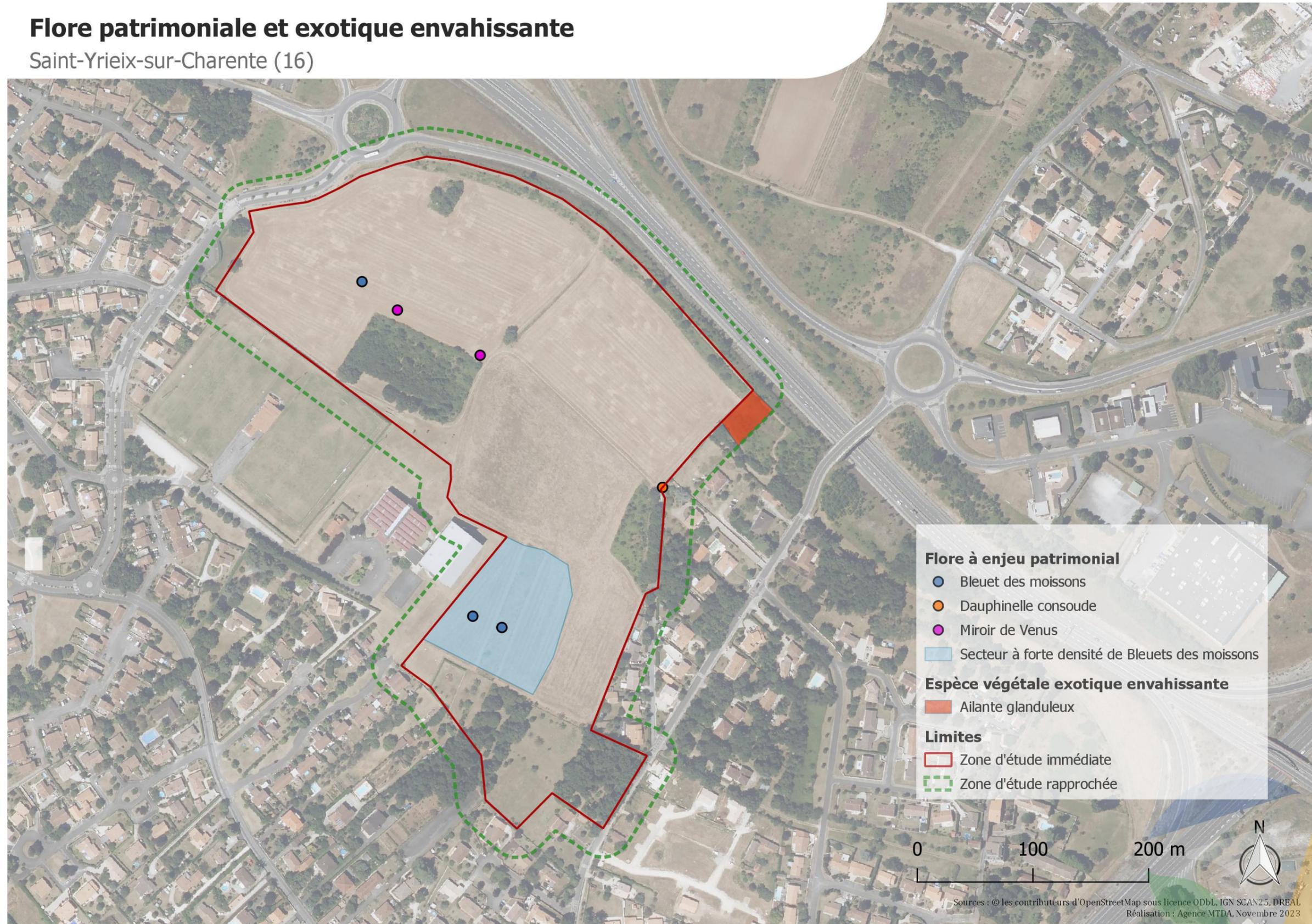
© C. HUET (2023)



© LOBELIA (Nov 2023)

## Flore patrimoniale et exotique envahissante

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 11 : Localisation des espèces de la flore à enjeux

## 4.3 La faune

### 4.3.1 Avifaune

#### 4.3.1.1 Données bibliographiques

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données FAUNA de l'Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur la base de données Faune-Charente de la LPO.

La consultation et la synthèse de ces bases de données nous indiquent la présence de 50 espèces d'oiseaux observées dans un rayon de 2km de la zone d'étude. La base de données Faune-Charente nous renseigne quant à elle sur la présence de 137 espèces aviaires dans ce même rayon.

Parmi les espèces à intérêt patrimonial identifiées par notre analyse, et d'après les codes atlas saisis sur Faune-France, on note la nidification du Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), du Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), du Héron cendré (*Ardea cinerea*), de la Huppe fasciée (*Upupa epops*), du Pic noir (*Dryocopus martius*), du Serin cini (*Serinus serinus*), etc.

D'autres espèces à intérêt patrimonial notable sont également citées dans ces bases et pourraient être présentes occasionnellement sur site comme la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), la Grue cendrée (*Grus grus*), la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), le Milan noir (*Milvus migrans*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), etc. ... en lien notamment avec le plan d'eau de la Grande Prairie et la Charente.

#### 4.3.1.2 Résultats des inventaires

Les inventaires relatifs à l'avifaune sur un cycle phénologique complet ont permis la mise en évidence de 52 espèces au sein ou à proximité directe de la zone d'étude rapprochée. Cela correspond à une diversité spécifique intéressante si l'on considère la localisation de la zone d'étude entre une zone urbaine et la route nationale 141.

Parmi ces espèces, on dénombre 15 espèces présentant un intérêt patrimonial notable, c'est-à-dire *a minima* modéré, et 9 espèces à enjeu local de conservation notable.

En considérant les différents milieux en présence, nous pouvons les relier à des fonctions pour les espèces contactées lors de nos inventaires.

Dans un premier temps on note que la majeure partie de la zone d'étude rapprochée se compose par des milieux ouverts correspondants à une ancienne parcelle cultivée. Ce milieu remplit plusieurs fonctions selon les espèces concernées. Ainsi ce dernier constitue l'habitat de nidification du Bruant proyer (*Emberiza calandra*) et de l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) qui ont tous deux un statut Vulnérable sur la liste rouge régionale Poitou-Charentes. Il est également utilisé par le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) et le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) en période de halte migratoire et/ou d'hivernage. On y retrouve également plusieurs espèces qui s'y alimentent comme des passereaux (Grive draine (*Turdus viscivorus*), Bergeronnette grise (*Motacilla alba*), Pigeon ramier (*Columba palumbus*), ...) ou des rapaces (Milan noir (*Milvus migrans*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)).



Figure 5 : Ancienne culture

Les pourtours de l'aire d'étude rapprochée se composent en partie de milieux semi-ouverts tels que les fourrés tempérés. Ces milieux présentent un intérêt écologique notable pour l'avifaune puisque plusieurs espèces à enjeux y ont été observées. C'est le cas pour le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) qui utilise cette formation en période hivernage. D'autres espèces nichent également dans cet habitat : Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), Hypolaïs polyglotte (*Hipolais polyglotta*), Linotte mélodieuse (*Linaria linaria*), Bruant zizi (*Emberiza cia*), Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*), Moineau domestique (*Passer domesticus*), ...



Figure 6 : Fourrés tempérés

Enfin la zone d'étude rapprochée est ponctuée de boisements de tailles réduites mais qui permettent tout de même à des espèces de s'alimenter ou de nicher : Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), Serin cini (*Serinus serinus*).

Cette fonction est également assurée pour les passereaux, à une moindre échelle, par certains jardins privés.

Il est important de noter la complémentarité, au sein de l'aire d'étude rapprochée, entre les différents milieux ouverts, semi-ouverts et boisés. En effet de nombreuses espèces évoluent sur ces trois types de milieux que ce soit pour nicher, s'alimenter ou se déplacer.



Figure 7 : Ancienne culture associée à des boisements et à des fourrés tempérés

De par la proximité de la zone d'étude rapprochée avec le plan d'eau de la Grande Prairie, de la Charente et des zones humides associées, plusieurs espèces ont également pu être observées en vol, sans pour autant se reproduire ou s'alimenter sur la zone : Héron cendré (*Ardea cinerea*), Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*), Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), Grande Aigrette (*Ardea alba*). C'est ce qui justifie la différence entre le niveau d'intérêt patrimonial et l'enjeu local de conservation dans notre analyse.

Tableau 12 : Espèces d'oiseaux à enjeu de conservation identifiées sur la zone d'étude rapprochée

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection <sup>6</sup>	Menace <sup>7</sup>									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes <sup>8</sup>					
<b>Bruant des roseaux</b> <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3	EN	-	NAC	EN	Dc	1	FORT	Fort	Halte migratoire hivernage	FORT
<b>Pipit farlouse</b> <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	DD	NAd	EN	-	3	FORT	Fort	Halte migratoire hivernage	MODERE
<b>Alouette des champs</b> <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	DO2	NT	LC	NAd	VU	-	39	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Bruant proyer</b> <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	VU	-	3	MODERE	Notable	Nidification	MODERE
<b>Chardonneret élégant</b> <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	NAd	NAd	NT	-	17	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Linotte mélodieuse</b> <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	NAd	NAC	NT	-	33	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Serin cini</b> <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3	VU	-	NAd	NT	-	1	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Tourterelle des bois</b> <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	DO2	VU	-	NAC	VU	-	3	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Verdier d'Europe</b> <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	NAd	NAd	NT	-	10	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Grande Aigrette</b> <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	-	Dc	1	FORT	Fort	Transit	FAIBLE
<b>Traquet motteux</b> <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	-	DD	EN	Dc	1	FORT	Notable	Halte migratoire	FAIBLE
<b>Grand Cormoran</b> <i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	NAd	VU	-	3	MODERE	Notable	Transit	FAIBLE
<b>Héron cendré</b> <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	NAd	LC	Dc	5	MODERE	Modéré	Transit	FAIBLE
<b>Héron garde-boeufs</b> <i>Bubulcus ibis</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	-	LC	Dc	1	MODERE	Notable	Transit	FAIBLE
<b>Milan noir</b> <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC	-	10	MODERE	Modéré	Alimentation - transit	FAIBLE

<sup>6</sup> PN2/PN3 : protection nationale (annexe 2 ou 3), DO1/DO2/DO3 : annexe 1, 2 ou 3 de la directive Oiseaux

<sup>7</sup> Cotation liste rouge : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR\* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE ou NA (non évalué).

<sup>8</sup> Liste des espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF pour l'ex-région Poitou-Charentes (2018). D : Déterminante stricte, Dc : Déterminante sous conditions



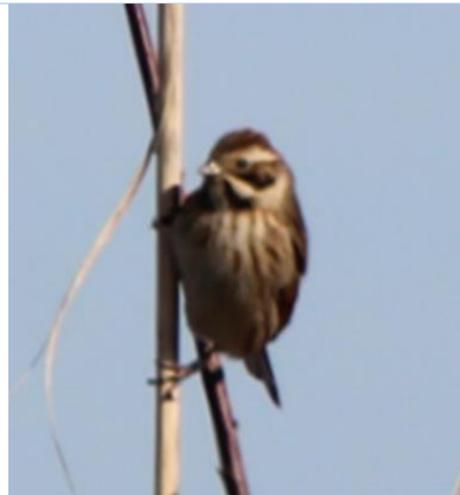
Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	EN (nicheur) – Liste Rouge France et Poitou-Charentes Protection nationale Déterminante à critère ZNIEFF Enjeu FAUNA - FORT	<b>FORT</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

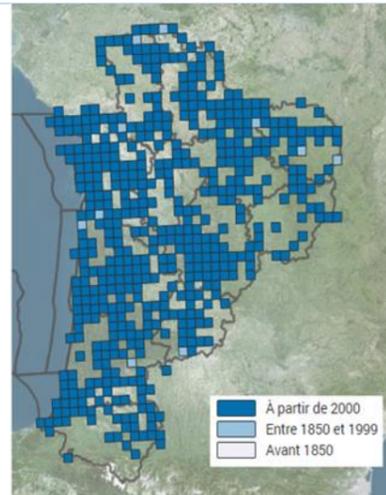
Principalement associée aux zones humides, cette espèce nécessite une végétation palustre dense (roselière, jonchaies...) avec une strate arbustive pour sa nidification. C'est ainsi qu'il fréquente les bords des plans d'eau, naturels ou artificiels, les cours d'eau ou encore les marais, en hiver comme en été. On peut néanmoins le retrouver loin de milieux humides, en milieux agricoles, notamment en période hivernale, avec une forte fidélité au site d'hivernage. Le mâle nuptial se distingue assez facilement par sa calotte noire et son trait sous-mustacien qui forme un collier blanc. La femelle, le juvénile et le mâle inter-nuptial ont une tête avec une alternance de bandes brunes et blanchâtres. Le corps sera brun/hamois parsemé de bandes noirâtres. Granivore tout au long de l'année, il nourrit ses jeunes avec des invertébrés. En France, l'espèce est considérée comme "En Danger". Les populations de Bruant des roseaux connaissent un fort déclin qui s'est accentué depuis les années 2000 (près de 54% depuis 2001) notamment en raison d'une baisse de la survie hivernale avec la diminution des ressources alimentaires causée par les changements dans les pratiques agricoles et l'emploi d'herbicides. La fauche des roselières (zones de reproduction) est aussi un facteur aggravant le déclin de l'espèce.

**Situation vis-à-vis du projet**

Au moins un individu a été observé dans les fourrés tempérés à l'est de la zone d'étude rapprochée. Cet habitat constitue un site d'halte migratoire et d'hivernage pour l'espèce. La raréfaction des ressources alimentaires, notamment en période hivernale, ainsi que le classement de l'espèce comme déterminante ZNIEFF pour la Région justifie le maintien de l'enjeu local de conservation à fort.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France EN - Liste Rouge Poitou-Charentes Protection nationale Déterminante à critère ZNIEFF Enjeu FAUNA - FORT	<b>FORT</b>	<b>MODERE</b>

**Description générale**

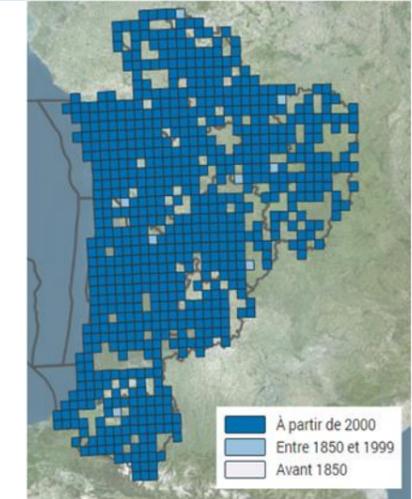
Le Pipit farlouse affectionne les habitats herbacés de type landes à Molinie, prés-salés, tourbières, prairies humides et pelouses rases. Il se nourrit d'invertébrés et de graines qu'il glane en particulier à proximité des tonnes de chasse. En Aquitaine, il se situe en limite Sud-Ouest de son aire de répartition en période de nidification, faisant de lui un visiteur d'hiver ou lors de haltes migratoires. On observe un déclin des populations au niveau national, imputable à l'intensification des pratiques agricoles ainsi qu'à la réduction et à la fragmentation des milieux favorables à l'espèce.

**Situation vis-à-vis du projet**

Au moins 3 individus ont été observés en train de s'alimenter dans les milieux ouverts. La zone d'étude rapprochée constitue une zone de halte migratoire et d'hivernage pour l'espèce qui ne niche pas sur le site.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	VU – Liste Rouge Poitou-Charentes Enjeu FAUNA - FORT	MODERE	MODERE

**Description générale**

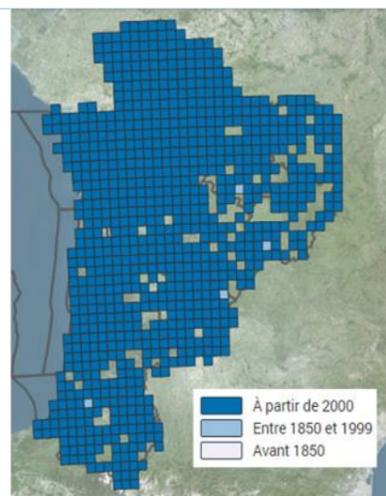
Passereau de taille moyenne typique des milieux ouverts, l'Alouette des champs niche au sol, dans les zones où l'herbe est laissée en friche durant la saison de nidification. On la rencontre donc aussi bien dans les friches industrielles que dans les plaines agricoles où elle nichera dans les bandes herbeuses qui bordent les parcelles cultivées (plus rarement à l'intérieur des champs). Dès le printemps venu, elle berce la campagne de son chant émis en vol stationnaire au-dessus de son territoire. Le chant doit être long et puissant si le mâle veut espérer trouver une femelle pour la saison. L'hiver, les oiseaux se rassemblent dans les labours et forment ainsi des groupes de plusieurs dizaines d'individus, mobiles et assez bruyants. Insectivore, l'Alouette des champs est victime - comme la majorité des oiseaux français - de la raréfaction des insectes, principalement due à notre modèle agricole. Les effectifs nicheurs au niveau de l'Europe ont diminué de 54% en 36 ans, trajectoire suivie par les populations nicheuses et hivernantes françaises, ce qui n'empêche pas le tir de plusieurs milliers d'oiseaux chaque année. Elle reste pourtant classée comme "Quasi menacée" en nicheuse et en "Préoccupation mineure" en hivernante en France.

**Situation vis-à-vis du projet**

Ce sont au moins 8 couples qui nichent dans la zone d'ancienne culture qui correspond aujourd'hui à une formation herbacée.



© T.BAREYRE



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	VU – Liste Rouge Poitou-Charentes Protection nationale Enjeu FAUNA - Notable	MODERE	MODERE

**Description générale**

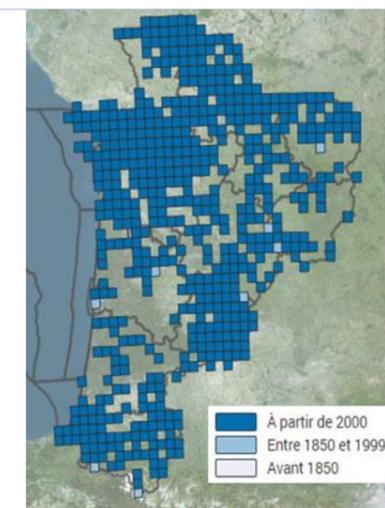
Cette espèce des zones ouvertes se poste souvent en hauteur sur un buisson ou un poteau pour chanter, dès le mois de mars. Le Bruant proyer se nourrit majoritairement de graines ou de baies mais également d'insectes. Pour sa reproduction, il construit son nid dans un renforcement de prairies, de pelouses, de champs ou en bordure de culture. Reconnaisable à son bec fort et ses stries, sa taille imposante pour un passereau et son chant facilite l'identification. En France, il est classé comme A l'instar des oiseaux inféodés aux milieux agricoles, il connaît un déclin depuis plusieurs années à l'échelle nationale, causé par l'intensification de l'agriculture.

**Situation vis-à-vis du projet**

3 mâles chanteurs évoluent sur la zone et nichent dans l'ancienne culture.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale Enjeu FAUNA - FORT	MODERE	MODERE

**Description générale**

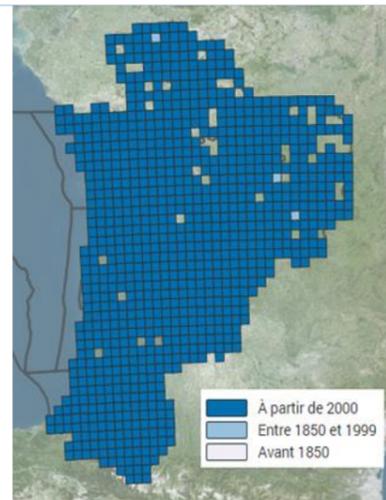
Bien qu'il soit commun dans une grande diversité d'habitat, le Chardonneret élégant préfère les mosaïques de milieux boisés et ouverts dans lesquels il peut s'alimenter de fruits, de graines ou encore de quelques insectes. Sur le plan national, on note une forte baisse des effectifs nicheurs depuis une quinzaine d'année pour cette espèce (44% entre 2003 et 2013), tendance négative que l'on observe également au niveau régional. Les causes de ce phénomène sont pour le moment difficilement identifiables mais l'usage des pesticides peut être un facteur d'explication.

**Situation vis-à-vis du projet**

Une dizaine d'individus évoluent toute l'année sur la zone d'étude. Ils utilisent les fourrés et lisières boisées pour nicher et s'alimenter mais peuvent également utiliser les milieux ouverts pour y glaner des graines.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale Enjeu FAUNA - FORT	MODERE	MODERE

**Description générale**

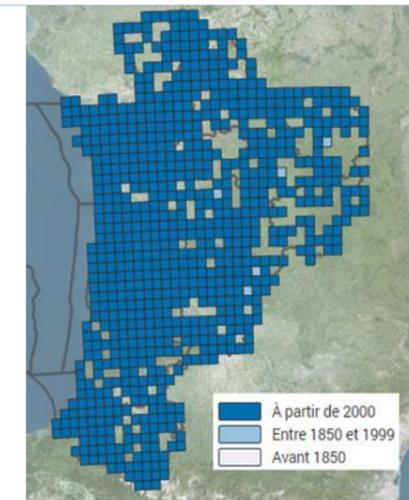
Ce fringille granivore niche dans des habitats ouverts à végétation rase ou éparse mais également des habitats bocagers, agricoles ou de landes. En hiver, il se rapproche des milieux urbains et notamment des jardins. L'espèce connaît un déclin modéré à fort, aussi bien à l'échelle européenne que nationale. Cette baisse des effectifs est imputable aux changements des pratiques agricoles et plus précisément à l'intensification des cultures, à la suppression des jachères et à l'utilisation des pesticides. L'abandon des pratiques pastorales et la déprise agricole sont également des facteurs explicatifs, notamment en montagne.

**Situation vis-à-vis du projet**

A l'instar du Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse est également présente toute l'année sur la zone d'étude rapprochée. Plusieurs couples, au moins 4, nichent dans les fourrés tempérés.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)



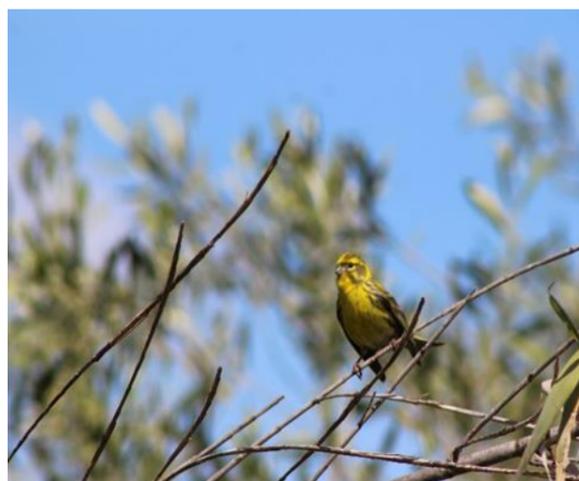
Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale Enjeu FAUNA - FORT	MODERE	MODERE

**Description générale**

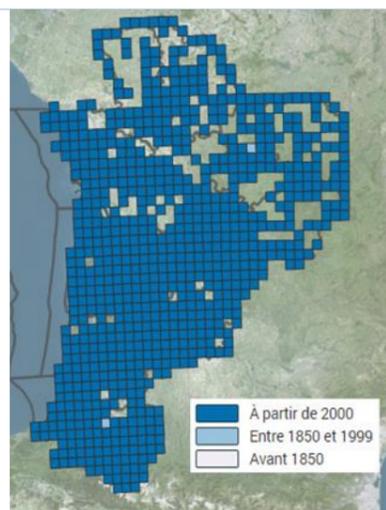
Le Serin cini évolue au sein d'une large gamme d'habitats semi-ouverts avec la présence de quelques grands arbres, utilisés comme poste de chant et pour y établir son nid. Il n'est également pas rare de le contacter dans les milieux urbains à péri-urbains. Majoritairement granivore, il lui arrive de consommer quelques insectes et baies. Depuis le début du XXIème siècle, on note un déclin de ses effectifs important (-41% entre 2001 et 2019), imputable à l'industrialisation de l'agriculture et à l'usage d'herbicides notamment dans les parcs et jardins.

**Situation vis-à-vis du projet**

Un couple niche dans les milieux boisés du site, que ce soit au sein des boisements ou des jardins privés.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France et Poitou-Charentes Enjeu FAUNA - FORT	MODERE	MODERE

**Description générale**

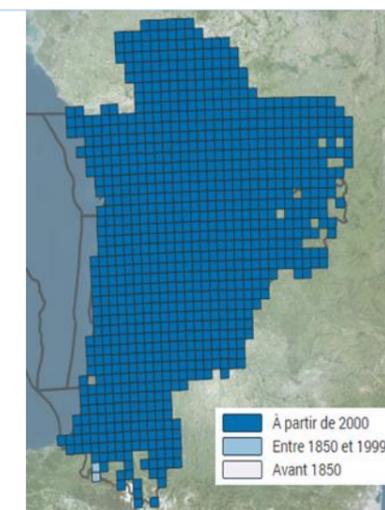
Cette espèce, uniquement présente en France lors de la période de reproduction, occupe les milieux semi-ouverts dont les bocages, les stades intermédiaires des boisements et les zones de landes. Son régime alimentaire basé sur les graines est complété par des fruits voire quelques insectes. En France comme en région Poitou-Charentes, elle est classée "Vulnérable" sur les listes rouges car il s'agit d'une espèce chez qui l'on observe un déclin marqué depuis les années 80 (82% d'effectifs en moins au niveau européen, et environ 50% en France). Cette diminution des effectifs peut s'expliquer par les nouvelles pratiques agricoles intensives et notamment la dégradation de son habitat de reproduction par l'arrachage de haies, la réduction des habitats bocagers, et la diminution de l'offre alimentaire. En période de migration, c'est la pression de chasse excessive sur le pourtour méditerranéen qui cause une perte non négligeable des populations.

**Situation vis-à-vis du projet**

Deux couples nichent dans les boisements inclus dans l'aire d'étude rapprochée.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale Enjeu FAUNA - FORT	MODERE	MODERE

**Description générale**

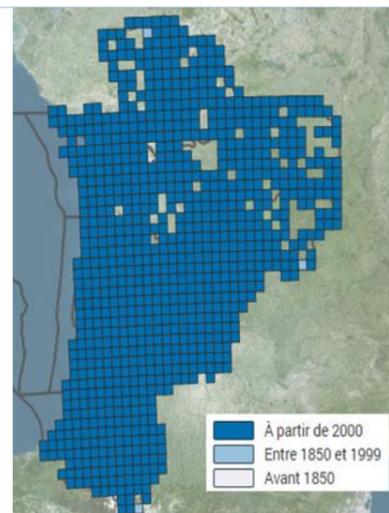
Le Verdier d'Europe s'observe fréquemment en milieux périurbains, au sein des parcs et jardins, mais également dans les milieux bocagers et au sein de quelques massifs forestiers. Principalement granivore, il s'alimente également de quelques insectes notamment pour l'élevage des jeunes. La tendance d'évolution des effectifs nicheurs du Verdier d'Europe est similaire à celle des autres espèces granivores des milieux ouverts à semi-ouverts avec une phase de déclin depuis les années 1990 tant au niveau national que régional. La diminution de la disponibilité alimentaire dans les milieux agricoles liée à l'usage des herbicides, des fertilisants ainsi que la raréfaction des espaces herbeux naturels constituent les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène.

**Situation vis-à-vis du projet**

Ce sont au moins 3 individus différents qui ont été contactés au chant, dans les éléments arborés présents dans l'aire d'étude rapprochée. Les milieux ouverts et semi-ouverts constituent également des zones d'alimentation pour l'espèce.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	Annexe I Directive Oiseaux Protection nationale Déterminante à critère ZNIEFF	FORT	FAIBLE

**Description générale**

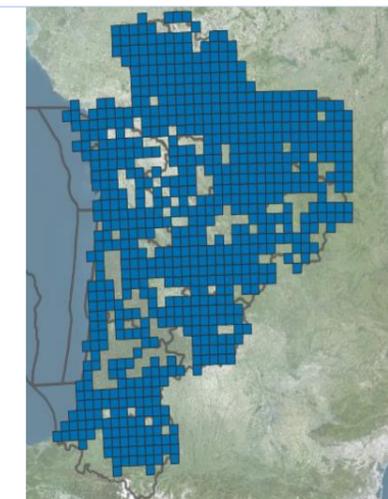
La Grande Aigrette s'alimente de poissons, d'amphibiens et d'invertébrés dans les marais doux et saumâtres, les plans d'eau, les prairies alluviales ainsi qu'au bord des cours d'eau. Pour se reproduire elle peut constituer des colonies avec d'autres ardeidés dans des ligneux bas, des roselières ou des futaies de feuillues. La population nicheuse française connaît aujourd'hui une forte croissance tout comme la population hivernante, plus répandue sur le territoire. La principale menace la concernant est la perte des habitats humides qu'elle affectionne.

**Situation vis-à-vis du projet**

Un individu a été observé en vol au-dessus de l'aire d'étude rapprochée, probablement pour se rendre au plan d'eau de la Grande Prairie, sur les rives de la Charente ou dans des zones humides associés. La zone d'étude rapprochée n'est utilisée que pour du transit pour l'espèce ce qui justifie la différence entre l'intérêt patrimonial de l'espèce et son enjeu local de conservation.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	EN (nicheurs) - Liste rouge régionale Déterminant ZNIEFF sous conditions	<b>FORT</b>	<b>FAIBLE</b>

**Description générale**

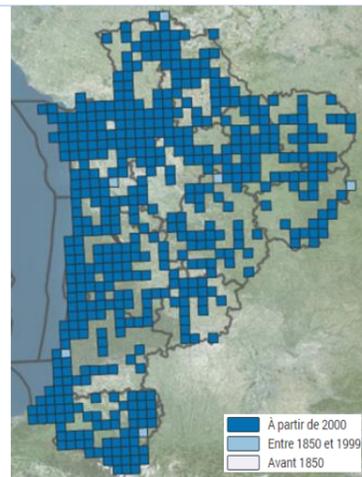
Le Traquet motteux est un passereau de taille légèrement supérieure à celle d'un moineau. Habitant typique de la montagne, on le rencontre également souvent à de plus basses altitudes, dans les champs sablonneux et pierreux, les friches et jachères ensoleillées, ou sur toute surface envahie d'herbes folles. Il se nourrit surtout d'invertébrés comme les petits escargots, chenilles, coléoptères, sauterelles, etc. Il court et sautille dans l'herbe rase, s'arrêtant régulièrement pour picorer ou regarder autour de lui ou effectue un vol sur place à faible hauteur pour repérer des proies dans les zones où l'herbe est trop haute. Au vol, il est facile à reconnaître grâce à son croupion blanc et aux rectrices terminées par un T noir inversé. Le mâle est facilement reconnaissable avec le noir des ailes qui contraste avec son dos gris et son masque noir sur les yeux. La femelle est plus moins contrastée avec les ailes plus brunes et le dos gris foncé. Considéré comme "En Danger" sur la liste rouge des nicheurs en Poitou-Charentes, les populations nicheuses françaises sont considérées « Quasi menacées », principalement celles des plaines. La dégradation des habitats de nidification, le dérangement associé à une surfréquentation du littoral, ou encore les modifications des conditions environnementales liées au changements climatiques (d'après l'Atlas des oiseaux migrateurs de France).

**Situation vis-à-vis du projet**

Un individu observé en halte migratoire au début du printemps.



© T. BAREYRE



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Grand cormoran	<i>Plalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	VU – Liste Rouge Poitou-Charentes Protection nationale Enjeu FAUNA - Notable	<b>MODERE</b>	<b>FAIBLE</b>

**Description générale**

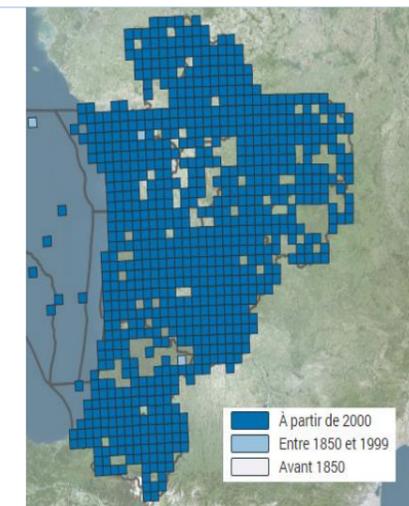
Le Grand cormoran est un oiseau pêcheur emblématique des cours d'eau et des littoraux français. Cette espèce nichant en colonie est observable tout l'année. En plumage nuptial, il possède un masque coloré et la tête argentée. Le plumage hivernal (ou des individus de 1ère année) est en revanche entièrement gris-noir. Il se différencie du cormoran huppé par une carrure plus massive et un bec plus fort. Lors de sa migration, le grand cormoran est visible dans tout l'hexagone, il est par exemple possible de le voir passer entre les montagnes. Longtemps persécuté car considéré comme concurrent des pêcheurs, les populations de grands cormorans sont aujourd'hui en hausse grâce aux efforts de protection. Il est classé comme en "Préoccupation mineure" au niveau national et comme "Vulnérable" en Poitou-Charentes. Les populations continentales connaissent une augmentation des effectifs quand les populations des littoraux connaissent une lente érosion. Depuis 1992, et pour répondre aux préjudices portés aux installations piscicoles, des tirs létaux sont autorisés en automne et en hiver ce qui n'a aucun effet sur les populations, les individus tués étant remplacés par de nouveaux arrivants.

**Situation vis-à-vis du projet**

Quelques individus en vol ont été observés lors de nos investigations vers le plan d'eau de la Grande Prairie, les rives de la Charente ou les zones humides associés. Aucune fonction spécifique n'est assurée par l'aire d'étude rapprochée pour cette espèce.



© T. BAREYRE



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Protection nationale Déterminante à critère Enjeu FAUNA - Modéré	<b>MODERE</b>	<b>FAIBLE</b>

**Description générale**

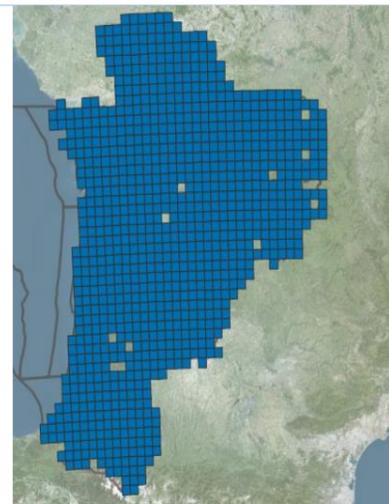
Le Héron cendré est un ardéidé de grande taille, le 2ème plus grand d'Europe après la Grande aigrette (*Ardea alba*). Il atteint presque 1m posé et 2m d'envergure. Il possède un plumage gris, blanc et noir, avec un bec est jaune-orangé. Le juvénile, en revanche, a un bec sombre. Son régime alimentaire varié est composé de poissons, invertébrés, micromammifères, amphibiens, poussins, etc. Disposant d'une technique de chasse bien connu, l'affût, il attend ses proies, immobile au-dessus de l'eau, utilisant parfois ses ailes pour créer une zone d'ombre et attirer les poissons. Il niche principalement en colonies dans les arbres où le nid est fait de branches et de végétaux et peut nicher avec d'autres espèces comme le héron garde-bœuf, le grand cormoran, la grande aigrette, etc. Les individus présents peuvent être sédentaire ou migrateur. Il est classé en "Préoccupation mineure" au niveau national, ayant des populations stables en France depuis une dizaine d'années. La France possède un rôle majeur de l'espèce, accueillant la plus grande population mondiale avec 30 000 couples, et 100 000 hivernants.

**Situation vis-à-vis du projet**

Observation de plusieurs individus en transit au-dessus de l'aire d'étude à destination du plan d'eau de la Grande Prairie, des rives de la Charente ou des zones humides associés. Aucune fonction particulière pour la zone d'étude vis-à-vis de l'espèce.



© T. BAREYRE



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i> Linnaeus, 1758	Protection nationale Déterminante à critère Enjeu FAUNA - Notable	<b>MODERE</b>	<b>FAIBLE</b>

**Description générale**

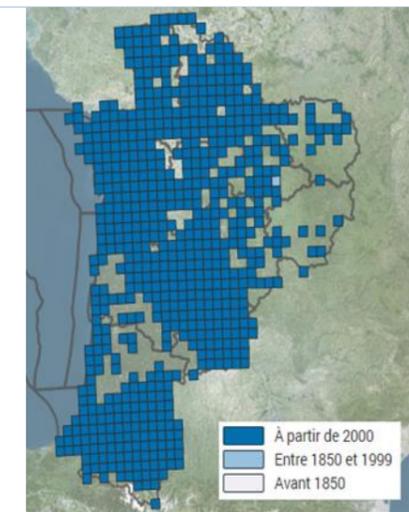
Le Héron garde-bœufs est un petit ardéidé plus petit que l'Aigrette garzette avec une silhouette massive et un bec court. En plumage nuptial, il possède une tête ornée de plumes orangées, tout comme son dos et sa poitrine, avec un corps blanc, un bec jaune et des pattes tendant vers le rouge. En inter-nuptial, son plumage est entièrement blanc, avec un bec orange et des pattes verdâtres sombres. Piscivore et insectivore, on le retrouve aussi bien près des eaux douces que dans les prairies humides, pâturées de préférence, les abords des fossés ainsi que les champs récoltés. Pour nicher, le Héron garde-bœufs s'établit en colonie mixte avec d'autres espèces (Héron cendré, Aigrette garzette, etc.). Il fréquente alors les zones arbustives et arborescentes des zones marécageuses, des bords d'étangs et des fleuves. Classé en "Préoccupation mineure" au niveau national, il est sensible aux vagues de froid, et est aussi tributaire des usages agricoles. Ainsi, la réduction de l'élevage, la déprise agricole et l'urbanisation en zones périurbaines sont autant de facteurs menaçants pour l'espèce. Toutefois, les populations hivernantes connaissent une augmentation au niveau national, tout comme les populations nicheuses malgré plusieurs cas d'abandon de nids à cause de dérangements humains, et de fortes fluctuations suivant les périodes hivernales très froides.

**Situation vis-à-vis du projet**

Un individu en transit vers le plan d'eau de la Grande Prairie, les rives de la Charente ou les zones humides associés a été observé lors de nos investigations. Pas d'enjeu local de conservation notable au regard des habitats en présence.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	Annexe I Directive Oiseaux Protection nationale Enjeu FAUNA - Modéré	MODERE	FAIBLE

**Description générale**

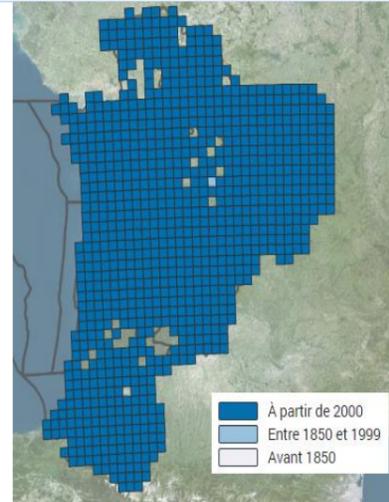
Le milan noir est un rapace migrateur qui peut se confondre avec le milan royal au posé. Toutefois, il en diffère en vol par sa queue moins échancrée, sa couleur globalement plus sombre, sa tête grise plus sombre, et son corps brun-roux cannelle. Le bec est jaune à pointe noire, son iris et ses pattes jaunes. Ce rapace migrateur se retrouve dans une grande diversité d'habitats, mais apprécie la proximité des cours d'eau, étangs ou lacs pour se nourrir. Charognard, il peut également chasser de petits mammifères et autres vertébrés. Il choisit un gros arbre pour construire son nid, et peut former des colonies de plusieurs couples suivant la disponibilité alimentaire. En France, l'espèce est considérée comme « en Préoccupation mineure ». On observe de fortes disparités locales en termes d'effectifs, cependant on note globalement une augmentation des populations nicheuses et hivernantes sur le territoire. La France est le premier pays pour la reproduction de l'espèce sur la voie de migration occidentale (28% des couples européens).

**Situation vis-à-vis du projet**

Au moins deux individus ont été observé en recherche alimentaire au-dessus des milieux ouverts de l'aire d'étude rapprochée. Ce site constitue ainsi une zone d'alimentation pour l'espèce. Pour nicher, le Milan noir utilise probablement les secteurs boisés attenants à la Charente ou au plan d'eau de la Grande Prairie.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

## Localisation des espèces à enjeu de conservation - Avifaune

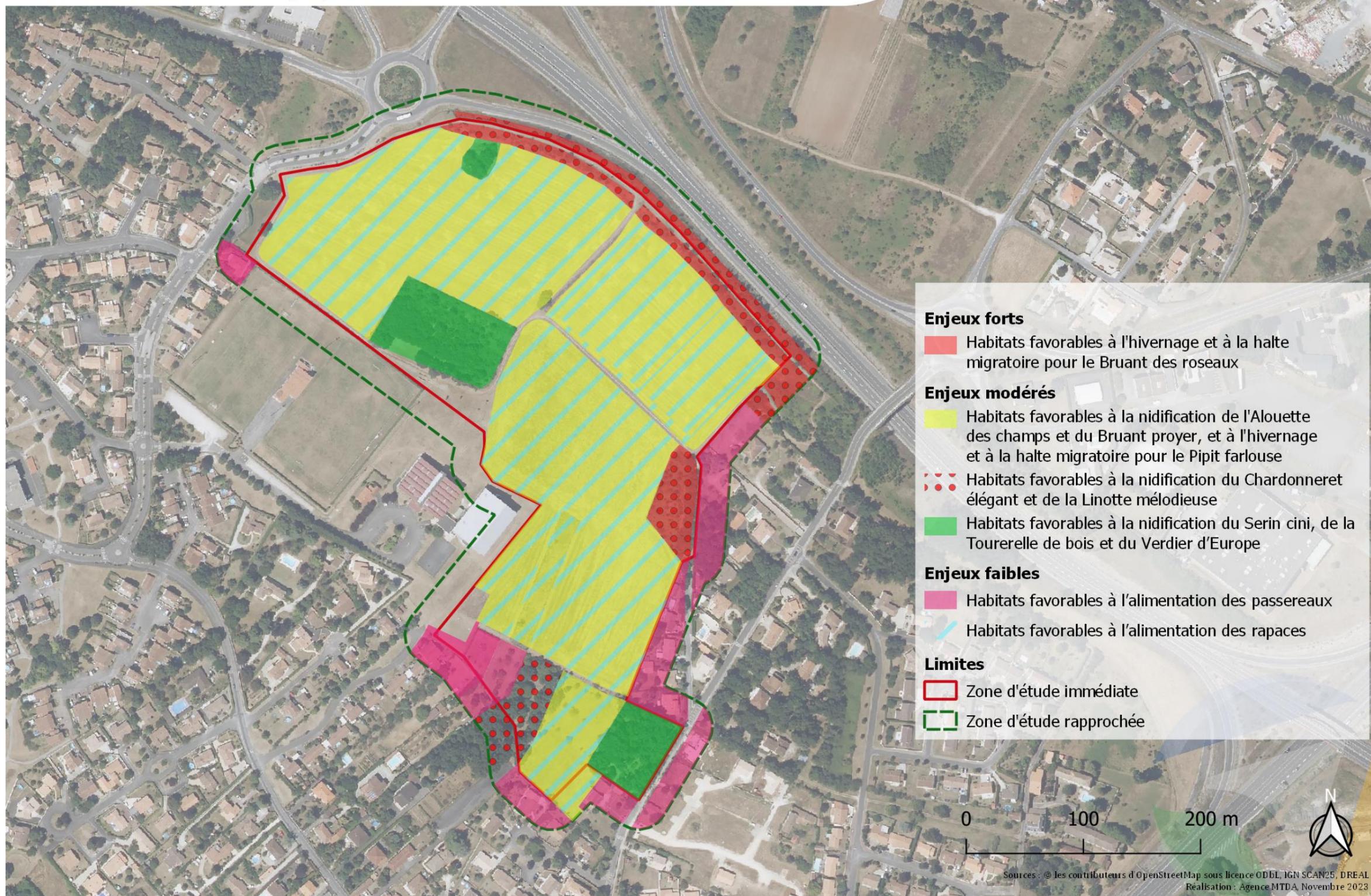
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 12 : Localisation des espèces d'avifaune à enjeu de conservation

## Localisation des habitats d'espèces à enjeu - Avifaune

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 13 : Localisation des habitats d'espèces à enjeux de conservation (Avifaune)



## 4.3.2 Amphibiens

### 4.3.2.1 Données bibliographiques

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données FAUNA de l’Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur la base de données Faune-Charente de la LPO.

La consultation et la synthèse de ces bases de données nous indiquent la présence de 7 espèces d’amphibiens observées dans un rayon de 2km de la zone d’étude. La base de données Faune-Charente nous renseigne sur la présence de 10 espèces d’amphibiens sur ce même rayon.

Parmi les espèces à intérêt patrimonial identifiées par notre analyse, on note la présence de l’Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), le Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Compte-tenu de la localisation du site et des habitats présents au sein de la zone d’étude rapprochée, ces espèces ne sont pas jugées comme étant susceptibles d’y réaliser des étapes de leur cycle de vie.

### 4.3.2.2 Résultats des inventaires

Malgré la mise en place d’un protocole spécifique avec le couplage de techniques de détection visuelle et auditive, nos investigations n’ont pas permis la mise en évidence d’amphibiens sur les différentes zones d’études. Cela peut s’expliquer par la quasi-absence de milieux favorables à ces espèces (cours d’eau, zones humides, fossés, ...). On signalera la présence d’un bassin de rétention des eaux pluviales pouvant être ponctuellement favorable aux amphibiens mais qui n’était pas en eaux lors des visites.

## 4.3.3 Reptiles

### 4.3.3.1 Données bibliographiques

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données FAUNA de l’Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur la base de données Faune-Charente de la LPO.

La consultation et la synthèse de ces bases de données nous indiquent la présence de 4 espèces de reptiles observés dans un rayon de 2km de la zone d’étude. La base de données Faune-Charente nous renseigne sur la présence de 6 espèces de reptiles sur ce même rayon.

On note la présence de la Cistude d’Europe (*Emys orbicularis*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), et la Trachémyde écrite (*Trachemys scripta*), espèce introduite invasive.

Compte-tenu de la localisation du site et des habitats présents au sein de la zone d’étude rapprochée, la Cistude d’Europe n’est pas jugée comme pouvant être présente sur site.

Ces espèces sont globalement communes en région Poitou-Charentes, néanmoins, elles disposent toutes d’une protection en France, comme l’ensemble des espèces françaises de reptiles (excepté pour la Trachémyde écrite).

### 4.3.3.2 Résultats des inventaires

Les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de 3 espèces de reptiles fréquentant la zone d’étude : la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Ces trois espèces sont inscrites à l’article 2 de la liste des reptiles protégés sur l’ensemble du territoire national, mais également citées à l’annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore. Ces espèces sont toutefois communes, à l’échelle nationale comme à l’échelle régionale.

L’ensemble de la zone dispose de nombreux éléments paysagers favorables aux reptiles au sein des habitats ouverts et semi-ouverts (lisières des boisements, buissons, ronciers), notamment le long des bordures nord, est et sud-est.

Ces habitats sont favorables pour l’ensemble des espèces de reptiles qui peuvent ainsi trouver des milieux de chasse, de thermorégulation, de gîtes, et donc probablement de reproduction.

Tableau 13 : Liste des espèces de reptiles recensées lors des investigations et enjeux de conservation

Nom valide (TAXREF V.16)	Protection <sup>9</sup>	Statuts			Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
		Menace <sup>10</sup>		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Couleuvre verte et jaune</b> <i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789	PN2 DH4	LC	LC	-	1	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Lézard à deux raies</b> <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	1	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Lézard des murailles</b> <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	3	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE

<sup>9</sup> PN2/PN3 : protection nationale (annexe 2 ou 3), DH2/DH4 : annexe 2 ou 4 de la directive Habitat Faune Flore

<sup>10</sup> Cotation liste rouge : EW (éteint à l’état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR\* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d’extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE ou NA (non évalué).

<sup>11</sup> Liste des espèces déterminantes au titre de l’inventaire ZNIEFF pour l’ex-région Poitou-Charentes (2018). D : Déterminante stricte, Dc : Déterminante sous conditions



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection nationale Enjeu FAUNA - Modéré	MODERE	MODERE

**Description générale**

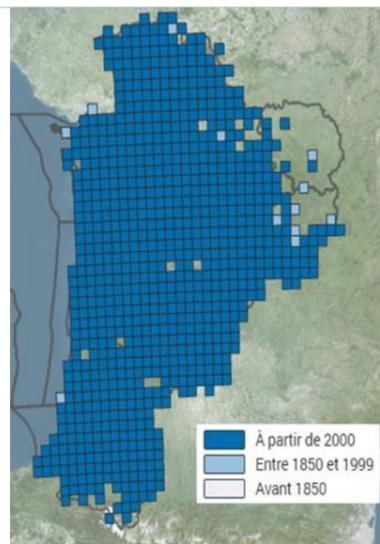
La Couleuvre verte et jaune est une couleuvre élancée de taille remarquable, pouvant atteindre jusqu'à 160 cm de longueur. Son nom provient de la couleur de la robe des adultes fortement teintée d'un jaune éclatant. Cette espèce se rencontre en France sur la majorité du territoire, sauf le long de la bordure méditerranéenne, et au nord du pays. Ce serpent est typique des broussailles et pelouses bien ensoleillées, au sein d'habitats très variés, mais le plus souvent assez secs et dotés de divers types de cachettes comme des arbustes ou des pierres. On la trouve donc dans les friches, les lisières forestières et forêts claires.

**Situation vis-à-vis du projet**

Un individu a été observé en thermorégulation en bordure d'un bosquet au sein de la zone d'étude immédiate. Compte-tenu des habitats du site il est probable que davantage d'individus soient présents pour l'accomplissement de la totalité de leur cycle de vie.



© J. MORGNIEUX



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection nationale Enjeu FAUNA - Modéré	MODERE	MODERE

**Description générale**

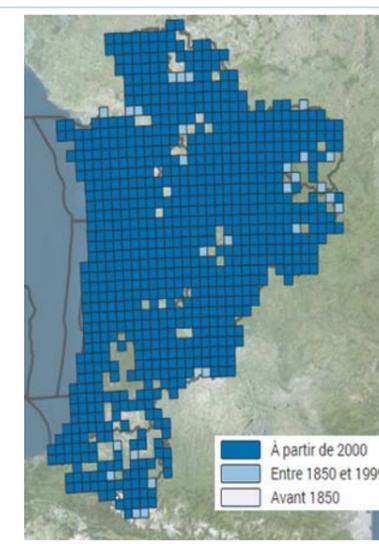
Le Lézard à deux raies, anciennement nommé Lézard vert occidental, est un lézard de grande taille et aux couleurs parfois vives commun en France. Ce reptile est relativement ubiquiste et peut être observé dans différents habitats, telles que les milieux ouverts secs plus ou moins végétalisés, les prairies à végétation haute, les milieux agricoles, les fourrés, les lisières et même les boisements. Il se nourrit d'insectes et d'autres reptiles de petites tailles.

**Situation vis-à-vis du projet**

Un adulte a été observé en thermorégulation en lisière des fourrés thermophiles du site. Les différentes lisières du site sont particulièrement attractives pour l'accomplissement du cycle de vie de l'espèce.



© J. MORGNIEUX



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis Laurenti, 1768</i>	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection nationale Enjeu FAUNA - Modéré	MODERE	MODERE

**Description générale**

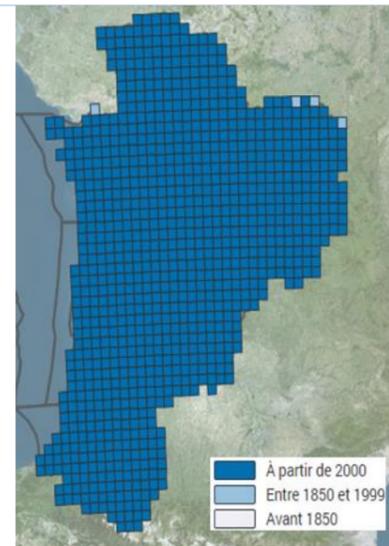
Espèce ubiquiste, le Lézard des murailles s'observe aussi bien dans les milieux anthropiques que naturels du moment qu'il y trouve les conditions nécessaires à la thermorégulation et des abris (murets, jardins, carrières, talus, ...). Son régime alimentaire est basé sur la consommation d'insectes et de myriapodes, avec quelques cas de cannibalismes sur des juvéniles observés. C'est une espèce commune à l'échelle nationale.

**Situation vis-à-vis du projet**

Plusieurs individus ont été observés dans l'aire d'étude rapprochée. Les lisières et les fourrés tempérés sont particulièrement attractifs pour l'espèce qui y trouvent toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement de son cycle de vie.



© J. MORGNIÉUX



© Observatoire FauNA (2023)

## Localisation des espèces à enjeu de conservation - Reptiles

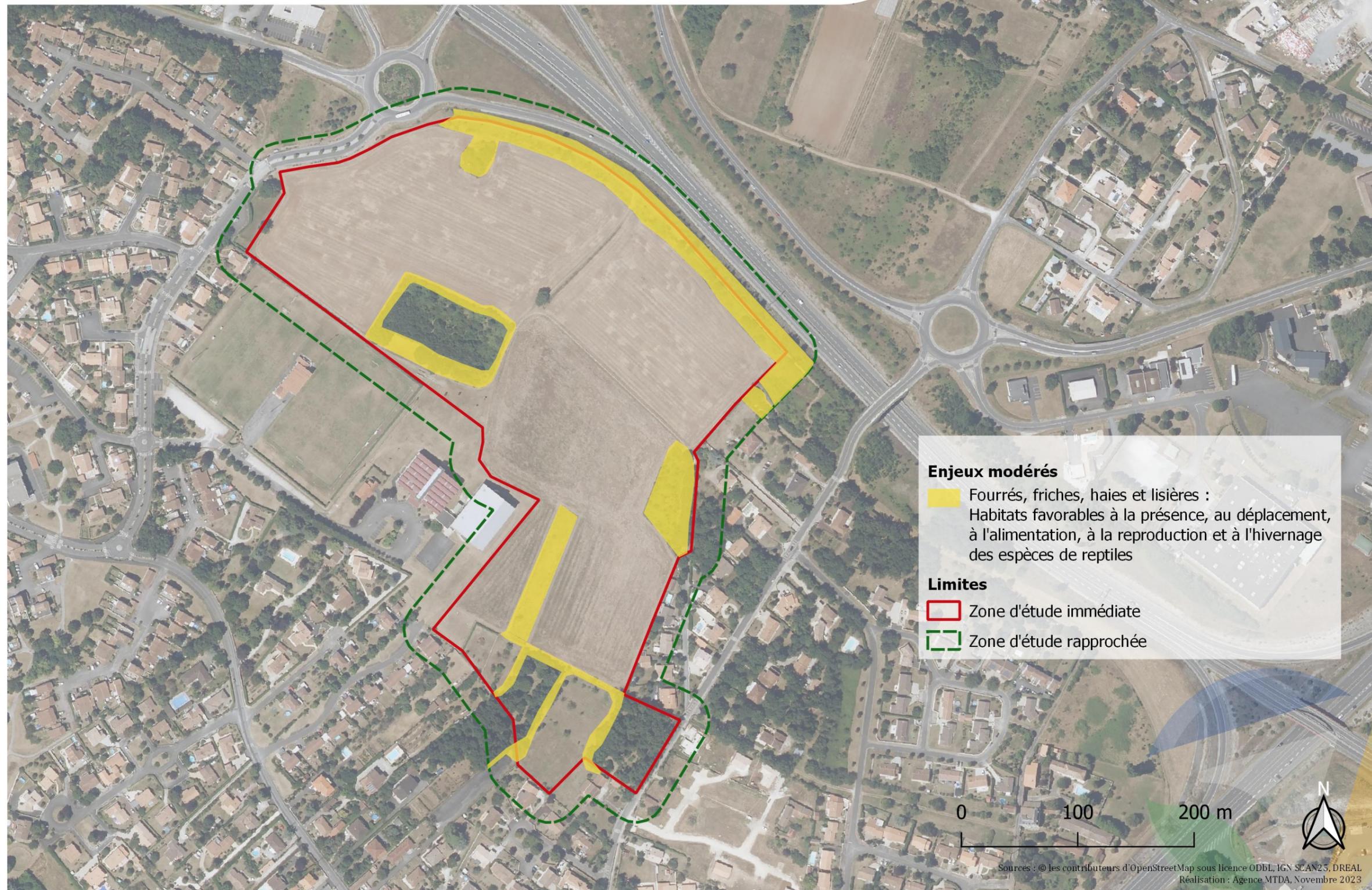
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 14 : Localisation des espèces de reptiles à enjeu de conservation

## Localisation des habitats d'espèces à enjeu - Reptiles

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 15 : Localisation des habitats d'espèces à enjeux de conservation (Reptiles)

## 4.3.4 Mammifères

### 4.3.4.1 Données bibliographiques

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données FAUNA de l'Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur la base de données Faune-Charente de la LPO.

La base de données FAUNA mentionne 11 espèces de mammifères connues dans l'aire d'étude éloignée, deux à intérêt patrimonial Fort, le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) et la Martre des pins (*Martes martes*), supposées absentes de la zone d'étude au regard du milieu et des habitats ; et quatre espèces à intérêt patrimonial Modéré, l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*), la Genette commune (*Genetta genetta*), le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), et le Putois d'Europe (*Mustela putorius*). La base de données Faune-Charente mentionne quant à elle la présence de 22 espèces de mammifères sur ce même rayon de 2km, dont 1 espèce supplémentaire intérêt fort, et protégée en France et en Europe, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), supposée également absente du site.

### 4.3.4.2 Résultats des inventaires

Les inventaires naturalistes ont permis d'identifier 4 espèces de mammifères terrestres sur la zone d'étude : le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), le Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*) et le Renard roux (*Vulpes vulpes*).

Ces espèces sont globalement communes à l'échelle nationale, notons toutefois que :

- le Hérisson d'Europe est inscrit à l'article 2 de la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire.
- le Lapin de garenne est considéré comme Quasi menacé (*NT : Near Threatened*) sur les listes rouges de France et de Poitou-Charentes.

Ces deux espèces sont susceptibles de trouver au sein des zones d'étude des zones de gîte, d'alimentation et de reproduction, notamment au sein des boisements, fourrés et haies au sein et en bordure du site.

Le Chevreuil européen et le Renard roux sont deux espèces très communes qui ne disposent pas de statut de protection et/ou de conservation défavorables.

Tableau 14 : Liste des espèces de mammifères terrestres recensées lors des investigations à enjeux de conservation

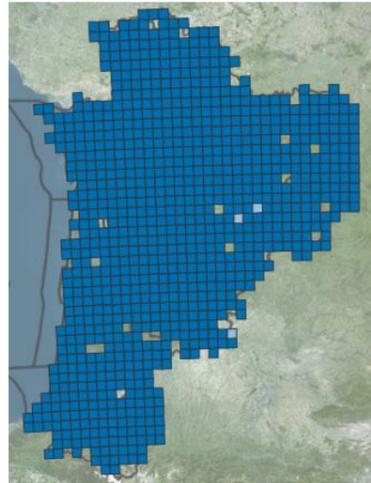
Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection <sup>12</sup>	Menace <sup>13</sup>		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charente					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Hérisson d'Europe</b> <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	LC	-	1	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Lapin de garenne</b> <i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	-	NT	NT	-	14	MODERE	Notable	Alimentation Reproduction avérée	MODERE

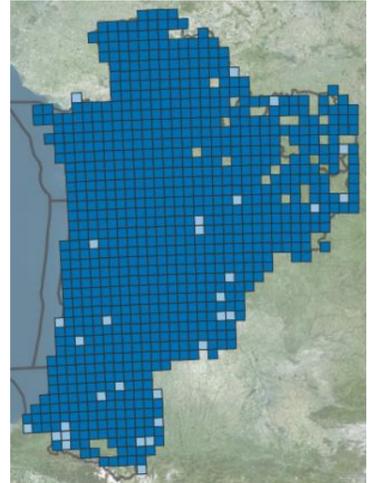
<sup>12</sup> PN2/PN3 : protection nationale (annexe 2 ou 3), DH2/DH4 : annexe 2 ou 4 de la directive Habitat Faune Flore

<sup>13</sup> Cotation liste rouge : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR\* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE ou NA (non évalué).

<sup>14</sup> Liste des espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF pour l'ex-région Poitou-Charentes (2018). D : Déterminante stricte, Dc : Déterminante sous conditions



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Protection nationale article 2	<b>MODERE</b>	<b>MODERE</b>
<b>Description générale</b>				
<p>Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère à la teinte gris-brun et recouvert de piquant. Sa silhouette est ronde avec un museau pointu. Surtout actif au crépuscule et la nuit du printemps à l'automne, on le retrouve dans des habitats très variés pourvu qu'il puisse trouver refuges et nourriture (insectes, escargots, etc.). Les principales menaces pesant sur le hérisson d'Europe sont la perte et fragmentation de son habitat : défrichement et disparition des haies, les collisions routières (1 à 3 millions tués de la sorte chaque année), les empoisonnements et la perte de ses proies à cause des pesticides, et les menaces anthropiques comme la chute dans un trou, une piscine, etc.</p>				
<b>Situation vis-à-vis du projet</b>				
Un individu observé en soirée, en recherche de nourriture.				
				
© A. Lacoëuilhe Source : inpn.mnhn.fr		© Observatoire FauNA (2023)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	Quasi menacé - Listes rouges nationale et régionale	<b>MODERE</b>	<b>MODERE</b>
<b>Description générale</b>				
<p>Le Lapin de garenne est un petit mammifère connu par tous. Il possède un pelage gris-brun sur le dessus et plus clair dessous, de grandes oreilles, de longues pattes et une petite queue blanche. Il fréquente les milieux semi-ouverts dans lesquels il trouve refuges et nourriture (herbivore principalement). Il affectionne les terrains meubles dans lesquels il peut creuser son terrier et vivre en groupe. Le Lapin de garenne a fortement régressé des suites de l'introduction du virus de la myxomatose. Il est aujourd'hui considéré comme quasi menacé au niveau national.</p>				
<b>Situation vis-à-vis du projet</b>				
14 individus observés sur l'ensemble de la zone d'étude.				
				
© P. Gourdain Source : inpn.mnhn.fr		© Observatoire FauNA (2023)		

## Localisation des espèces à enjeu de conservation - Mammifères terrestres

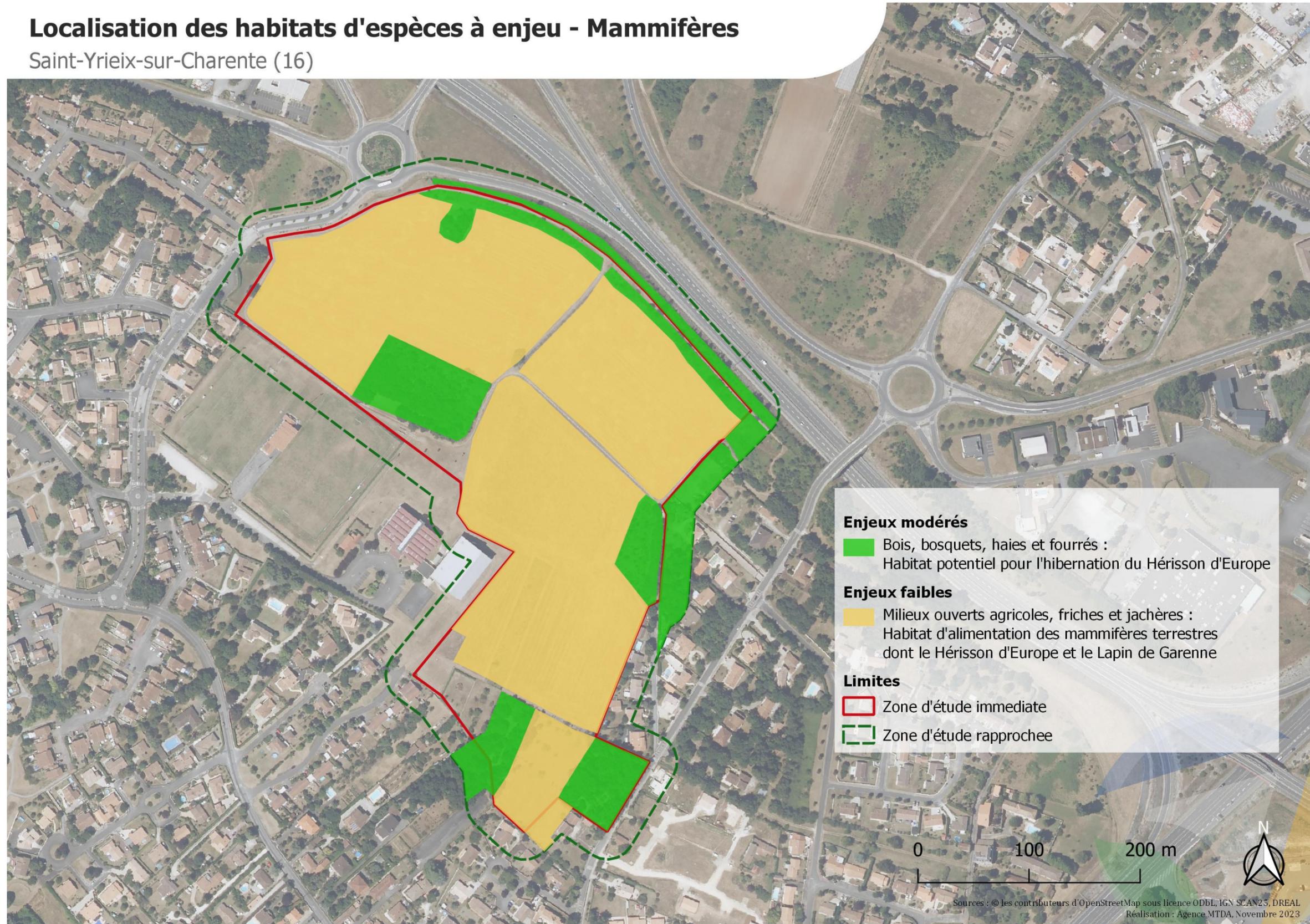
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 16 : Localisation des espèces de mammifères terrestres à enjeu de conservation

## Localisation des habitats d'espèces à enjeu - Mammifères

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 17 : Localisation des habitats d'espèces à enjeux de conservation (Mammifères terrestres)



### 4.3.5 Chiroptères

#### 4.3.5.1 Données bibliographiques

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données FAUNA de l’Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur la base de données Faune-Charente de la LPO.

La base de données Faune-Charente ne dispose d’aucune donnée de chiroptère disponible à la visualisation, mais la base de données FAUNA en recense sept, toutes protégées et inscrites à la directive Natura 2000 Habitats : le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), la Barbastelle d’Europe (*Barbastella barbastellus*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

#### 4.3.5.2 Résultats des inventaires

L’objectif de l’étude était de pouvoir déterminer les espèces de chiroptères qui fréquentent le site d’étude ainsi que le type de fréquentation (transit, chasse, gîte).

Le premier volet de nos investigations de terrain pour les chiroptères a consisté en une recherche des gîtes potentiels sur la zone d’étude rapprochée. Les espèces dites « cavernicoles » utilisent aussi bien les grottes que les cavités artificielles telles que des greniers, des caves ou des bâtiments abandonnés. Certaines espèces exigent de grands volumes ouverts pour s’installer, alors que d’autres demandent des espaces plus réduits. Les espèces dites « fissuricoles » peuvent gîter au sein des petits interstices des bâtiments, tels que des fissures, des disjointements de pierres, sous des bardages en bois, derrière des volets, des fissures de charpentes, etc., et plus rarement des fissures arboricoles. Enfin, les espèces arboricoles utilisent des cavités naturelles dans les arbres, des fissures ou des décollements d’écorce.

Les zones d’étude immédiate et rapprochée ne disposent pas de bâtis favorables à la présence de gîtes.

La zone d’étude dispose d’un boisement de faible surface, est entouré par quelques bosquets au sud et à l’est, et dispose d’un réseau de haie en limite nord et à l’ouest. Ces éléments arborés ne paraissent pas favorables aux gîtes des chiroptères, les arbres sont de faible diamètre et ne paraissent pas particulièrement anciens, hormis deux bosquets au sud des zones d’étude, dont les arbres de bonnes tailles paraissent plus favorables à la présence de fissures et/ou de cavités favorables aux chiroptères.

Notons tout de même la présence d’un arbre sénescant, au nord du petit bois, proche du centre de la zone d’étude. Cet arbre de grande taille dispose de cavités, de fissures et de décollements d’écorces le rendant très favorable à la présence de chauves-souris. Aucune chauve-souris n’a cependant été vue en gîte lors des recherches aux alentours de l’arbre. Les soirées d’écoutes ont toutefois permis de noter une activité certaine des chiroptères aux alentours de cet arbre en début de nuit.

Le second volet des investigations correspond à l’identification des espèces qui fréquentent les zones d’étude. Les enregistrements effectués lors des soirées d’écoutes nous ont permis d’identifier la présence de 8 espèces de

chauves-souris, ainsi que des individus indéterminés du groupe des Oreillard (*Plecotus*) et des Murins (*Myotis*). Ci-après sont présentées les espèces de chiroptères (ou les groupes) identifiées lors des investigations naturalistes, avec leurs statuts de protection et de conservation, leur statut biologique sur le site et le niveau d’enjeu associé.

Tableau 15 : Liste des espèces de chiroptères recensées lors des investigations et enjeux de conservation

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection <sup>15</sup>	Menace <sup>16</sup>		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Barbastelle d'Europe</b> <i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	LC	D	43	FORT	Modéré	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée à Forte</b>	FORT
<b>Noctule de Leisler</b> <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	NT	D	97	FORT	Fort	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée à Forte</b>	FORT
<b>Noctule commune</b> <i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	VU	VU	D	349	FORT	Fort	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Forte</b>	FORT
<b>Pipistrelle commune</b> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	NT	-	912	MODERE	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Forte</b>	FORT
<b>Pipistrelle de Kuhl</b> <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	NT	-	1466	MODERE	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Forte</b>	FORT
<b>Sérotine commune</b> <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	NT	-	263	MODERE	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée à Forte</b>	FORT
<b>Petit Rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	PN2 DH2,4	LC	NT	D	2	FORT	Notable	Chasse, transit <b>Activité Faible</b>	MODERE
<b>Pipistrelle de Nathusius</b> <i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839	PN2 DH4	NT	NT	-	8	MODERE	Très fort	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Faible</b>	MODERE
<b>Murin indéterminé</b> <i>Myotis sp.</i>	PN2 DH4	-	-	-	10	MODERE	Modéré à Notable	Chasse, transit <b>Activité Faible</b>	MODERE
<b>Oreillard indéterminé</b> <i>Plecotus sp.</i>	PN2 DH4	LC	LC	-	35	MODERE	Modéré à Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Faible</b>	MODERE

En France, l’ensemble des chiroptères sont protégés, et presque toutes sont inscrites aux annexes 2 et/ou 4 de la directive habitat faune flore.

L’activité des chiroptères sur la zone est variable et très localisée.

Quelques parcelles sont bien fréquentées par les chiroptères en activité de chasse, notamment une parcelle au sud (située entre deux bosquets), la parcelle agricole centrale, ainsi qu’un sous-bois relativement ouvert, situé en bordure sud du petit boisement au sein de la zone d’étude. L’ensemble des milieux agricoles ouverts pourrait s’avérer favorable à la chasse des chiroptères, mais seul ces secteurs ont permis de mesurer une activité significative des chauves-souris.

<sup>15</sup> PN2/PN3 : protection nationale (annexe 2 ou 3), DH2/DH4 : annexe 2 ou 4 de la directive Habitat Faune Flore

<sup>16</sup> Cotation liste rouge : EW (éteint à l’état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR\* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d’extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE ou NA (non évalué).

<sup>17</sup> Liste des espèces déterminantes au titre de l’inventaire ZNIEFF pour l’ex-région Poitou-Charentes (2018). D : Déterminante stricte, Dc : Déterminante sous conditions



Concernant le déplacement des espèces, les quelques corridors identifiés sont la lisière à l'ouest de la zone d'étude immédiate, avec des incursions des espèces de chauves-souris au sein des bosquets et des lotissements, ainsi qu'une haie reliant le boisement au centre du site au lotissement à l'est. La limite nord de la zone d'étude, bien que disposant d'une haie pouvant faire office de corridor de transit, n'a pas révélé d'activité significative des chauves-souris à sa proximité.

L'activité des chiroptères sur la zone d'étude est relativement forte, notamment pour deux espèces de pipistrelles : la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) et la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), avec respectivement 1466 et 912 contacts identifiés en 3 nuits d'écoutes. La Noctule commune (*Nyctalus noctula*), la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) sont également bien représentées, de même que la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), espèce difficile à contacter, avec pourtant 43 contacts identifiés.

Nous avons pu identifier avec certitude 8 contacts avec la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*). L'identification acoustique de l'espèce est délicate puisque les valeurs de fréquence des signaux émis par cette espèce sont proches, voir même se recouvrent, avec les fréquences de la Pipistrelle de Kuhl. La Pipistrelle de Nathusius est une espèce spécialiste des signaux QFC (Quasi Fréquence constance, des signaux à faible variation de fréquence). L'identification de nombreux signaux FM (Fréquence modulé, forte variation de fréquence) et FM/QFC nous ont permis de discriminer la Pipistrelle de Kuhl dans de nombreux cas. Toutefois de nombreux enregistrements, notamment ceux réalisés en milieu ouverts (habitats dans lesquels les deux espèces utilisent des signaux QFC) ne nous ont pas permis de déterminer avec certitude les espèces émettrices.

Enfin concernant les deux groupes d'espèce non identifiés :

- *Plecotus sp* : l'identification acoustique de ces espèces étant particulièrement délicate, nos enregistrements ne nous ont pas permis de déterminer avec précision la ou les espèces présentes. Deux espèces d'Oreillard sont présentes en Charente, l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) et l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).
- *Myotis sp* : Les espèces du genre *Myotis* représente un groupe spécialisé dans l'émission de fréquence FMa (Fréquence Modulé abrupte) particulièrement difficile à interpréter. La faible qualité des enregistrements dont nous avons disposé (nombreux bruits parasites dues à des orthoptères notamment) ne nous a pas permis de déceler des éléments discriminant pour permettre l'identification de ces sons à l'espèce.



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	Annexe II, IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes	<b>FORT</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

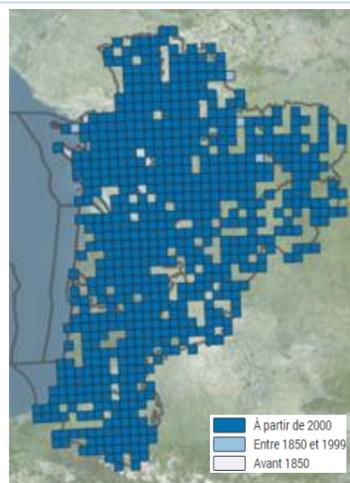
La Barbastelle d'Europe est une espèce arboricole, affectionnant tout type de boisements (feuillus et résineux), mais que l'on retrouve également à proximité des milieux agricoles et en milieu urbain. Cette espèce trouve ses gîtes dans les arbres à cavités et sous les écorces décollées des résineux. Cette espèce insectivore se nourrit de lépidoptères qu'elle chasse en lisière de boisement. En hiver, les barbastelles se regroupent dans des grottes ou d'anciens tunnels désaffectés. En Aquitaine, des rassemblements hivernaux importants ont été découverts sur deux localisations en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne. Les populations de cette espèce sont stables depuis les années 80 en France.

**Situation vis-à-vis du projet**

Plus de 40 contacts identifiés avec l'espèce, en activité de transit principalement. Cette espèce forestière est susceptible de chasser en bordure des boisements et bosquets. L'activité de cette espèce est jugée modérée à forte localement.



© P. Gourdain  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes	<b>FORT</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

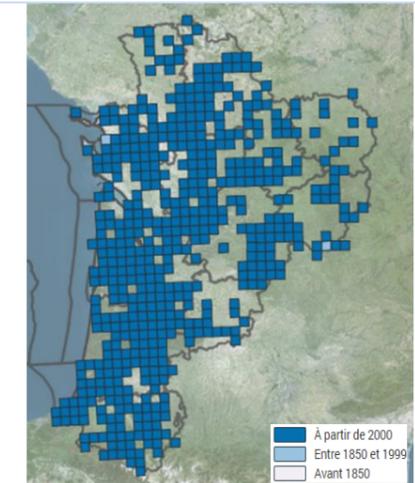
La Noctule de Leisler est une espèce forestière arboricole à tendance anthropophile qui établit ses gîtes dans des arbres, tunnels, ponts ou encore derrière les volets des maisons. Cette espèce chasse en haut-vol au-dessus de tous types de milieux, à l'exception des monocultures agricoles. Compte tenu de son écologie, elle est particulièrement vulnérable aux coupes et à l'entretien forestier. L'état de conservation de l'espèce est jugé quasi menacé au niveau national, mais demeure mal évalué dans la région, du fait du manque de données sur l'hibernation et les gîtes de cette espèce.

**Situation vis-à-vis du projet**

Près de 100 contacts identifiés avec l'espèce. L'espèce est susceptible de chasser en bordure des bois/bosquets, et au sein de milieu agricoles ouverts. L'activité de cette espèce est jugée modérée à forte localement.



© L.Arthur  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes	<b>FORT</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

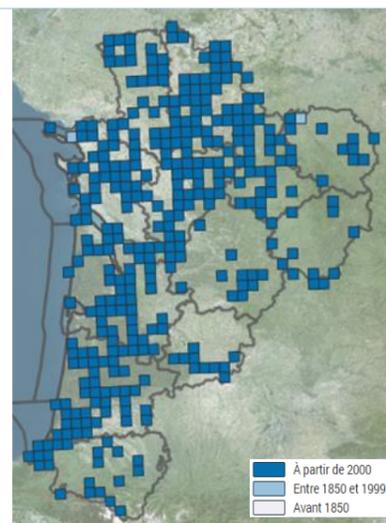
La Noctule commune est une espèce de chauve-souris de grande taille. Affectionnant les gîtes arboricoles, des colonies ont également été observées dans des bâtiments, cavités ou falaises. Ce chasseur de haut-vol évolue notamment au-dessus des milieux forestiers, mais aussi à proximité des zones aquatiques telles que les plans d'eau littoraux. Les données historiques attestent de la présence de cette espèce dans toute la région, avec une abondance plus importante sur le plateau landais. Ces données sont toutefois lacunaires, ainsi l'espèce est considérée d'enjeu fort à l'échelle de l'Aquitaine.

**Situation vis-à-vis du projet**

Plus de 300 contacts identifiés avec l'espèce. L'espèce est susceptible de chasser en bordure des bois/bosquets, et au sein des milieux agricoles ouverts. L'activité de cette espèce est jugée forte localement.



© L.Arthur  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	<b>MODERE</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

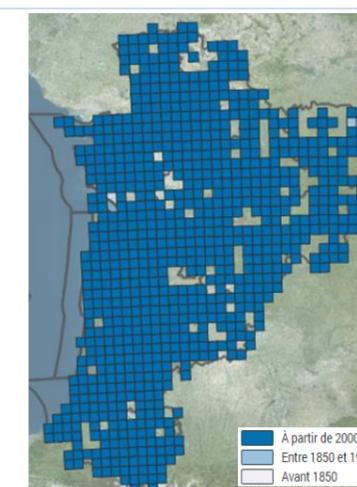
La Pipistrelle commune est l'espèce de chiroptère la plus observée sur l'ensemble du territoire français. Cette espèce ubiquiste occupe une large gamme d'habitats, comprenant les milieux forestiers, les espaces agricoles et le milieu urbain. L'espèce chasse aussi bien en lisière de boisements qu'autour des sources lumineuses anthropiques, et se nourrit de petits insectes, notamment de moustiques. Cette espèce est présente dans toute l'ex-région aquitaine, dans l'ensemble des biotopes disponibles des plus préservés aux plus dégradés. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce concernent la disparition des gîtes, et les accidents liés à l'anthropisation (collision, prédation par les chats domestiques).

**Situation vis-à-vis du projet**

Plus de 900 contacts identifiés avec l'espèce. L'espèce est susceptible de chasser en bordure des bois/bosquets, et au sein des milieux agricoles ouverts. L'activité de cette espèce est jugée forte localement.



© D.Sirugue  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODERE	FORT

Description générale

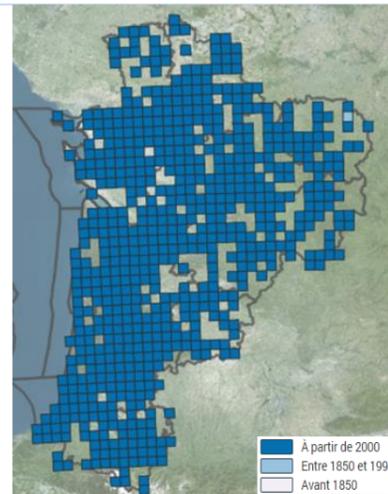
La Pipistrelle de Kuhl est une espèce d'affinité arboricole que l'on retrouve dans les différents boisements de l'ex-région Aquitaine (résineux et feuillus). Cette espèce est moins ubiquiste que la Pipistrelle commune et est peu présente en milieu urbain et agricole. Elle se nourrit de petits insectes en lisière de boisements et le long des allées forestières. En hiver, l'espèce se réfugie dans les grottes, mais la localisation des gîtes hivernaux est peu connue en Aquitaine. Les dégradations anthropiques des habitats de chasse et de gîte sont les principales menaces que connaît cette espèce localement.

Situation vis-à-vis du projet

Plus de 1400 contacts identifiés avec l'espèce. L'espèce est susceptible de chasser en bordure des bois/bosquets, et au sein des milieux agricoles ouverts. L'activité de cette espèce est jugée forte localement.



© L.Arthur  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODERE	FORT

Description générale

La Sérotine commune est une chauve-souris de grande taille, aux oreilles courtes et triangulaires. Elle dispose d'un pelage brun foncé sur le dos et jaunâtre sur le ventre.

C'est une espèce anthropophile que l'on retrouve régulièrement en gîte au sein de bâtiments, tels que les granges, les églises, ou les greniers.

La Sérotine commune se nourrit de coléoptères et de papillons de nuit, qu'elle chasse en vol.

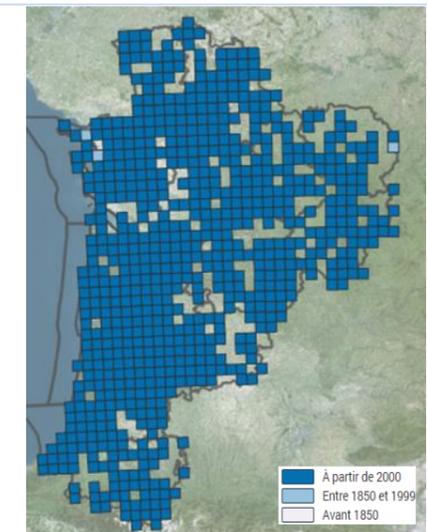
L'espèce est bien représentée sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. Le caractère anthropophile de l'espèce rend la Sérotine commune sensible aux dérangements humains (travaux et aménagement sur et sous les toits).

Situation vis-à-vis du projet

Près de 260 contacts identifiés avec l'espèce. L'espèce est susceptible de chasser en bordure des bois/bosquets, et au sein des milieux agricoles ouverts. L'activité de cette espèce est jugée modérée localement.



© L.Arthur  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	Annexe II, IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes	<b>FORT</b>	<b>MODERE</b>

**Description générale**

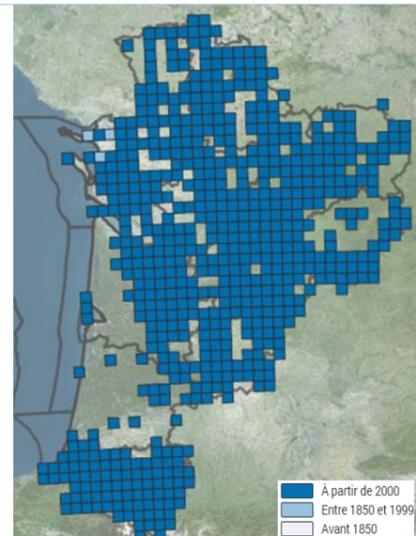
Le Petit Rhinolophe est une espèce aux habitats variés et à la saisonnalité marquée. En hiver, l'espèce gîte au sein des grottes et carrières souterraines. Du printemps à l'automne, l'espèce occupe différents habitats, des plus urbains (bâtiments), au milieu forestier, jusqu'au milieu souterrain. Le Petit Rhinolophe consomme des insectes de petite à moyenne taille (lépidoptères, diptères, trichoptères). La principale menace que connaît cette espèce concerne la disparition des gîtes hivernaux.

**Situation vis-à-vis du projet**

Seuls 2 contacts identifiés avec l'espèce. Cette espèce forestière est susceptible de chasser en bordure des boisements et bosquets. L'activité de cette espèce est jugée faible.



© L.Arthur  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	<b>MODERE</b>	<b>MODERE</b>

**Description générale**

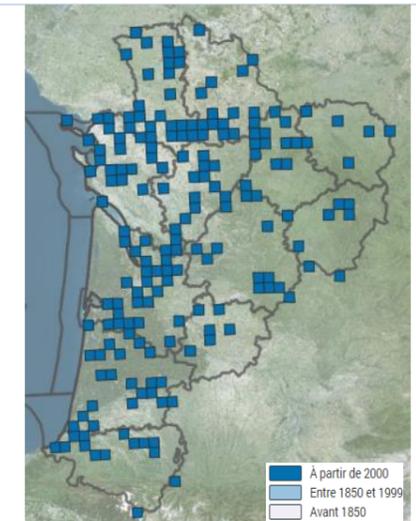
La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice caractéristique des milieux forestiers affectionnant les cavités arboricoles notamment l'hiver (écorces, fissures, forage de pics...) mais qui peut également établir son gîte dans des bâtiments. Son régime alimentaire est composé de moustiques et de moucheron qu'elle capture au-dessus des cours d'eau ou le long de lisières boisées. Cette espèce demeure sensible à la fragmentation des milieux et aux pratiques forestières intensives. Ainsi, son état de conservation, que ce soit au niveau régional ou dans l'hexagone est jugé défavorable.

**Situation vis-à-vis du projet**

Seuls 8 contacts ont pu être identifiés avec l'espèce. L'espèce est susceptible de chasser en bordure des bois/bosquets, et au sein des milieux agricoles ouverts. L'activité de cette espèce est jugée faible.



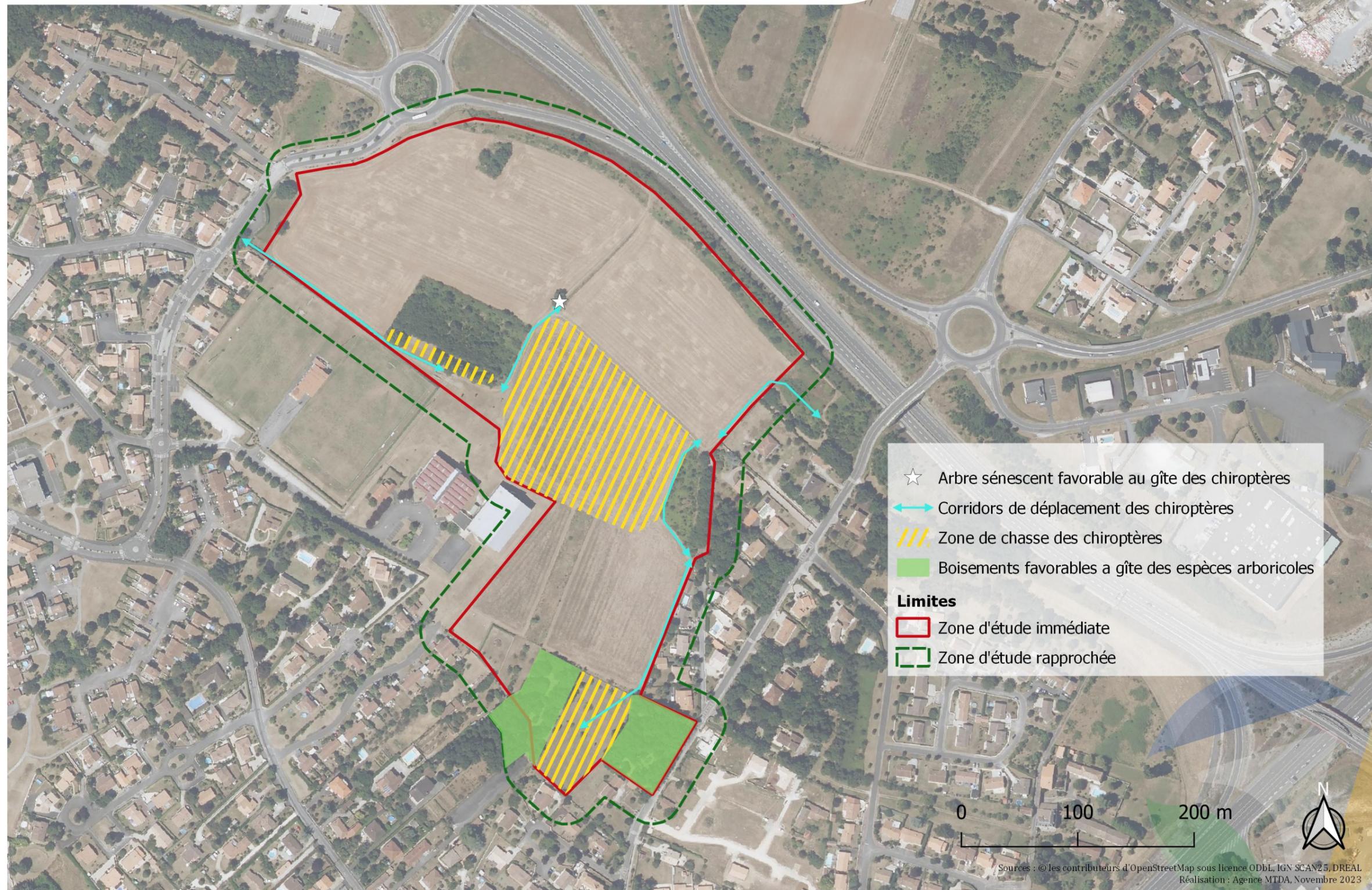
© L.Arthur  
Source : inpn.mnhn.fr



© Observatoire FauNA (2023)

## Utilisation de la zone d'étude par les chiroptères

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 18 : Utilisation de la zone d'étude par les chiroptères



### 4.3.6 Insectes

#### 4.3.6.1 Données bibliographiques

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données FAUNA de l’Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur la base de données Faune-Charente de la LPO.

La base de données FAUNA nous indique la présence de 49 espèces d’insectes, dont 20 odonates et 29 lépidoptères rhopalocères (papillons de jour). La base de données Faune-Charente mentionne quant à elle la présence de 72 espèces d’insectes dont 27 odonates, 17 orthoptères et 28 lépidoptères rhopalocères

Parmi les espèces identifiées dans la bibliographie, aucune ne dispose de statut de protection, excepté l’Agrion de Mercure, odonate protégé, inscrit à la Directive Natura 2000 Habitats, et Déterminant en Charente. Quelques espèces disposent également de statut de conservation défavorable ou sont répertoriées comme déterminantes ou remarquables au titre des ZNIEFF en Charente. C’est le cas notamment pour le Caloptéryx hémorroïdal (*Calopteryx haemorrhoidalis*), la Mélitée des centaures (*Melitaea phoebe*), la Mélitée des mélampyres (*Melitaea athalia*), la Mélitée de la Lancéole (*Melitaea parthenoides*), et la Mélitée orangée (*Melitaea didyma*), toutes Déterminantes au titre des inventaires ZNIEFF en Charente.

#### 4.3.6.2 Résultats des inventaires

Les investigations naturalistes ont permis de mettre en évidence la présence de 41 espèces d’insectes fréquentant le site ou les espaces à proximité, dont 26 lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), 8 orthoptères (criquets et sauterelles), 3 odonates (libellules et demoiselles), 1 coléoptère et 1 mantoptères. La liste complète des espèces inventoriées est consultable en annexe.

La majorité des espèces observés ne disposent pas de statut particulier à l’échelle nationale ou régionale, notons tout de même la présence de quelques espèces remarquables :

- l’Argus frêle (*Cupido minimus*), est un papillon de jour. L’espèce est considérée comme En danger (*EN : Endangered*) sur la liste rouge des papillons de jour de l’ex-région Poitou-Charentes, mais également Déterminante au titre des ZNIEFF de l’ex-région Poitou-Charentes. Les départements proches de la Charente (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne) correspondent à la limite de répartition nord-ouest de l’espèce. L’Argus frêle se reproduit sur des plantes de la famille des légumineuses, notamment l’Anthyllide vulnérable mais aussi les Astragales, les Coronilles, les Oxytropides ou les Baguenaudiers. Un seul individu de l’espèce a été observé lors des prospections naturalistes.
- l’Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*) est également un papillon de jour. L’espèce est inscrite à l’article 2 de la liste des insectes protégés sur l’ensemble du territoire et à l’annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore. L’espèce est considérée comme Quasi-menacée (*NT : Near Threatened*) sur la liste rouge des papillons de jour de l’ex-région Poitou-Charentes, et est également Déterminante au titre des ZNIEFF de l’ex-région Poitou-Charentes. L’Azuré du Serpolet est une espèce au cycle biologique complexe, qui nécessite la présence d’une plante hôte pour pondre. L’une des deux plantes hôtes de l’espèce a été

inventoriée sur la zone d’étude lors des prospections botaniques, l’Origan (*Origanum vulgare*). Au cours de nos inventaires, ce papillon a été observé à quatre reprises au sein de la zone d’étude.

- la Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*) est un coléoptère saproxylophage. L’espèce est inscrite à l’annexe 2 de la directive Habitat Faune flore. Le Lucane cerf-volant fréquente les boisements au sein desquels il peut se reproduire et pondre. La larve se développe au sein du système racinaire du bois mort, principalement sur les chênes, mais aussi le Châtaignier, le Cerisier, le Frêne ou le Tilleul. Les prospections ont permis de contacter à 4 reprises des adultes volants.

Tableau 16 : Liste des espèces d’insectes recensées lors des investigations et enjeux de conservation

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection <sup>18</sup>	Menace <sup>19</sup>		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
	Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes							
<b>Rhopalocères</b>									
<b>Argus frêle</b> <i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	-	LC	EN	D	1	FORT	Fort	Adulte volant Reproduction probable	FORT
<b>Azuré du serpolet</b> <i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	NT	D	4	FORT	Fort	Adulte volant Reproduction probable	FORT
<b>Coléoptères</b>									
<b>Lucane cerf-volant</b> <i>Lucanus cervus</i> Linnaeus, 1758	DH2	-	-	-	4	MODERE	Non évaluée	Adulte volant Reproduction probable	MODERE

<sup>18</sup> PN2/PN3 : protection nationale (annexe 2 ou 3), DH2/DH4 : annexe 2 ou 4 de la directive Habitat Faune Flore

<sup>19</sup> Cotation liste rouge : EW (éteint à l’état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR\* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d’extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE ou NA (non évalué).

<sup>20</sup> Liste des espèces déterminantes au titre de l’inventaire ZNIEFF pour l’ex-région Poitou-Charentes (2018). D : Déterminante stricte, Dc : Déterminante sous conditions



Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	Déterminant ZNIEFF Poitou-Charente EN – liste rouge des papillons de jour de Poitou-Charente	<b>FORT</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

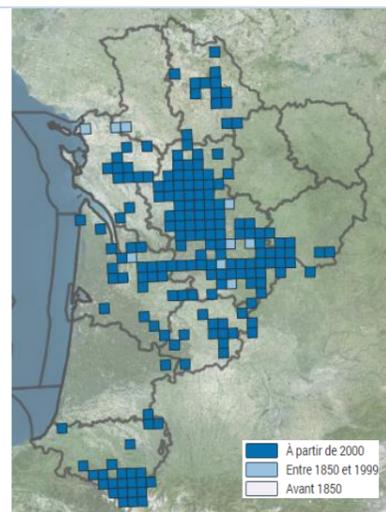
L'argus frêle est un azuré de très petite taille, mesurant généralement entre 19 et 24mm, aux ailes brunes sur la face supérieure, et disposant parfois d'une suffusion d'écaillés bleues chez le mâle. Le dessous des ailes est gris clair avec des écaillés bleu clair à la base et une rangée de points noirs cerclés de blanc. Il possède des franges blanches visibles des deux cotées. L'Argus frêle est l'hôte typique des prairies maigres rarement fauchées, des pelouses et des friches pentues, bien exposées au sud. L'espèce est bivoltine, c'est-à-dire que deux générations sont observables entre les mois d'avril et septembre. La chenille se nourrit des feuilles de différentes légumineuses sauvages. Il privilégie généralement l'Anthyllide vulnérable mais se développe également sur les Astragales, les Coronilles, les Oxytropides ou les Bagueaudiers.

**Situation vis-à-vis du projet**

Un individu observé en lisière d'une prairie agricole, à l'est.



© F. LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Déterminant ZNIEFF Poitou-Charente NT – liste rouge des papillons de jour de Poitou-Charente	<b>FORT</b>	<b>FORT</b>

**Description générale**

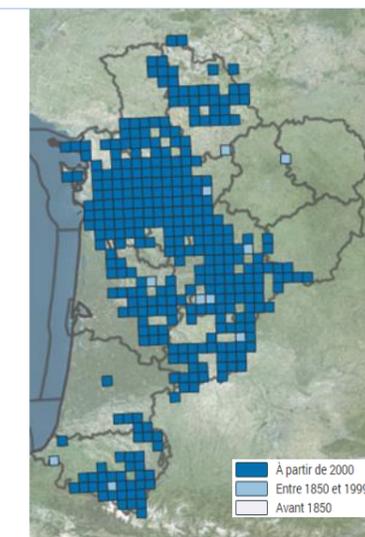
L'Azuré du serpolet est un azuré de grande taille, reconnaissable à sa couleur bleu taché de noir sur le dessus des ailes, et au revers ocre taché d'ocelles noires cerclées de blanc. Ce papillon est un résident des prairies fleuries calcaires et sèches, des clairières et des lisières de boisements. Son cycle biologique est très spécifique, les femelles de cette espèce pondent sur des plantes hôtes, telles que l'Origan ou le Thym. La chenille se développera dans un premier temps sur ces plantes, puis terminera son développement au sein d'une fourmière du genre *Myrmica*. Ces conditions rendent sensible cette espèce aux changements culturels comme la fermeture des milieux sans pâturage. Enfin, l'Azuré du serpolet fait partie des 38 espèces concernées par le Plan National d'action en faveur des papillons de jour.

**Situation vis-à-vis du projet**

Quatre individus volants ont été observés au sein des talus fourrés, en bordure des cultures, au nord de la zone d'étude. Plusieurs stations de plantes hôtes ont également été localisées à proximité sur la zone d'étude.



© J.MORGNIEX



© Observatoire FauNA (2023)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.16)	Principaux statuts (Région Poitou-Charentes)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i> Linnaeus, 1758	Annexe 2 de la Directive Habitat Faune Flore	MODERE	MODERE

#### Description générale

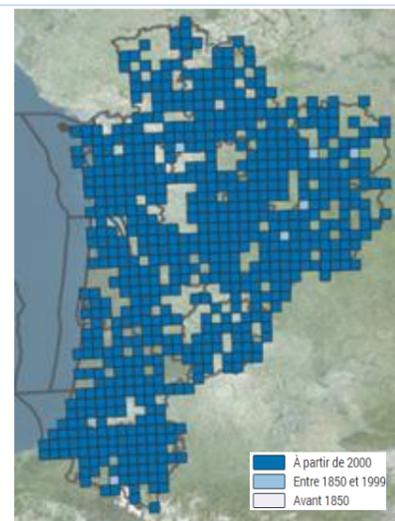
La Lucane cerf-volant est un gros coléoptère saproxylophage de couleur brun noir avec des nuances de bordeaux, aux mandibules de grande taille chez le mâle. Les imagos se retrouvent en période de reproduction dans les boisements, notamment de chênes. La femelle pond dans la terre, au pied d'une source nourricière pour le futures larves (bois morts, arbres malades). Les larves blanchâtres peuvent atteindre 8 à 10cm. Cet insecte est en forte régression dans toute l'Europe. L'espèce est menacée par la gestion sylvicole moderne, notamment l'élimination humaine des arbres malades et du bois mort.

#### Situation vis-à-vis du projet

Quatre individus ont été contactés au crépuscule, en bordure de bosquet, principalement au sud de la zone d'étude.



© F.LEGER



© Observatoire FauNA (2023)

## Localisation des espèces à enjeu de conservation - Entomofaune

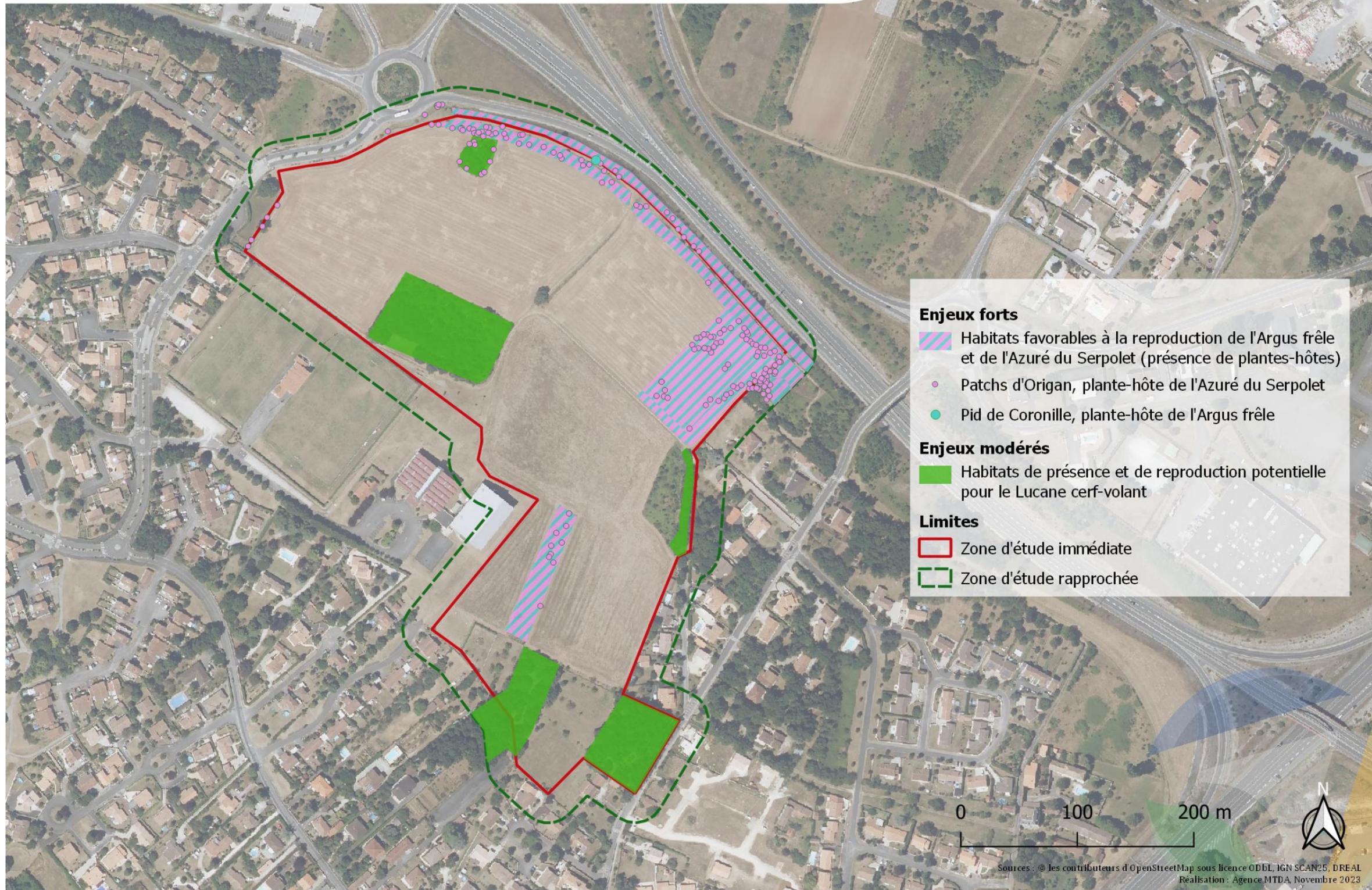
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 19 : Localisation des espèces d'insectes à enjeu de conservation

## Localisation des habitats d'espèces à enjeu - Insectes

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 20 : Localisation des habitats d'espèces à enjeux de conservation (Insectes)



## 4.4 Synthèse des enjeux

La carte ci-dessous synthétise et localise les enjeux identifiés à ce jour au niveau de la zone de projet et de sa proximité. Les différents enjeux sont déclinés selon les différents habitats concernés et les fonctions assurées par ces derniers.

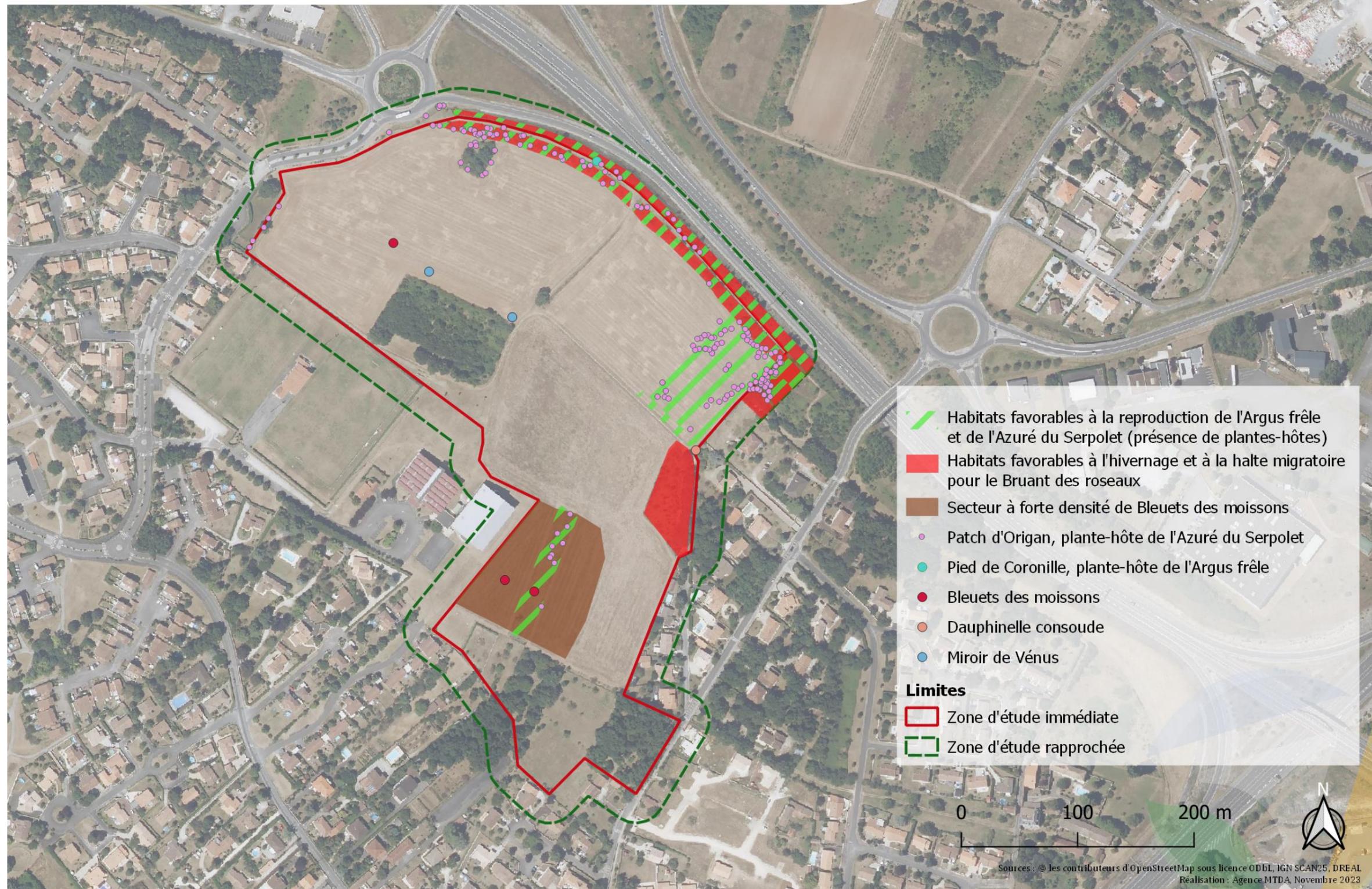
Tableau 17 : Synthèse des enjeux écologiques

Fonctions du site	
<b>ENJEUX FORT</b>	<b>Fourrés</b> Habitats favorables à l'hivernage et à la halte migratoire pour le Bruant des roseaux
	<b>Fourrés tempérés, friches et jachères</b> Habitats favorables à la reproduction de l'Argus frêle et de l'Azuré du Serpolet (présence de plantes-hôtes)
	<b>Milieux ouverts</b> Habitats favorables à la présence du Miroir de Vénus, du Bleuet des moissons et de la Dauphinelle consoude
<b>ENJEUX MOYENS</b>	<b>Milieux ouverts</b> Habitats favorables à l'hivernage et la halte migratoire pour le Pipit farlouse Habitats favorables à la nidification de l'Alouette des champs et du Bruant proyer Zones de chasse pour les chiroptères
	<b>Haies et fourrés</b> Habitats favorables à la nidification du Chardonneret élégant et de la Linotte mélodieuse Habitats favorables à l'alimentation, la thermorégulation, la reproduction et le gîte des reptiles Habitats favorables à la reproduction et le gîte des mammifères terrestres
	<b>Boisements</b> Habitats favorables à la nidification du Serin cini, de la Tourterelle de bois et du Verdier d'Europe Habitats favorables à l'alimentation, la reproduction et le gîte des mammifères terrestres Habitats favorables aux gîtes arboricoles pour les chiroptères Habitats favorables à la reproduction du Lucane cerf-volant
	<b>Lisières boisées</b> Habitats favorables à l'alimentation, la thermorégulation, la reproduction et le gîte des reptiles Corridors de déplacements pour les chiroptères
<b>ENJEUX FAIBLE A NUL</b>	<b>Jardins privés</b> Habitats favorables à l'alimentation des passereaux

Fonctions du site	
	<b>Milieux ouverts</b> Habitats favorables à la halte migratoire du Traquet motteux Habitats favorables à l'alimentation des rapaces Habitats favorables à l'alimentation des mammifères terrestres

## Synthèse des enjeux écologiques forts

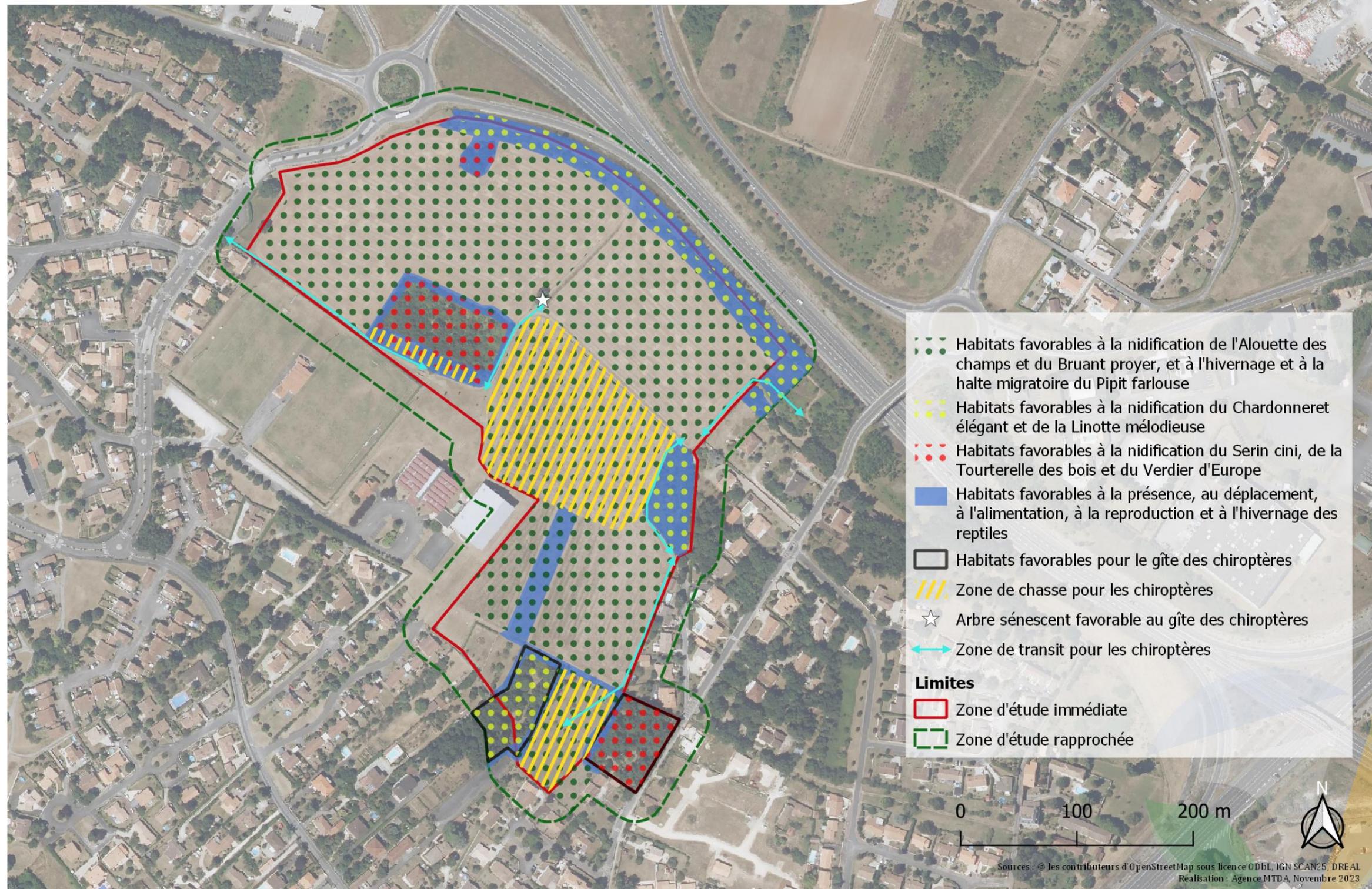
Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 21 : Synthèse des enjeux écologiques forts de la zone de projet

## Synthèse des enjeux écologiques modérés

Saint-Yrieix-sur-Charente (16)



Cartographie 22 : Synthèse des enjeux écologiques modérés de la zone de projet



**5 Annexes**



## 5.1 Annexe 1 : Données bibliographiques

### FLORE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection régionale	ZNIEFF	Intérêt patrimonial
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle consoude	EN	-	Déterminante	FORT
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	NT	-	Déterminante	MODERE
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	NT	-	Déterminante	MODERE



AVIFAUNE

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
<b>Alouette des champs</b> <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	DO2	NT	LC	NAd	VU	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Fort
<b>Bergeronnette des ruisseaux</b> <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	PN3	LC	NAd	-	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Bouscarle de Cetti</b> <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3	NT	-	-	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	FAIBLE	Notable
<b>Canard chipeau</b> <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	LC	NAc	EN	D	Polygone	Moins de 2Km	2018	FORT	Fort
<b>Canard colvert</b> <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	LC	LC	NAd	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Cigogne blanche</b> <i>Ciconia ciconia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	NT	D	Précis	Moins de 2Km	2022	FORT	Notable
<b>Cincla plongeur</b> <i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	CR	D	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FORT	Fort
<b>Cisticole des joncs</b> <i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810	PN3	VU	-	-	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Fort
<b>Corbeau freux</b> <i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	LC	-	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Cygne tuberculé</b> <i>Cygnus olor</i> Gmelin, 1803	PN3 DO2	LC	NAc	-	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	FAIBLE	Modéré
<b>Effraie des clochers</b> <i>Tyto alba</i> Scopoli, 1769	PN3	LC	-	-	VU	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Fort
<b>Epervier d'Europe</b> <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAc	NAd	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	FAIBLE	Modéré
<b>Etourneau sansonnet</b> <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	LC	NAc	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Faucon crécerelle</b> <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	NAd	NAd	NT	-	Précis	Moins de 2Km	2022	FAIBLE	Notable
<b>Fauvette à tête noire</b> <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAc	NAc	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	FAIBLE	Modéré
<b>Fauvette grisette</b> <i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	PN3	LC	-	DD	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Notable
<b>Foulque macroule</b> <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	LC	NAc	NAc	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Fuligule milouin</b> <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	VU	LC	NAc	VU	D	Polygone	Moins de 2Km	2017	FORT	Fort

Nom valide (TAXREF V.16)	Protection	Statuts					Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
		Menace									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
<b>Gallinule poule-d'eau</b> <i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	NAd	NT	-	Précis	Moins de 2Km	2021	FAIBLE	Notable
<b>Grèbe castagneux</b> <i>Tachybaptus ruficollis</i> Pallas, 1764	PN3	LC	NAd	-	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	FAIBLE	Notable
<b>Grèbe huppé</b> <i>Podiceps cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAc	-	VU	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Notable
<b>Grive litorne</b> <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Grive mauvis</b> <i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	DO2	-	LC	NAd	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Non évaluée
<b>Grosbec casse-noyaux</b> <i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	FAIBLE	Notable
<b>Grue cendrée</b> <i>Grus grus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	CR	NT	NAc	-	D	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FORT	Non évaluée
<b>Héron cendré</b> <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAc	NAd	LC	D	Polygone	Moins de 2Km	2018	FORT	Modéré
<b>Hirondelle de fenêtre</b> <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	DD	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Fort
<b>Hirondelle rustique</b> <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	-	DD	NT	-	Précis	Moins de 2Km	2022	FAIBLE	Fort
<b>Huppe fasciée</b> <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Hypolaïs polyglotte</b> <i>Hippolaïs polyglotta</i> Vieillot, 1817	PN3	LC	-	NAd	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Loriot d'Europe</b> <i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAc	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	-	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Fort
<b>Merle noir</b> <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	NAd	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Mésange à longue queue</b> <i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAb	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Mésange charbonnière</b> <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAb	NAd	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	FAIBLE	Modéré
<b>Milan noir</b> <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	MODERE	Modéré
<b>Oie cendrée</b> <i>Anser anser</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	VU	LC	NAd	-	D	Polygone	Moins de 2Km	2017	FORT	Fort



Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
<b>Pic épeichette</b> <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	-	-	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	FAIBLE	Fort
<b>Pic noir</b> <i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	VU	D	Polygone	Moins de 2Km	2017	FORT	Modéré
<b>Pie bavarde</b> <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	-	-	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Pigeon biset (domestique)</b> <i>Columbia livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	DO2	DD	-	-	-	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Non applicable
<b>Pigeon ramier</b> <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	LC	LC	NAd	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Pouillot de Bonelli</b> <i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819	PN3	LC	-	NAd	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	FAIBLE	Notable
<b>Roitelet à triple bandeau</b> <i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820	PN3	LC	NAd	NAd	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	FAIBLE	Modéré
<b>Rossignol philomèle</b> <i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	PN3	LC	-	NAc	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Rougequeue à front blanc</b> <i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAd	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Sarcelle d'hiver</b> <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	VU	LC	NAd	EN	D	Polygone	Moins de 2Km	2018	FORT	Très fort
<b>Tarin des aulnes</b> <i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	DD	NAd	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Tourterelle des bois</b> <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	DO2	VU	-	NAc	VU	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Fort
<b>Vanneau huppé</b> <i>Vanellus vanellus</i> Linnaeus, 1758	DO2	NT	LC	NAd	VU	D	Polygone	Moins de 2Km	2017	FORT	Très fort

## VERTEBRES

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace									
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes							
<b>Amphibiens</b>											
<b>Alyte accoucheur</b> <i>Alytes obstetricans</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	NT	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Notable
<b>Crapaud épineux</b> <i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803	PN3	-	-	-	-	-	Précis	Moins de 2Km	2019	FAIBLE	Notable
<b>Grenouille agile</b> <i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	PN2 DH4	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Notable
<b>Grenouille rousse</b> <i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	PN4 DH5	LC	NT	D	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FORT	Notable
<b>Rainette méridionale</b> <i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	PN2 DH4	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	MODERE	Modéré
<b>Salamandre tachetée</b> <i>Salamandra salamandra</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Notable
<b>Triton palmé</b> <i>Lissotriton helveticus</i> Razoumowsky, 1789	PN3	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Modéré
<b>Reptiles</b>											
<b>Couleuvre helvétique</b> <i>Natrix helvetica</i> Lacepède, 1789	PN2	-	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Notable
<b>Couleuvre verte et jaune</b> <i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789	PN2 DH4	LC	LC	-	-	-	Précis	Moins de 2Km	2021	MODERE	Modéré
<b>Lézard à deux raies</b> <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Modéré
<b>Lézard des murailles</b> <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Modéré
<b>Mammifères</b>											
<b>Blaireau européen</b> <i>Meles meles</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Notable
<b>Campagnol amphibie</b> <i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	PN2	NT	EN	D	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2015	FORT	Fort
<b>Chevreuil européen</b> <i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Ecureuil roux</b> <i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	LC	-	-	-	Précis	Moins de 2Km	2021	MODERE	Modéré
<b>Genette commune</b> <i>Genetta genetta</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH5	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	MODERE	Notable
<b>Hérisson d'Europe</b> <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	LC	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	MODERE	Modéré
<b>Lapin de garenne</b> <i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	-	NT	NT	-	-	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	FAIBLE	Notable



Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Lièvre d'Europe</b> <i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Martre des pins</b> <i>Martes martes</i> Linnaeus, 1758	DH5	LC	LC	D	Polygone	Moins de 2Km	2016	FORT	Modéré
<b>Putois d'Europe</b> <i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	DH5	NT	VU	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	MODERE	Fort
<b>Ragondin</b> <i>Myocastor coypus</i> Molina, 1782	-	NA	NA	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Non applicable
<b>Chiroptères</b>									
<b>Barbastelle d'Europe</b> <i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	LC	D	Polygone	Moins de 2Km	2016	FORT	Modéré
<b>Murin de Daubenton</b> <i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	EN	D	Précis	Moins de 2Km	2021	FORT	Notable
<b>Noctule commune</b> <i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	VU	VU	D	Polygone	Moins de 2Km	2017	FORT	Fort
<b>Noctule de Leisler</b> <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	NT	D	Précis	Moins de 2Km	2021	FORT	Fort
<b>Pipistrelle commune</b> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	MODERE	Notable
<b>Pipistrelle de Kuhl</b> <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	MODERE	Notable
<b>Sérotine commune</b> <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	MODERE	Notable

## INVERTEBRES

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Odonates</b>									
<b>Aeshne bleue</b> <i>Aeshna cyanea</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Notable
<b>Aeshne paisible</b> <i>Boyeria irene</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	-	LC	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	FAIBLE	Notable
<b>Agrion à larges pattes</b> <i>Platycnemis pennipes</i> Pallas, 1771	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Notable
<b>Agrion blanchâtre</b> <i>Platycnemis latipes</i> Rambur, 1842	-	LC	NT	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Notable
<b>Agrion de Vander Linden</b> <i>Erythromma lindenii</i> Selys, 1840	-	LC	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Notable
<b>Agrion élégant</b> <i>Ischnura elegans</i> Vander Linden, 1820	-	LC	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2020	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Agrion jouvencelle</b> <i>Coenagrion puella</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Agrion orangé</b> <i>Platycnemis acutipennis</i> Selys, 1841	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Notable
<b>Anax empereur</b> <i>Anax imperator</i> Leach, 1815	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Caloptéryx éclatant</b> <i>Calopteryx splendens</i> Harris, 1780	-	LC	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Notable
<b>Caloptéryx hémorroïdal</b> <i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> Vander Linden, 1825	-	LC	NT	D	Polygone	Moins de 2Km	2016	FORT	Fort
<b>Caloptéryx vierge</b> <i>Calopteryx virgo</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Cordulégastre annelé</b> <i>Cordulegaster boltonii</i> Donovan, 1807	-	LC	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2015	FAIBLE	Modéré
<b>Gomphe à crochets</b> <i>Onychogomphus uncatus</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	TRES FAIBLE	Notable
<b>Gomphe à forceps</b> <i>Onychogomphus forcipatus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2022	TRES FAIBLE	Notable
<b>Leste brun</b> <i>Sympecma fusca</i> Vander Linden, 1820	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Notable
<b>Libellule déprimée</b> <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Libellule fauve</b> <i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	FAIBLE	Notable



Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Naïade au corps vert</b> <i>Erythromma viridulum</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Notable
<b>Sympétrum sanguin</b> <i>Sympetrum sanguineum</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Rhopalocères</b>									
<b>Amaryllis</b> <i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Aurore</b> <i>Anthocharis cardamines</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Azuré bleu céleste</b> <i>Lysandra bellargus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Notable
<b>Azuré de la faucille</b> <i>Cupido alcetas</i> Hoffmannsegg, 1804	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Azuré des nerpruns</b> <i>Celastrina argiolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Carte géographique</b> <i>Araschnia levana</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Citron</b> <i>Gonepteryx rhamni</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Collier de corail</b> <i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Cuivré commun</b> <i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1760	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Demi-deuil</b> <i>Melanargia galathea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Fadet commun</b> <i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Flambé</b> <i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Gamma</b> <i>Polygonia c-album</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Grand Nègre des bois</b> <i>Minois dryas</i> Scopoli, 1763	-	LC	NT	-	Polygone	Moins de 2Km	2015	FAIBLE	Notable
<b>Grande Tortue</b> <i>Nymphalis polychloros</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Mégère</b> <i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Mélitée de la Lancéole</b> <i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	-	LC	LC	D	Polygone	Moins de 2Km	2014	FORT	Modéré
<b>Mélitée du plantain</b> <i>Melitaea cinxia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Méthode de pointage	Distance à la zone d'étude	Année de dernière observation	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Mélitée orangée</b> <i>Melitaea didyma</i> Esper, 1778	-	LC	LC	D	Polygone	Moins de 2Km	2014	FORT	Modéré
<b>Myrtil</b> <i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2016	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Paon-du-jour</b> <i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Petit Mars changeant</b> <i>Apatura ilia</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Petite Violette</b> <i>Boloria dia</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Point de Hongrie</b> <i>Erynnis tages</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Silène</b> <i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Sylvaïne</b> <i>Ochlodes sylvanus</i> Esper, 1777	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2014	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Argus vert</b> <i>Callophrys rubi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2017	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Tircis</b> <i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Précis	Moins de 2Km	2021	TRES FAIBLE	Modéré
<b>Vulcain</b> <i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	Polygone	Moins de 2Km	2018	TRES FAIBLE	Modéré



## 5.2 Annexe 2 : Données d'inventaires

### FLORE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	PR	LRR	ZNIEFF Régional	EEE	INTERET PATRIMONIAL
<i>Acer monspessulanum L., 1753</i>	Érable de Montpellier	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Achillea millefolium L., 1753</i>	Achillée millefeuille	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916</i>	Ailante glanduleux	-	-	NA	-	-	-	Avérée	NUL
<i>Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara &amp; Grande, 1913</i>	Alliaire	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Amaranthus hybridus L., 1753</i>	Amarante hybride	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817</i>	Anacamptide pyramidale	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814</i>	Anthriscus sylvestre	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842</i>	Fausse arabelle de Thalius	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Arum italicum Mill., 1768</i>	Gouet d'Italie	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Avena barbata Pott ex Link, 1799</i>	Avoine barbue	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Bellis perennis L., 1753</i>	Pâquerette vivace	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Calepina irregularis (Asso) Thell., 1905</i>	Calépine irrégulière	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Campanula rapunculus L., 1753</i>	Campanule raiponce	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Cardamine hirsuta Besser</i>	Cardamine flexueuse	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838</i>	Cirse commun	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Clématite des haies	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Convolvulus arvensis L., 1753</i>	Liseron des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Cornus sanguinea L., 1753</i>	Cornouiller sanguin	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Coronilla varia L., 1753</i>	Coronille variée	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Aubépine à un style	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Cyanus segetum Hill, 1762</i>	Bleuet des moissons	-	-	LC	-	NT	X	-	MODERE
<i>Cyclamen hederifolium Aiton, 1789</i>	Cyclamen à feuilles de lierre	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Cytisus scoparius (L.) Link, 1822</i>	Cytise à balais	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Dactylis glomerata L., 1753</i>	Dactyle aggloméré	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Daucus carota L., 1753</i>	Carotte sauvage	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Delphinium consolida L., 1753</i>	Dauphinelle consoude	-	-	LC	-	EN	X	-	FORT
<i>Echium vulgare L., 1753</i>	Vipérine commune	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Erigeron canadensis L., 1753</i>	Érigéron du Canada	-	-	NA	-	-	-	Potentielle	TRES FAIBLE
<i>Erodium ciconium (L.) L'Hér., 1789</i>	Érodium bec-de-cigogne	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852</i>	Vesce hérissée	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Euonymus europaeus L., 1753</i>	Fusain d'Europe	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	PR	LRR	ZNIEFF Régional	EEE	INTERET PATRIMONIAL
<i>Euphorbia helioscopia L., 1753</i>	Euphorbe réveil matin	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ficaria verna Huds., 1762</i>	Ficaire printanière	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ficus carica L., 1753</i>	Figuier d'Europe	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Foeniculum vulgare Mill., 1768</i>	Fenouil commun	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Fumaria muralis Sond. ex W.D.J.Koch, 1845</i>	Fumeterre des remparts	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Geranium dissectum L., 1755</i>	Géranium découpé	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Geranium molle L., 1753</i>	Géranium mou	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Geranium robertianum L., 1753</i>	Géranium herbe-à-Robert	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Geum urbanum L., 1753</i>	Benoîte des villes	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Glechoma hederacea L., 1753</i>	Gléchome Lierre terrestre	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Hedera helix L., 1753</i>	Lierre grim pant	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Hordeum murinum L., 1753</i>	Orge sauvage	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Hordeum vulgare L., 1753</i>	Orge commune	-	-	NA	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Humulus lupulus L., 1753</i>	Houblon lupulin	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Hypericum perforatum L., 1753</i>	Millepertuis perforié	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Juglans regia L., 1753</i>	Noyer royal	-	-	NA	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Lactuca virosa L., 1753</i>	Laitue vireuse	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Lamium purpureum L., 1753</i>	Lamier pourpre	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Laurus nobilis L., 1753</i>	Laurier noble	-	-	LC	-	-	-	Potentielle	TRES FAIBLE
<i>Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785</i>	Légousie miroir-de-Vénus	-	-	LC	-	NT	X	-	MODERE
<i>Leucanthemum ircutianum DC., 1838</i>	Marguerite d'Irkutsk	-	-	LC	-	DD	-	-	FAIBLE
<i>Linaria vulgaris Mill., 1768</i>	Linaire commune	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Lolium perenne L., 1753</i>	lvraie vivace	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Lycopsis arvensis L., 1753</i>	Lycopside des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Malva neglecta Wallr., 1824</i>	Mauve négligée	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Medicago arabica (L.) Huds., 1762</i>	Luzerne d'Arabie	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Medicago lupulina L., 1753</i>	Luzerne lupuline	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Medicago sativa L., 1753</i>	Luzerne cultivée	-	-	LC	-	DD	-	-	FAIBLE
<i>Muscari comosum (L.) Mill., 1768</i>	Muscari chevelu	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764</i>	Myosotis des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Odontites vernus (Bellardi) Dumort., 1827</i>	Odontite printanier	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Origanum vulgare L., 1753</i>	Origan commun	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ornithogalum umbellatum auct. non L., 1753</i>	Ornithogale divergent	-	-	-	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830</i>	Orobanche de la picride	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Oxalis fontana Bunge, 1833</i>	Oxalide droit	-	-	NA	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Papaver rhoeas L., 1753</i>	Coquelicot	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball &amp; Heywood, 1964</i>	Pétrorhagie prolifère	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	PR	LRR	ZNIEFF Régional	EEE	INTERET PATRIMONIAL
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille droite	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Prunus armeniaca</i> L., 1753	Prunier abricotier	-	-	NA	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh., 1784	Prunier myrobolan	-	-	NA	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Prunus padus</i> L., 1753	Prunier à grappes	-	-	LC	-	-	X	-	FAIBLE
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ranunculus parviflorus</i> L., 1758	Renoncule à petites fleurs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ranunculus serpens</i> Schrank, 1789	Renoncule tubéreuse	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Radis ravenelle	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Patience oseille	-	-	LC	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Patience petite-oseille	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon piquant	CDH5	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	-	-	NT	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge verveine	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Sanguisorba minor</i> Scop., 1771	Potérium sanguisorbe	-	-	-	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Shérardie des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Silene latifolia</i> Gray, 1821 [nom. illeg. hom. et superfl.]	Silène armérie	-	-	-	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1754	Laiteron rude	-	-	-	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal	-	-	LC	-	DD	-	-	FAIBLE
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Verbascum densiflorum</i> Bertol., 1810	Molène à fleurs denses	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Verbascum virgatum</i> Stokes, 1787	Molène en bague	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	PR	LRR	ZNIEFF Régional	EEE	INTERET PATRIMONIAL
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	-	-	NA	-	-	-	Potentielle	NUL
<i>Vicia faba</i> L., 1753	Vesce fève	-	-	NA	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	-	-	NA	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Violette des champs	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	-	-	LC	-	LC	-	-	FAIBLE
<i>Vitis riparia</i> Michx., 1803	Vigne des rives	-	-	NA	-	-	-	-	TRES FAIBLE



AVIFAUNE

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
<b>Bruant des roseaux</b> <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3	EN	-	NAC	EN	Dc	1	FORT	Fort	Halte migratoire hivernage	FORT
<b>Pipit farlouse</b> <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	DD	NAd	EN	Dc	3	FORT	Fort	Halte migratoire hivernage	MODERE
<b>Alouette des champs</b> <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	DO2	NT	LC	NAd	VU	-	59	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Bruant proyer</b> <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	VU	-	3	MODERE	Notable	Nidification	MODERE
<b>Chardonneret élégant</b> <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	NAd	NAd	NT	-	41	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Linotte mélodieuse</b> <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	NAd	NAC	NT	-	41	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Serin cini</b> <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3	VU	-	NAd	NT	-	1	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Tourterelle des bois</b> <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	DO2	VU	-	NAC	VU	-	7	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Verdier d'Europe</b> <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	NAd	NAd	NT	-	18	MODERE	Fort	Nidification	MODERE
<b>Grande Aigrette</b> <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	-	Dc	1	FORT	Fort	Transit	FAIBLE
<b>Traquet motteux</b> <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	-	DD	EN	Dc	1	FORT	Notable	Halte migratoire	FAIBLE
<b>Grand Cormoran</b> <i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	NAd	VU	-	5	MODERE	Notable	Transit	FAIBLE
<b>Héron cendré</b> <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	NAd	LC	Dc	9	MODERE	Modéré	Transit	FAIBLE
<b>Héron garde-boeufs</b> <i>Bubulcus ibis</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	-	LC	Dc	1	MODERE	Notable	Transit	FAIBLE
<b>Milan noir</b> <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC	-	14	MODERE	Modéré	Alimentation - transit	FAIBLE
<b>Canard colvert</b> <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	LC	NAd	LC	Dc	1	FAIBLE	Modéré	Transit	FAIBLE
<b>Faucon crécerelle</b> <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	NAd	NAd	NT	-	2	FAIBLE	Notable	Alimentation - transit	FAIBLE
<b>Grive draine</b> <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	NAd	NT	-	1	FAIBLE	Notable	Halte migratoire	FAIBLE
<b>Hirondelle de fenêtre</b> <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	DD	NT	-	3	FAIBLE	Fort	Alimentation - transit	FAIBLE

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
<b>Hirondelle rustique</b> <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	-	DD	NT	-	85	FAIBLE	Fort	Alimentation - transit	FAIBLE
<b>Martinet noir</b> <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	-	DD	NT	-	47	FAIBLE	Notable	Alimentation - transit	FAIBLE
<b>Moineau domestique</b> <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAb	NT	-	59	FAIBLE	Notable	Nidification	FAIBLE
<b>Tarier pâtre</b> <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3	NT	NAd	NAd	NT	-	5	FAIBLE	Fort	Nidification	FAIBLE
<b>Accenteur mouchet</b> <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	-	LC	-	16	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Bergeronnette grise</b> <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	LC	-	4	FAIBLE	Modéré	Alimentation - transit	TRES FAIBLE
<b>Bruant zizi</b> <i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAd	LC	-	26	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Fauvette à tête noire</b> <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	NAC	LC	-	21	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Grimpereau des jardins</b> <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	PN3	LC	-	-	LC	-	15	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Huppe fasciée</b> <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	LC	-	7	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Hypolaïs polyglotte</b> <i>Hippolaïs polyglotta</i> Vieillot, 1817	PN3	LC	-	NAd	LC	-	20	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Mésange à longue queue</b> <i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAb	LC	-	5	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Mésange bleue</b> <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAb	LC	-	18	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Mésange charbonnière</b> <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAb	NAd	LC	-	33	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Pic épeiche</b> <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	LC	-	3	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Pic vert</b> <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	LC	-	9	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Pinson des arbres</b> <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	NAd	LC	-	38	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Pouillot véloce</b> <i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887	PN3	LC	NAd	NAC	LC	-	42	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Roitelet à triple bandeau</b> <i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820	PN3	LC	NAd	NAd	LC	-	2	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE



Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts						Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace									
		Liste rouge France Nicheurs	Liste rouge France Hivernants	Liste rouge France Passage	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
<b>Rosignol philomèle</b> <i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	PN3	LC	-	NAd	LC	-	26	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Rougegorge familier</b> <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	NAd	LC	-	23	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Rougequeue à front blanc</b> <i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAd	LC	-	8	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Rougequeue noir</b> <i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774	PN3	LC	NAd	NAd	LC	-	28	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Sittelle torchepot</b> <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	LC	-	1	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Troglodyte mignon</b> <i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	LC	-	6	FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Corneille noire</b> <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	-	LC	-	40	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Etourneau sansonnet</b> <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	LC	NAd	LC	-	138	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Geai des chênes</b> <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	-	LC	-	15	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Merle noir</b> <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	NAd	LC	-	81	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Pie bavarde</b> <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	-	-	LC	-	34	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Pigeon biset (domestique)</b> <i>Columbia livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	DO2	DD	-	-	-	-	2	TRES FAIBLE	Non applicable	Alimentation - transit	TRES FAIBLE
<b>Pigeon ramier</b> <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	LC	LC	NAd	LC	-	85	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE
<b>Tourterelle turque</b> <i>Streptopelia decaocto</i> Frisch, 1838	DO2	LC	-	NAd	LC	-	28	TRES FAIBLE	Modéré	Nidification	TRES FAIBLE

## VERTEBRES

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace			Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes	Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes						
<b>Reptiles</b>										
<b>Couleuvre verte et jaune</b> <i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789	PN2 DH4	LC	LC	-	-	1	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Lézard à deux raies</b> <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	-	1	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Lézard des murailles</b> <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	3	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Mammifères</b>										
<b>Hérisson d'Europe</b> <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	LC	-	-	1	MODERE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	MODERE
<b>Lapin de garenne</b> <i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	-	NT	NT	-	-	26	MODERE	Notable	Alimentation Reproduction avérée	MODERE
<b>Chevreuil européen</b> <i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	1	FAIBLE	Modéré	Alimentation Reproduction probable	FAIBLE
<b>Renard roux</b> <i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	3	FAIBLE	Modéré	Alimentation Reproduction avérée	FAIBLE
<b>Chiroptères</b>										
<b>Barbastelle d'Europe</b> <i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	LC	D	-	43	FORT	Modéré	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée à Forte</b>	FORT
<b>Noctule de Leisler</b> <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	NT	D	-	97	FORT	Fort	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée à Forte</b>	FORT
<b>Noctule commune</b> <i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	VU	VU	D	-	349	FORT	Fort	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Forte</b>	FORT
<b>Pipistrelle commune</b> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	NT	-	-	912	MODERE	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Forte</b>	FORT
<b>Pipistrelle de Kuhl</b> <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	NT	-	-	1466	MODERE	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée</b>	FORT
<b>Sérotine commune</b> <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	NT	-	-	263	MODERE	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Modérée à Forte</b>	FORT
<b>Petit Rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	PN2 DH2,4	LC	NT	D	-	2	FORT	Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Faible</b>	MODERE
<b>Pipistrelle de Nathusius</b> <i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839	PN2 DH4	NT	NT	-	-	8	MODERE	Très fort	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Faible</b>	MODERE
<b>Murin indéterminé</b> <i>Myotis sp.</i>	PN2 DH4	-	-	-	-	10	MODERE	Modéré à Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Faible</b>	MODERE
<b>Oreillard indéterminé</b> <i>Plecotus sp.</i>	PN2 DH4	LC	LC	-	-	35	MODERE	Modéré à Notable	Chasse, transit, gîte possible <b>Activité Faible</b>	MODERE



INVERTEBRES

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Odonates</b>									
<b>Orthétrum bleuissant</b> <i>Orthetrum coerulescens</i> Fabricius, 1798	-	LC	NT	Dc (86)	1	FAIBLE	Notable	Imago observé Reproduction à proximité	FAIBLE
<b>Crocothémis écarlate</b> <i>Crocothemis erythraea</i> Brullé, 1832	-	LC	LC	-	2	TRES FAIBLE	Notable	Imago observé Reproduction à proximité	TRES FAIBLE
<b>Orthétrum réticulé</b> <i>Orthetrum cancellatum</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Imago observé Reproduction à proximité	TRES FAIBLE
<b>Orthoptères</b>									
<b>Caloptène ochracé</b> <i>Calliptamus barbarus</i> O.G. Costa, 1836	-	-	-	-	1	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Criquet blafard</b> <i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940	-	-	LC	-	1	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Criquet des mouillères</b> <i>Euchorthippus declivus</i> Brisout de Barneville, 1848	-	-	LC	-	1	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Criquet duettiste</b> <i>Gomphocerippus brunneus</i> brunneus Thunberg, 1815	-	-	-	-	7	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Criquet noir-ébène</b> <i>Omocestus rufipes</i> Zetterstedt, 1821	-	-	LC	-	1	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Criquet pansu</b> <i>Pezotettix giornae</i> Rossi, 1794	-	-	LC	-	5	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Decticelle carroyée</b> <i>Tessellana tessellata</i> Charpentier, 1825	-	-	-	-	2	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>OEdipode turquoise</b> <i>Oedipoda caeruleascens</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-	1	TRES FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Rhopalocères</b>									
<b>Argus frère</b> <i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	-	LC	EN	D	1	FORT	Fort	Adulte volant Reproduction probable	FORT
<b>Azuré du serpolet</b> <i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	NT	D	4	FORT	Fort	Adulte volant Reproduction probable	FORT
<b>Mélitée orangée</b> <i>Melitaea didyma</i> Esper, 1778	-	LC	LC	Dc (86)	4	FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	FAIBLE
<b>Amaryllis</b> <i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	-	LC	LC	-	14	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Azuré bleu céleste</b> <i>Lysandra bellargus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	4	TRES FAIBLE	Notable	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Azuré de la Bugrane</b> <i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	33	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Collier de corail</b> <i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	45	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE

Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Cuivré commun</b> <i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1760	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Cuivré fuligineux</b> <i>Lycaena tityrus</i> Poda, 1761	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Fadet commun</b> <i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	5	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Flambé</b> <i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	2	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Hespérie de l'alcée</b> <i>Muschampia alcea</i> Esper, 1780	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Mégère</b> <i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	3	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Mélitée des centaures</b> <i>Melitaea phoebe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Mélitée de la Lancéole</b> <i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	-	LC	LC	-	12	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Mélitée du plantain</b> <i>Melitaea cinxia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	9	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Myrtil</b> <i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	9	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Petit Nacré</b> <i>Issoria lathonia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Petite Violette</b> <i>Boloria dia</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Piéride de la rave</b> <i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	87	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Piéride du Navet</b> <i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	3	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Silène</b> <i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	-	LC	LC	-	3	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Souci</b> <i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	-	LC	LC	-	4	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Sylvain azuré</b> <i>Limnitis reducta</i> Staudinger, 1901	-	LC	LC	-	1	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Tircis</b> <i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	12	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Vulcain</b> <i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	2	TRES FAIBLE	Modéré	Adulte volant Reproduction probable	TRES FAIBLE
<b>Autres taxons</b>									
<b>Lucane cerf-volant</b> <i>Lucanus cervus</i> Linnaeus, 1758	DH2	-	-	-	4	MODERE	Non évaluée	Adulte volant Reproduction probable	MODERE



Nom valide (TAXREF V.16)	Statuts				Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Enjeu Régional de conservation FAUNA	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes					
		Liste rouge France	Liste rouge Poitou-Charentes						
<b>Ecaille chinée</b> <i>Euplagia quadripunctaria</i> Poda, 1761	DH2	-	-	-	2	FAIBLE	Non évaluée	Adulte volant Reproduction probable	FAIBLE
<b>Goutte-de-sang</b> <i>Tyria jacobaeae</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-	1	FAIBLE	Non évaluée	Adulte volant Reproduction probable	FAIBLE
<b>Mante religieuse</b> <i>Mantis religiosa</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	6	FAIBLE	Non évaluée	Adulte Reproduction probable	FAIBLE